



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2021

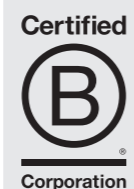
Sommaire

La **Fondation Ethos** regroupe plus de 220 caisses de pension et institutions suisses exonérées fiscalement. Créée en 1997, elle a pour but de promouvoir l'investissement socialement responsable et de favoriser un environnement socioéconomique stable et prospère.

Signatory of:



La société **Ethos Services** assure des mandats de conseil dans le domaine des investissements socialement responsables. Ethos Services propose des fonds de placement socialement responsables, des analyses d'assemblées générales d'actionnaires avec recommandations de vote, un programme de dialogue avec les entreprises ainsi que des ratings et analyses environnementales, sociales et de gouvernance des sociétés. Ethos Services appartient à la Fondation Ethos et à plusieurs membres de la Fondation.



Conception
BuxumLunic
www.buxumlunic.ch

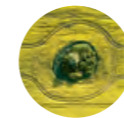
Imprimé sur « RecyStar »,
100% à base de vieux papiers
sans azurant optique.

©© Ethos, mai 2022



LES CHIFFRES-CLÉS DE 2021

5



RETROSPECTIVE DE L'ANNÉE 2021

6



LES ACTIVITÉS DE LA FONDATION ETHOS 2021

9

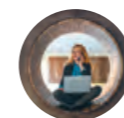
- LE DIALOGUE EN SUISSE EN 2021 10
- LE DIALOGUE INTERNATIONAL EN 2021 13
- LES AUTRES ACTIONS MENÉES PAR ETHOS EN 2021 14
- CLIMAT, LE RÔLE CLÉ DES ACTIONNAIRES 18
- RESPONSABILITÉ NUMÉRIQUE :
UN NOUVEAU THÈME D'ENGAGEMENT 20
- UNE ANNÉE FORTE POUR LES THÉMATIQUES SOCIALES 24
- LA PARTICIPATION D'ETHOS À DES REGROUPEMENTS 26



LES ACTIVITÉS D'ETHOS SERVICES SA 2021

27

- APERÇU DES PRESTATIONS D'ETHOS SERVICES 28
- ANALYSES DE DURABILITÉ 30
- SOLUTIONS D'INVESTISSEMENTS DURABLES 32
- SERVICE D'ANALYSE D'ASSEMBLÉES GÉNÉRALES 34
- DIALOGUE ACTIONNARIAL 36



LA RESPONSABILITÉ SOCIALE, NUMÉRIQUE, ENVIRONNEMENTALE ET CLIMATIQUE D'ETHOS

39

- LA RESPONSABILITÉ SOCIALE D'ETHOS 40
- LA RESPONSABILITÉ NUMÉRIQUE D'ETHOS 42
- LA RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE ET CLIMATIQUE D'ETHOS 44

Les huit principes d’Ethos pour l’investissement socialement responsable

PRINCIPE 1

● AGIR EN INVESTISSEUR RESPONSABLE

En tant qu’investisseur socialement responsable, Ethos veille à conduire ses activités en respectant les meilleures pratiques en matière d’éthique des affaires. Cela suppose d’être indépendant, professionnel et transparent dans l’ensemble de ses activités. Conscient de sa responsabilité fiduciaire, Ethos cherche à offrir un rendement à long terme aux investisseurs et investisseuses de ses fonds de placement.

PRINCIPE 2

● EXCLURE LES SOCIÉTÉS DONT LES PRODUITS SONT INCOMPATIBLES AVEC LES VALEURS DÉFINIES

Dans le cadre de ses fonds de placement, Ethos exclut les sociétés dont les produits sont incompatibles avec les valeurs des membres de la Fondation telles qu’énoncées dans sa Charte.

PRINCIPE 3

● EXCLURE LES SOCIÉTÉS DONT LE COMPORTEMENT VIOLE GRAVEMENT LES PRINCIPES FONDAMENTAUX DÉFINIS

Dans le cadre de ses fonds de placement, Ethos exclut les sociétés dont le comportement viole les principes fondamentaux d’éthique et de développement durable.

PRINCIPE 4

● EVALUER LES SOCIÉTÉS SELON DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE (ESG)

Dans le cadre de ses fonds de placement, Ethos investit en priorité dans les sociétés et les débiteurs qui bénéficient d’une évaluation ESG supérieure à la moyenne.

PRINCIPE 5

● PRENDRE EN COMPTE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LA POLITIQUE DE PLACEMENT

Ethos investit en priorité dans les sociétés à faible intensité carbone. Sa politique de placement en la matière se fonde sur l’élaboration d’un rating carbone Ethos des sociétés et le dialogue actionnarial concernant leur stratégie environnementale, de même que la réduction et la publication de l’empreinte carbone de ses fonds de placement.

PRINCIPE 6

● EXERCER LES DROITS DE VOTE D’ACTIONNAIRE

Ethos exerce systématiquement ses droits de vote d’actionnaire conformément à ses lignes directrices de vote fondées sur les meilleures pratiques en matière de gouvernement d’entreprise. Les lignes directrices de vote et les positions de vote sont communiquées sur internet.

PRINCIPE 7

● ENGAGER UN DIALOGUE ACTIONNARIAL AVEC LES INSTANCES DIRIGEANTES DES SOCIÉTÉS

Ethos engage un dialogue direct avec les sociétés suisses cotées sur les problématiques ESG. Sur le plan international, Ethos soutient les initiatives collectives qui sont en ligne avec sa Charte.

PRINCIPE 8

● INTENSIFIER LES MESURES D’ACTIONNARIAT ACTIF SI NÉCESSAIRE

Ethos peut intensifier les mesures d’actionnariat actif en intervenant en assemblée générale, en présentant des résolutions d’actionnaire, en se regroupant avec d’autres actionnaires ou en ayant recours à la justice. De telles mesures sont prises lorsque le dialogue est bloqué et qu’il est nécessaire de défendre les intérêts à long terme des actionnaires et des autres parties prenantes.

Les chiffres-clés

	2021	2020	2019	2018	2017
FINANCES					
Revenus	1'128'508	688'121	585'297	483'344	374'601
Dépenses	-524'594	-437'266	-361'927	-426'755	-371'709
Résultat net	513'862	218'325	214'075	54'140	-858
Fonds propres	2'307'620	1'793'758	1'575'432	1'361'357	1'307'217
MEMBRES					
Nombre de membres	232	231	232	230	229
Fortune des membres (Mrd CHF)	329	291	255	258	235
FINANCES					
Revenus	9'761'144	7'982'174	6'397'759	5'997'289	5'544'693
Dépenses	-6'895'196	-6'009'750	-5'086'856	-4'919'370	-4'847'029
Résultat net	2'412'525	1'729'397	993'622	830'735	546'201
Fonds propres	7'848'280	6'555'165	5'521'968	5'074'026	4'674'091
Rendement des fonds propres	30.7%	26.4%	18.0%	16.4%	11.7%
Dividende par action	1'100*	785	450	380	300
PRESTATIONS					
Actifs sous gestion conseillés (Mio CHF)	3'534	2'099	1'592	1'419	1'637
Dont réplique des indices Ethos (Mio CHF)**	1'150	710	378	222	187
EEP Suisse - Nombre de membres	153	151	143	137	132
EEP Suisse - Fortune des membres (Mrd CHF)	295	264	223	218	189
EEP International - Nombre de membres	77	62	46	34	19
EEP International - Fortune des membres (Mrd CHF)	217	186	138	94	57
ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ					
Collaboratrices et collaborateurs (Equivalents plein temps)	25.2	22.6	20.7	16.1	17.4
Empreinte CO ₂ e des fonds Ethos en actions (tonnes CO ₂ e / Mio CHF)	40.0	41.1	38.1	57.2	68.9
Consommation électrique (KWh)	11'360	11'696	20'726	23'235	24'343
Consommation papier (pages A4)	113'410	155'591	177'277	198'221	216'152

* Dividende proposé à l’assemblée générale du 9 juin 2022
 ** Hors fonds Ethos

Retrospective de l'année 2021

La présidente d'Ethos Services, le président de la Fondation Ethos et le directeur reviennent sur une année 2021 marquée par une croissance des activités. C'est également l'occasion d'évoquer les 25 ans que célébrera la Fondation Ethos cette année.

Malgré la crise sanitaire, 2021 a été une nouvelle année pleine de succès avec notamment une augmentation du nombre des membres de la Fondation et une hausse importante des activités d'Ethos Services SA. On vous imagine satisfaits ?

Rudolf Rechsteiner: Nous sommes très heureux du travail accompli. Quant au nombre de membres, il a progressé malgré la consolidation du secteur et la disparition de nombreuses caisses de pension ces dernières années. Ce qui est particulièrement réjouissant c'est justement le fait qu'il n'y a pas que des institutions de prévoyance parmi nos nouveaux membres mais également des fondations privées d'utilité publique. Cela montre bien qu'Ethos est aujourd'hui une référence dans le monde de l'investissement socialement responsable (ISR) en Suisse.



*Rudolf Rechsteiner
Président des Stiftungsrats
der Ethos Stiftung*

Vincent Kaufmann: Notre chiffre d'affaires a évidemment été porté par la bonne performance des marchés financiers, mais ce n'est pas la seule raison de sa hausse. En fait, toutes nos prestations sont en croissance: les actifs des fonds d'Ethos, nos analyses des AG et nos programmes de dialogue actionnarial avec notamment l'EEP International qui approche désormais les 100 membres.

Beth Krasna: La croissance des actifs des fonds Ethos est réjouissante. Nous avons notamment pu développer et diversifier nos produits d'investissement grâce à nos nouveaux partenariats avec BCV et Clartan Associés. Il faut aussi souligner que notre fonds « Vontobel Fund (CH) – Ethos Equities Swiss Mid&Small » a dépassé le cap symbolique de CHF 1 milliard en 2021.



*Beth Krasna
Présidente du conseil
d'administration
d'Ethos Services*

Le nombre de collaborateurs et de collaboratrices a lui aussi fortement augmenté ces dernières années!

Vincent Kaufmann: Oui, nous venons d'atteindre les 30 au mois de janvier (26.8 équivalents plein temps). Notre volonté est de renforcer encore les équipes afin de rester à la pointe et de pouvoir traiter de nouvelles thématiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) à l'avenir. N'oublions pas que si l'on attend aujourd'hui davantage de transparence de la part des entreprises en matière d'ESG, cela représente également plus de travail d'analyse de notre part. Dès 2024, les entreprises suisses devront ainsi soumettre leur rapport de durabilité au vote de leurs actionnaires. En termes d'analyse, cette avancée nécessitera un travail supplémentaire comparable à ce que l'on a connu en 2015 avec l'entrée en vigueur de l'initiative Minder et les votes sur les rémunérations.

Rudolf Rechsteiner: Nos activités d'engagement nécessitent elles aussi davantage d'attention, notamment pour les questions liées au climat. Lorsque le dialogue ne suffit pas à faire évoluer les pratiques des entreprises, nous devons pouvoir intensifier les mesures comme nous l'avons fait récemment en déposant une résolution d'actionnaires à l'AG de Credit Suisse afin d'exiger de la banque davantage de transparence en matière climatique et qu'elle indique un calendrier clair de sortie du financement des énergies fossiles.

La Fondation Ethos fête ses 25 ans en 2022. Qu'est-ce qui a changé depuis 1997 ?

Rudolf Rechsteiner: Contrairement à il y a 25 ans, aujourd'hui les entreprises ne peuvent plus ignorer nos exigences en matière de gouvernance, de social et de durabilité. La grande majorité sont d'ailleurs ouvertes au dialogue. Elles savent que notre volonté est de dialoguer, y compris avec les entreprises dont les pratiques ESG laissent à désirer, pour les encourager à s'améliorer. Si la Fondation Ethos est une référence en matière de gouvernance, elle l'est également devenue au fil des années pour les questions liées au climat. La nécessité de décarboner l'économie et d'effectuer une transition énergétique est désormais un sujet pris au sérieux par la plupart des entreprises.

Beth Krasna: Ethos contribue également à sensibiliser les investisseurs et les investisseuses, à commencer par ses propres membres et sa clientèle, à de nouvelles thématiques ESG, que ce soient les risques climatiques ou la responsabilité numérique des entreprises en 2021. En fin de compte, nous mettons sur le devant de la scène ce qui aujourd'hui représente des externalités pour les entreprises et leurs actionnaires mais qui demain seront des risques et après-demain des pertes potentielles.

Vincent Kaufmann: C'est vrai, nous essayons toujours d'agir en amont. C'est ce que nous avons fait une nouvelle fois en 2021 avec la publication d'une étude sur l'utilisation de capital naturel de la part des plus grandes entreprises cotées en Suisse: mettre un prix sur leurs externalités.

Si Ethos fait partie des pionniers de la finance durable en Suisse, elle n'est aujourd'hui plus la seule, et de loin. Comment percevez-vous l'arrivée de tant de nouveaux acteurs ?

Vincent Kaufmann: Je le vois plutôt comme une consécration de ce que nous faisons depuis 25 ans. Maintenant, cette arrivée de nouveaux acteurs accroît également le risque de « greenwashing » qui fait du tort à l'industrie. C'est pour cela qu'il était très important pour nous de faire certifier nos fonds. Nous avons commencé en 2021 avec trois de nos fonds en optant pour le label FNG en 2021, un label exigeant et reconnu dans le monde de l'ISR.

Beth Krasna: La concurrence est une bonne chose et nous sommes ravis de voir l'ESG devenir « mainstream » dans le monde de la finance. Pour nous différencier, nous allons continuer de nous améliorer, que ce soit dans la gouvernance ou pour encourager les entreprises à adopter les meilleures pratiques environnementales et sociales. Nous allons aussi introduire cette année un reporting sur l'impact climatique de nos fonds. Enfin, pour conserver notre rôle de précurseur dans le domaine de l'ESG, nous avons déjà entrepris d'y ajouter une nouvelle composante, soit la lettre « D » pour Digital. Les enjeux liés à la responsabilité numérique ont un impact important sur les consommateurs-clients et sur le personnel des entreprises, notamment pour celles qui recourent à l'intelligence artificielle.

1

MILLIARD DE CHF

LE CAP PASSÉ PAR LE « VONTOBEL FUND (CH) – ETHOS EQUITIES SWISS MID&SMALL » EN 2021

Concernant la performance des fonds Ethos, 2021 semble avoir été moins bonne que les années précédentes. Comment l'expliquez-vous?

Beth Krasna: Si certains de nos fonds ont effectivement eu une performance relative légèrement inférieure à celle de leurs indices de référence, la performance absolue reste très bonne. De plus, sur le long terme nous constatons que la plupart des fonds Ethos surperforment les indices.

Vincent Kaufmann: Nous restons des investisseurs orientés sur le long terme, convaincus qu'une entreprise qui respecte les meilleures pratiques ESG aura davantage de chances d'être pérenne et donc rentable sur la durée. Toutefois, si l'on regarde nos seuls indices, on constate qu'ils ont une meilleure performance que les marchés non seulement sur la durée mais également en 2021, ce qui confirme que l'intégration de critères ESG n'affecte en rien la performance financière.

Quelles sont les priorités d'Ethos pour 2022?

Rudolf Rechsteiner: Nous fêterons les 25 ans de la Fondation le 9 juin à Berne en marge de notre AG annuelle. Nous allons organiser à cette occasion une grande conférence-débat dédiée à l'économie responsable et inclusive à laquelle tous nos membres seront invités. L'un des sujets qui nous préoccupe particulièrement est l'adaptation des entreprises aux exigences climatiques. Comment pouvons-nous mesurer leurs progrès lorsque les entreprises s'engagent à atteindre l'objectif « Net Zero »? Les questions sociales seront-elles-aussi au cœur de nos activités avec, par exemple, la promotion des exigences de la « Workforce Disclosure Initiative » auprès des entreprises suisses.

Vincent Kaufmann: La responsabilité numérique des entreprises va continuer de nous occuper avec notamment une nouvelle étude sur les pratiques des grandes sociétés cotées en Suisse. L'année dernière, les entreprises n'étaient ni prêtes ni préparées pour répondre à notre questionnaire. Cette année, grâce à un dialogue intensif, nous nous attendons à une meilleure participation des entreprises et de meilleurs résultats. Il s'agit d'un thème central de l'ISR dont l'importance ne va cesser de croître à l'avenir.

Beth Krasna: Au niveau opérationnel, nous allons continuer de développer nos services de dialogue afin de pouvoir les proposer aux gérants et aux gérantes d'actifs dont un nombre croissant souhaite avoir un impact positif sur les entreprises dans lesquelles ils investissent. A ce titre, nous avons conclu un premier partenariat avec la Banque Alternative Suisse en 2021.

Finalement, qu'en est-il de l'engagement propre à Ethos pour le climat?

Vincent Kaufmann: Il y a aujourd'hui une grande attente de la société civile envers le secteur financier et nous n'y échappons pas. C'est une bonne chose, cela nous pousse à vouloir mieux expliquer notre démarche pour contribuer à la lutte contre le dérèglement climatique et à nous fixer, nous aussi, des objectifs clairs et ambitieux pour limiter nos émissions de CO₂, en particulier les émissions liées aux entreprises dans lesquelles les fonds Ethos investissent. En rejoignant l'initiative « Net Zero Asset Managers » à la fin 2021, nous nous sommes formellement engagés à réduire nos émissions nettes à zéro d'ici à 2050 au plus tard. Depuis, nous avons travaillé à l'élaboration d'une stratégie climatique qui doit nous permettre d'atteindre cet objectif. Ce stratégie sera soumise au vote des membres de la Fondation Ethos et des actionnaires d'Ethos Services SA lors de leurs AG du 9 juin prochain.



*Vincent Kaufmann
Directeur de la Fondation
Ethos et de la société
Ethos Services*

Beth Krasna: Que ce soit pour réduire nos émissions ou garantir le bien-être de nos collaborateurs et collaboratrices, Ethos a toujours pour objectif de suivre les meilleures pratiques en matière d'ESG. Malgré notre taille, nous nous efforçons de montrer l'exemple continuellement, tant au niveau de la diversité, de la gouvernance, que de notre empreinte carbone. En 2021, nous avons ainsi soutenu la mobilité douce de notre personnel, nous nous sommes engagés pour l'égalité salariale et la possibilité pour tous de travailler à temps partiel et nous avons augmenté la part de l'employeur dans les cotisations du 2^e pilier. Nous allons poursuivre sur cette voie en 2022.

30

**LE NOMBRE
DE COLLÈGUES**

**ATTEINT EN JANVIER 2022
(SOIT 26.8 ÉQUIVALENTS
PLEIN TEMPS)**

LES ACTIVITÉS
DE LA FONDATION
ETHOS 2021

Le dialogue en Suisse en 2021

Les activités de la Fondation Ethos et avec l'aide de Ethos Services ont contribué à promouvoir l'investissement socialement responsable (ISR) et à favoriser un environnement socio-économique stable et prospère. Dans ce cadre, Ethos a réalisé les activités suivantes:

DIALOGUE COLLECTIF

Le dialogue collectif est mené en collaboration avec d'autres investisseurs institutionnels, sur des sujets ESG d'intérêt commun. Ce type de dialogue prend en général la forme d'initiatives collectives internationales auxquelles participent souvent un grand nombre d'investisseurs et d'investisseuses. Ces initiatives s'adressent soit aux différentes autorités régulatrices soit directement aux sociétés concernées. Elles peuvent être ponctuelles ou s'inscrire dans la durée. Plusieurs de ces initiatives s'inscrivant sur la durée visent des sociétés cotées (en Suisse ou à l'étranger). En 2021, Ethos a participé à des initiatives de dialogue collectif telles que:

- Climate Action 100+
- Workforce Disclosure Initiative
- Access to Nutrition
- Banking on Low Carbon Future

+500
ACTIONS D'ENGAGEMENTS
EN 2021

INTERVENTIONS EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

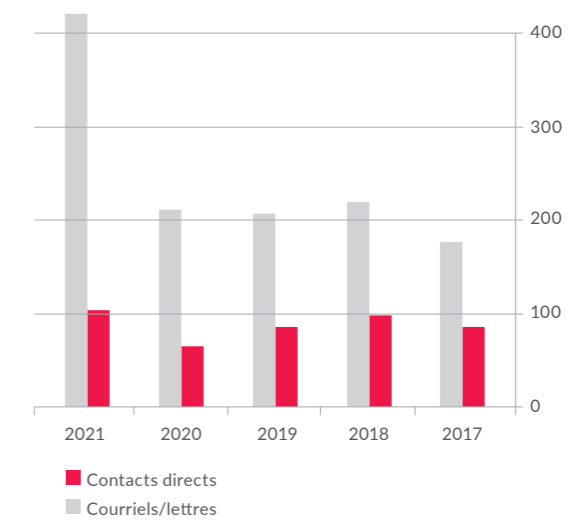
Les interventions en assemblée générale peuvent être un moyen efficace d'intensifier le dialogue discret conduit avec les entreprises. En effet, les demandes sont alors adressées publiquement devant les autres actionnaires mais aussi le conseil d'administration et la direction générale. En raison de la pandémie de COVID-19, la présence des actionnaires lors des assemblées générales a été interdite en 2021. Lors de ces assemblées à huis clos, les sociétés suisses n'ont pas permis à ces derniers d'intervenir alors que dans plusieurs pays pourtant, les interventions virtuelles étaient possibles. Ethos a continué à aider les actionnaires institutionnels et privés à exercer leurs droits de vote en publiant notamment l'ensemble de ses recommandations pour les entreprises suisses et étrangères 5 jours avant les assemblées générales.

Ethos a également envoyé une liste de questions avant l'assemblée générale du Crédit Suisse en lien avec les scandales financiers Archegos et Greensill. En conformité avec l'article 697 du code des obligations, Ethos attendait de la part du conseil d'administration des réponses lors de l'assemblée générale virtuelle. Cela ne fut pas le cas. Le conseil d'administration a toutefois inclus ses réponses détaillées dans le procès-verbal de l'assemblée générale.

Toujours dans le cadre de l'assemblée générale 2021 du Crédit Suisse, Ethos s'est regroupé avec d'autres actionnaires pour demander à la banque de publier un calendrier précis pour cesser définitivement ses activités (prêts, conseils, banque d'investissement et gestion d'actifs) avec des sociétés actives dans le domaine du charbon. La banque a renforcé ses attentes dans ce domaine en novembre 2021 en s'engageant à ne plus financer des sociétés réalisant plus de 5% de leurs chiffres d'affaires dans l'extraction de charbon ou dans la production d'énergie à base de charbon d'ici à 2022 pour la clientèle nouvelle et d'ici 2030 pour la clientèle existante.



NOMBRE DE CONTACTS AVEC LES SOCIÉTÉS DE L'UNIVERS D'ENGAGEMENT SUISSE



RÉSOLUTIONS D'ACTIONNAIRES

Lorsque le dialogue direct ne permet pas d'atteindre les résultats escomptés, il est parfois indispensable d'intensifier les mesures d'actionnariat actif et de déposer des résolutions d'actionnaires lors des assemblées générales de certaines sociétés. Dans le cadre de la campagne « Say on Climate », Ethos a préparé deux résolutions d'actionnaires dans le but de modifier les statuts de Nestlé et d'Holcim afin de convaincre les deux sociétés de préparer des rapports de transition climatiques avant les assemblées générales et de les soumettre au vote des actionnaires. Dans le cas d'Holcim, le conseil d'administration a accepté la demande d'Ethos. Dans le cas de Nestlé, le conseil n'a pas souhaité entrer en matière dans un premier temps. Ethos et sept caisses de pensions membres de l'EEP ont alors déposé une résolution d'actionnaires 50 jours avant la date de l'assemblée générale. Suite au dépôt de cette résolution, Nestlé a finalement accepté de soumettre sa stratégie climatique, présentée en décembre 2020, au vote des actionnaires lors de l'AG 2021. La résolution d'Ethos a pu ainsi être retirée (voir p. 18 pour plus de détails).

AMÉLIORER L'ACCÈS À DES ALIMENTS SAINS ET ABORDABLES

L'initiative « Access to Nutrition » est soutenue par plus de 70 actionnaires, dont Ethos, représentant plus de USD 16'100 milliards d'actifs sous gestion. Elle évalue les politiques, les pratiques et les performances en matière de nutrition des 25 plus grandes entreprises alimentaires mondiales avec pour objectif d'améliorer l'accès à des aliments sains à des prix abordables. En juin 2021, Nestlé a obtenu la première place du classement de l'indice « Access to Nutrition ».

Dans son rôle de « Lead investor » pour le dialogue avec Nestlé dans le cadre de cette initiative, Ethos a tout d'abord envoyé une lettre au CEO en juillet 2021 afin de revenir sur les résultats de la société dans les différentes catégories couvertes (gouvernance, stratégie, produits, étiquetage, lobbying et transparence) et de poser également des questions supplémentaires sur chacune de ces catégories.

En septembre 2021, Ethos a participé au dialogue mené avec la société aux côtés d'autres actionnaires. Parmi les questions abordées, se trouvent notamment les thèmes de la publicité pour les enfants (dans les écoles), la qualité nutritionnelle des produits, ainsi que la transparence sur les pratiques de lobbying menées par la multinationale dans les 185 pays où elle opère. En particulier, Ethos et les actionnaires attendent de Nestlé qu'elle utilise des labels de qualité nutritionnelle indépendants dans le cadre de son reporting plutôt que son propre standard comme elle le fait actuellement en publiant le pourcentage de ses produits qui répondent aux exigences de la Fondation Nestlé. Les experts de l'initiative estiment en effet que le pourcentage de produits répondant à des hauts standards nutritionnels conformément à un label indépendant est nettement moins élevé.

70
ACTIONNAIRES
DONT ETHOS
 SOUTIENNENT L'INITIATIVE
 « ACCESS TO NUTRITION »

CLIMAT : LA RESPONSABILITÉ DES BANQUES

Ethos participe depuis plusieurs années à l'initiative internationale « Banking on a Low Carbon Future », coordonnée par Boston Common Asset Management pour l'Amérique du Nord et ShareAction pour l'Europe. Cette initiative passe en revue les 58 plus grandes banques du monde, parmi lesquelles Credit Suisse et UBS, concernant leurs politiques en matière de lutte contre le réchauffement climatique.

En avril 2020, ShareAction a publié un classement des 20 banques européennes.

Cette étude constate que les mesures prises par les banques en matière de changement climatique sont encore largement insuffisantes. Ethos participe à cette initiative internationale et mène un dialogue continu sur ce sujet avec les banques suisses leur demandant de s'engager davantage dans la lutte contre le réchauffement climatique en finançant la transition vers une économie faible en carbone.

Ethos soutient les recommandations du rapport de ShareAction qui demandent aux banques de :

1. Adopter une stratégie claire pour la « décarbonation » de leurs bilans, y compris des calendriers précis pour les restrictions et l'élimination progressive du financement des énergies fossiles et de la déforestation ;
2. Fixer des objectifs précis pour accroître la proportion des financements durables dans l'ensemble des activités de financement ;
3. Faire connaître publiquement leurs définitions de l'investissement « à faibles émissions carbone » et de l'investissement « vert », en notant qu'il s'agit parfois de réaffectations ou de « rebranding » de produits existants ;
4. Définir une politique de lobbying responsable et promouvoir des politiques climatiques ambitieuses auprès des groupements d'intérêts, des gouvernements et des régulateurs.

Alors que UBS figurait à la quatrième place, Credit Suisse se classait seulement 18^e avec un score très faible. Depuis la publication de cette étude, Ethos et ShareAction ont eu plusieurs échanges avec le Credit Suisse et ont intensifié le dialogue notamment en publiant une prise de position avant l'assemblée générale 2021 sur la politique de financement des énergies fossiles de la banque.

Le dialogue international en 2021

Ethos, au nom des membres de l'EEP International, a participé à 38 initiatives d'engagement au cours de l'année. Au total, 1'869 entreprises ont été ciblées dans le cadre de ces initiatives d'engagement. 16 d'entre elles concernaient des questions environnementales, 18 des questions sociales et 4 des questions liées à la gouvernance.



INITIATIVES COLLABORATIVES

NOMBRE D'INITIATIVES	38
Initiatives relatives à l'environnement	16
Initiatives relatives au social	18
Initiatives relatives au gouvernement d'entreprise	4
Initiatives ponctuelles	10
Initiatives prévues sur plusieurs années	28
Initiatives d'engagement collectif	32
Initiatives directes par Ethos	6
Initiatives ciblant les entreprises	31
Initiatives ciblant les législateurs (Policy Engagement)	7
DONT INITIATIVES TERMINÉES	6

SOCIÉTÉS CIBLÉES

NOMBRE DE SOCIÉTÉS CIBLÉES	1'869
Part du MSCI World couverte	61%
Part du MSCI EM couverte	30%
Part du MSCI ACWI couverte	46%
Dont entreprises directement ciblées par Ethos	79
Dans le cadre d'initiatives d'engagement collectif	44
Dans le cadre d'initiatives directes par Ethos	35

Les autres actions menées par Ethos en 2021

Formations, nouveaux thèmes d'engagement, prises de position publique, publication d'une étude innovante.

L'année 2021 a été marquée par de nombreuses actions d'Ethos en faveur de l'investissement socialement responsable.

ETHOS RENFORCE SES ATTENTES EN MATIÈRE DE DURABILITÉ ET DE DIVERSITÉ

Les lignes directrices de vote et principes de gouvernement d'entreprise sont révisés annuellement pour pouvoir être adaptés aux derniers développements du cadre législatif et des règles de bonne pratique. L'édition 2022 a été publiée en décembre 2021.

Cette 21^e édition comporte deux nouveautés majeures. D'une part, Ethos définit précisément les éléments qui lui permettront d'approuver un rapport de durabilité, une stratégie ou un rapport d'alignement climatique qui serait soumis au vote des actionnaires. D'autre part, Ethos a décidé de s'opposer désormais à la réélection du président ou de la présidente du comité de nomination – ou des conseils si un tel comité n'existe pas – dans le cas où le conseil d'administration de la société ne compterait pas au moins 20% de femmes.

Dans la perspective de la mise en œuvre du contre-projet sur l'initiative sur les multinationales responsables qui permettra aux actionnaires de voter sur les rapports de durabilité dès 2024, Ethos a d'ores et déjà publié ses critères qui lui permettront d'approuver ou non un tel rapport. En particulier, il devra avoir été établi selon un standard reconnu (GRI ou SASB) mais également contenir des indicateurs pertinents pour chaque enjeu matériel qui devront avoir été préalablement vérifiés par une tierce partie indépendante. Le rapport devra aussi inclure des objectifs sociaux et environnementaux chiffrés et ambitieux, et être publié suffisamment tôt avant l'assemblée générale. Enfin, il

ne devra subsister aucun doute quant à la qualité, la véracité et l'exhaustivité des informations publiées.

Ethos portera également un regard attentif sur les critères de durabilité et de diversité dans le cadre de la réélection des membres des conseils d'administration.

En ce qui concerne la diversité, une nouvelle disposition du code des obligations entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2021 demande aux entreprises basées en Suisse de respecter un quota de genre de 30% au sein de leur conseil d'administration d'ici 2026 et de 20% au sein de la direction générale d'ici 2031. En continuant de mener un dialogue constructif avec les sociétés pour les encourager à améliorer la diversité de leurs instances dirigeantes, Ethos recommandera dès 2022 de s'opposer à la réélection des présidents et présidentes des comités de nomination – ou des conseils si un tel comité n'existe pas – des sociétés qui n'auront pas au moins 20% de femmes au sein de leur conseil d'administration sans explication satisfaisante. Cette exigence sera relevée à 30% d'ici 2026 lorsque le délai de transition pour la mise en œuvre de la nouvelle disposition du code des obligations aura expiré.

Pour tenir compte des attentes accrues des actionnaires concernant la durabilité, un nouveau critère a été ajouté pour permettre à Ethos de s'opposer à la réélection du président ou de la présidente du comité de durabilité (ou de celle ou celui du CA si le conseil n'a pas mis en place un tel comité) pour les sociétés à fortes émissions de CO₂ qui n'auraient pas mis en place une stratégie climatique satisfaisante.

30%

LE POURCENTAGE DE FEMMES AU SEIN DES CONSEILS D'ADMINISTRATIONS D'ENTREPRISES BASÉES EN SUISSE QUE LA LOI EXIGE D'ICI 2026

LA LUTTE CONTRE LA DÉFORESTATION: NOUVEAU THÈME D'ENGAGEMENT

Chaque année, des millions d'hectares de forêts sont détruits pour être transformés en pâturages, en cultures agricoles ou encore en mines. Cette dégradation est responsable d'environ 15% des émissions mondiales annuelles de gaz à effet de serre et constitue un risque pour la biodiversité et les écosystèmes de notre planète.

Consciente de cet enjeu, Ethos a publié au mois de septembre 2021 un « Engagement Paper » consacré au thème de la déforestation. Ce document présente six attentes envers les entreprises particulièrement exposées à ce risque pour les inciter à mettre en place des mesures concrètes visant à stopper la destruction des forêts:

1. Etablir une politique interdisant la déforestation
2. S'engager à établir une traçabilité complète de la chaîne d'approvisionnement
3. Adopter un système de contrôle et vérification incluant un mécanisme de grief
4. Engager le dialogue avec les parties prenantes et promouvoir l'éradication de la déforestation
5. Encourager la certification volontaire de la durabilité
6. Publier un rapport sur la mise en œuvre de la politique et l'engagement de traçabilité

Cet « Engagement Paper » a été envoyé aux instances dirigeantes de sept multinationales actives dans les chaînes de valeur de la viande bovine et du soja et donc particulièrement exposées au problème de déforestation en Amazonie (Ahold Delhaize, Archer Daniels Midland, BRF Brasil Foods, Bunge, Carrefour, J. Sainsbury et JBS). Si la nouvelle campagne de dialogue actionnarial menée par Ethos au nom des membres de l'EEP International se concentre pour l'instant sur ces multinationales, d'autres producteurs, négociants et détaillants de produits agricoles pourraient également être ciblés dans un second temps.

ETHOS LANCE UN PROGRAMME DE FORMATION SUR LA DURABILITÉ

Afin de sensibiliser les caisses de pension aux enjeux de la durabilité et l'investissement socialement responsable, Ethos a lancé en 2021 un programme de formation sur ces thèmes. A ce jour, l'offre s'articule autour de quatre modules de formation et permet aux participants et aux participantes d'acquérir les connaissances de bases et approfondies dans les domaines suivants:

- Module de base sur la durabilité
- Modules de perfectionnement:
 - Investissement socialement responsable
 - Actionnariat actif
 - Stratégie climatique pour les caisses de pensions

Le détail des modules de formation est disponible sur le site internet d'Ethos.

ROCHE: ETHOS DÉFEND LE DROIT DES ACTIONNAIRES MINORITAIRES

En novembre 2021, les actionnaires de Roche ont été appelés à se prononcer lors d'une assemblée générale extraordinaire sur l'accord de rachat de 53.3 millions d'actions Roche appartenant à Novartis. Si la Fondation Ethos était favorable à la sortie du capital d'un concurrent direct de l'entreprise pharmaceutique, elle considérait en revanche que l'option choisie n'était pas dans l'intérêt des actionnaires minoritaires en termes de droits de vote. En effet, en cas d'approbation des points à l'ordre du jour, l'actionnaire de contrôle historique allait voir ses droits de vote augmenter automatiquement de 45% à 67.5% sans avoir à effectuer le moindre investissement.

Ethos a donc recommandé de s'opposer à ce rachat. Malheureusement, le résultat du vote était connu d'avance étant donné que les principaux bénéficiaires de l'opération contrôlaient près de 80% des droits de vote.

UNE ÉTUDE CHIFFRE POUR LA PREMIÈRE FOIS LE COÛT DE LA NEUTRALITÉ ENVIRONNEMENTALE

En novembre 2021, une étude réalisée par Ecometrics, Valuing Impact, et Sofies et cofinancée par Ethos chiffrait pour la première fois les investissements que devraient effectuer les 14 plus grandes sociétés industrielles de Suisse pour réduire leur impact environnemental dans des limites supportables pour la planète. Selon les auteurs, des investissements annualisés de CHF 28 milliards permettraient à ces sociétés de réduire leurs émissions nettes de gaz à effet de serre à zéro et de poursuivre leurs activités tout en préservant les réserves en eau et en terres cultivables de la planète. Ce qui représente environ 60% de leurs bénéfices 2020 et 3.4% du PIB suisse.

Si cette somme peut paraître conséquente, les auteurs de l'étude rappelaient que ces investissements ne se feraient pas à fonds perdus, bien au contraire. Ils devraient même permettre aux 14 entreprises concernées de réaliser des économies (« avoided costs ») estimées à CHF 34 milliards par année, soit bien davantage que les investissements consentis. De plus, la grande majorité des investissements dont il est question dans l'étude concernent les chaînes d'approvisionnement si bien que leur coût devrait être partagé avec d'autres entreprises recourant aux mêmes prestataires.

C'est la première fois que l'on mesurait vraiment l'utilisation de capital naturel d'un grand indice comme le SMI, se réjouissaient alors les auteurs de l'étude. Si celle-ci montre que les grandes sociétés suisses ont un impact environnemental plus important encore que ce que l'on pouvait imaginer, elle démontre aussi que le coût des solutions pour limiter cet impact est tout à fait supportable pour les entreprises et que les investissements nécessaires pour préserver l'avenir de la planète auront également un rendement positif à moyen terme.



Pour parvenir à ces résultats, les auteurs de l'étude se sont basés sur les données publiées par les entreprises ainsi que sur des modèles permettant de tenir compte de l'impact environnemental de leurs chaînes d'approvisionnement ainsi que de leur consommation en eau et en terres cultivables. Selon leurs calculs, les 14 entreprises considérées ont généré 305 millions de tonnes de CO₂ en 2020, soit 6.5 fois les émissions de la Suisse en tant que territoire. Leur consommation en eau a atteint 12'000 millions de m³ environ (soit 3.5 fois celle de la Suisse) tandis que leur utilisation de terres cultivables s'élève à 6.5 millions d'hectares (1.6 fois la taille de la Suisse).

28

MILLIARDS DE CHF

PERMETTRAIENT AUX 14 PLUS GRANDES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES DE SUISSE DE RÉDUIRE LEURS ÉMISSIONS NETTES DE GAZ À EFFET DE SERRE À ZÉRO

DROITS HUMAINS: ETHOS PREND POSITION SUR LE PROJET DE NOUVELLE LÉGISLATION

Après le rejet de l'initiative pour des multinationales responsables en novembre 2020, le Conseil fédéral s'est attelé à mettre en œuvre le contre-projet indirect adopté par le parlement.

Le 14 avril 2021, une consultation sur les dispositions d'exécution du contre-projet a été ouverte. Dans une prise de position publique, Ethos a regretté le manque d'ambition de ces nouvelles dispositions légales et exprimé sa crainte que la Suisse ne prenne trop de retard alors même que six pays européens avaient déjà introduit, adopté ou étaient en train d'élaborer des législations plus ambitieuses en matière de devoirs de diligence.

Ethos regrettait en particulier que les dispositions proposées ne traitent que de la question du travail des enfants et du secteur des minerais provenant de zones de conflit. Si ces questions sont éminemment importantes, d'autres violations graves des droits humains, telles que les formes d'esclavage moderne qui concernent 40 millions de personnes dans le monde selon l'Organisation internationale du travail, n'apparaissent pas dans la nouvelle législation suisse.

Dans sa prise de position, Ethos invitait le Conseil fédéral à réviser l'ordonnance d'application et à en adopter une version conforme aux développements internationaux. Il s'agissait notamment d'inclure le cobalt et les métaux recyclés dans la liste des minerais et métaux faisant l'objet d'un devoir de diligence, d'introduire un mécanisme de contrôle et de sanction, et de ne pas accorder des exceptions aux devoirs de diligence et à l'obligation de faire rapport dans le domaine du travail des enfants pour les PME qui présentent un risque important dans ce domaine.

Pour Ethos, le devoir de diligence en matière de droits humains est un élément central de l'investissement responsable et des critères ESG que les actionnaires doivent prendre en compte dans leurs décisions de placement. Un cadre législatif clair et comprenant des exigences concrètes applicables au plus grand nombre possible d'acteurs du marché permet de créer des conditions de concurrence équitables et constitue un pas important dans cette direction.

40

MILLIONS DE PERSONNES SONT CONCERNÉES PAR L'ESCLAVAGE MODERNE DANS LE MONDE

ETHOS PUBLIE UN RAPPORT CONSACRÉ AUX RISQUES CLIMATIQUES

Le changement climatique représente un thème majeur de l'investissement socialement responsable et une préoccupation grandissante pour ceux qui investissent. Il implique non seulement de nouvelles opportunités d'investissements, en lien avec la transition énergétique, le développement des énergies renouvelables et le changement des comportements, mais également de nouveaux risques physiques et financiers pour les sociétés et, par conséquent, pour leurs actionnaires.

Les caisses de pension suisses, dont le mandat légal est de générer des rendements stables sur le long terme pour leurs assurés et assurées, ne sont pas épargnées. Leurs investissements ne seront en effet protégés des risques climatiques que s'ils sont effectués en tenant compte des défis climatiques et accompagnés de mesures législatives. A l'échelle des institutions de prévoyance suisses, qui gèrent plus de CHF 1'000 milliards d'actifs – dont un tiers en actions et un tiers en obligation –, cela pourrait représenter plus de CHF 200 milliards d'exposition.

Consciente des enjeux, la Fondation Ethos a organisé au mois de mai 2021 une conférence et a publié un rapport consacré aux risques climatiques auxquels les institutions de prévoyance sont exposées et, par conséquent, l'impact sur les rentes futures de leurs assurés et assurées. Il s'agissait en particulier de pouvoir leur exposer et détailler les différentes options qui s'offrent à elles pour intégrer et gérer ces risques climatiques dans leurs activités d'investissement.

Climat, le rôle clé des actionnaires

La lutte contre le réchauffement climatique est l'une des priorités d'Ethos depuis de nombreuses années. En tant qu'investisseur et représentant d'actionnaires institutionnels à long terme, Ethos cherche à inciter les sociétés cotées à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

L'Accord de Paris prévoit que les flux financiers doivent être alignés sur l'objectif de limiter le réchauffement climatique à +1.5°C. Cette réallocation du capital peut être mise en œuvre au niveau du portefeuille des investisseurs institutionnels qui peuvent vendre les titres non-alignés sur cet accord et investir directement dans les entreprises qui contribuent à la transition énergétique.

Le problème de cette stratégie est que les sociétés qui répondent à ces exigences sont encore trop rares car l'économie dans son ensemble n'est pas encore alignée sur l'objectif de l'Accord de Paris. Les actionnaires doivent donc également agir au niveau des entreprises qui sont déjà incluses dans leurs portefeuilles d'investissement. Ces derniers jouent en effet un rôle prépondérant pour inciter les sociétés dont ils sont les copropriétaires à prendre des mesures et réorienter leurs investissements (CAPEX) pour réduire leurs émissions de CO₂.

Afin de profiter de synergies et d'un pouvoir d'influence plus important auprès des entreprises, les investisseurs et investisseuses peuvent décider de se regrouper. C'est le cas de l'initiative « Climate Action 100+ » dont Ethos et les membres de l'EEP international sont membres depuis les débuts en 2017. Cette initiative regroupe aujourd'hui plus de 600 investisseurs et investisseuses représentant USD 65'000 milliards d'actifs, soit plus de la moitié de la capitalisation boursière mondiale. Son but est d'inciter les 167 entreprises qui émettent les plus de gaz à effet de serre dans le monde à se fixer

des objectifs de réduction des émissions compatibles avec une limitation du réchauffement climatique de +1.5°C. Les membres de l'initiative se sont donnés cinq ans pour y parvenir. Fin 2022, il conviendra de tirer un bilan de cette action. Si certaines sociétés ne font pas les progrès escomptés, il y aura une pression accrue des actionnaires avec notamment un risque de désinvestissement.

C'est dans ce contexte que des investisseurs institutionnels demandent désormais aux entreprises de soumettre leur plan d'alignement climatique à l'approbation de leurs actionnaires dans un vote « Say on Climate ». L'idée est simple: comme pour le vote annuel sur le rapport de rémunération des instances dirigeantes des sociétés cotées (« Say on Pay »), les actionnaires attendent aujourd'hui des entreprises qu'elles préparent un rapport annuel expliquant les mesures mises en place pour réduire leurs émissions de CO₂ ainsi que les progrès réalisés au fil des années et qu'elles permettent aux actionnaires de voter sur ce rapport chaque année afin de valider ou non la stratégie climatique. Ce vote n'étant juridiquement pas encore de la compétence des actionnaires, il convient qu'il soit dans un premier temps consultatif.

OBJECTIF : ACCROITRE LA PRESSION SUR LES CONSEILS D'ADMINISTRATION

Les entreprises sont aujourd'hui toujours plus nombreuses à annoncer publiquement leur intention d'aligner leur stratégie climatique avec les objectifs de l'Accord de Paris. Selon une étude de BloombergNEF publiée en septembre 2021, le nombre de sociétés ayant adopté un objectif « Net Zero » a considérablement augmenté depuis le lancement de « Climate Action 100+ » en 2017. Elles étaient ainsi 111 sur les 167 ciblées par l'initiative à avoir franchi le pas en septembre 2021. Ces promesses, si elles sont tenues, se traduiront par une réduction de 3.7 milliards de tonnes de CO₂ par an en 2030, ce qui correspond aux émissions de l'Inde et du Japon. Pour l'année 2050, BloombergNEF estime la réduction à 9.8 milliards de tonnes de CO₂ par an, soit les émissions actuelles de la Chine.



En décembre 2020, Ethos a envoyé une lettre aux présidents de Nestlé et Holcim afin qu'ils soumettent leur stratégie climatique au vote de leurs actionnaires. La perspective d'un dépôt d'une résolution d'actionnaires a fini par convaincre les deux entreprises d'organiser un tel vote consultatif.

En Suisse, Nestlé a franchi un cap supplémentaire en décembre 2020 en étant la première société cotée à dévoiler un plan détaillé assorti d'un calendrier pour réduire ses émissions de CO₂ de moitié d'ici 2030 et parvenir à l'objectif zéro émission nette d'ici à 2050. Quant à Holcim, elle avait déjà annoncé en septembre 2020 sa volonté de réduire ses émissions d'au moins 20% d'ici à 2030 et d'atteindre l'objectif « Net Zero » d'ici à 2050.

Les sociétés qui émettent beaucoup de CO₂ sont évidemment les premières concernées par un tel vote « Say on Climate ». En Suisse, Nestlé et Holcim sont responsables respectivement d'environ 110 et 130 millions de tonnes de CO₂ par année si l'on tient compte des émissions indirectes liées à l'utilisation de leurs produits et à leurs chaînes d'approvisionnement (« domaine 3 »), ce qui représente plus de la moitié des émissions de toutes les sociétés comprises dans l'indice SPI de la bourse suisse. A titre de comparaison, les émissions de la Suisse ont atteint 46 millions de tonnes en 2019.

Or, Holcim et Nestlé sont justement les deux sociétés suisses incluses dans l'univers de l'initiative « Climate Action 100+ » et pour lesquelles Ethos est responsable du dialogue. En décembre 2020, Ethos a donc envoyé une lettre aux présidents des deux conseils d'administration – au nom des caisses de pension membres de l'EEP International également – afin de leur demander de soumettre volontairement leur rapport d'alignement climatique au vote des actionnaires.

Dans les semaines qui ont suivi, de nombreux échanges ont eu lieu avec les deux sociétés. Dans un premier temps, Nestlé n'a pas répondu favorablement à cette requête ce qui a conduit Ethos et sept caisses de pension à déposer une résolution d'actionnaires à l'AG 2021 pour demander l'organisation d'un tel vote. Le 16 mars 2021, soit un mois avant son AG, Nestlé a finalement changé d'avis et annoncé que sa stratégie climatique serait bel et bien soumise à l'approbation de ses actionnaires. Une décision qui a permis à Ethos de retirer sa résolution d'actionnaire. Deux jours plus tard, c'est Holcim qui a annoncé qu'elle accédait à la demande d'Ethos de préparer un rapport d'alignement climatique et de le soumettre au vote consultatif de ses actionnaires lors de son AG 2022.

600

ACTIONNAIRES

REPRÉSENTANT USD 65'000
MILLIARDS D'ACTIFS SOUTIENNENT
« CLIMATE ACTION 100+ »

Responsabilité numérique : un nouveau thème d'engagement

Depuis la publication d'un « Engagement Paper » en décembre 2020, la responsabilité numérique des entreprises fait partie de thèmes de dialogue prioritaires d'Ethos. L'année dernière, Ethos s'est penché sur les pratiques des plus grandes entreprises cotées en Suisse en la matière.

En collaboration avec EthicsGrade, Ethos a publié début 2022 une première étude sur la responsabilité numérique des entreprises suisses avec pour objectif de mesurer leur degré de préparation face aux enjeux croissants de la numérisation de l'économie.

Les résultats de cette première étude ont été sans appel: la moyenne des points récoltés est de 10.5 sur un maximum de 100, avec quatre sociétés seulement qui ont dépassé les 20 points. Si le secteur de l'assurance semble être plus avancé – avec 17.3 points en moyenne – le secteur bancaire et celui de la santé, qui sont pourtant eux aussi particulièrement concernés par les questions liées à la responsabilité numérique, sont restés en retrait avec des moyennes respectives de 10.3 et 11.1 points.

10.5

POINTS

LA MOYENNE RÉCOLTÉE SUR UN MAXIMUM DE 100 PAR LES 48 ENTREPRISES VISÉES

Autre constat: seules 12 sociétés ont répondu au questionnaire, ce qui leur a permis de préciser l'existence de pratiques et de politiques non-publiques et d'augmenter ainsi leur score final.

Le faible niveau global s'explique en partie par le manque de transparence des entreprises. Elles ne sont par exemple que trois à indiquer clairement avoir mis en place des principes éthiques quant à l'utilisation d'intelligence artificielle et cinq à confirmer l'existence d'un cadre éthique en matière de gestion des données. Elles ne sont que trois également à déclarer avoir déjà évalué l'impact que pourrait avoir la transition numérique sur leurs effectifs et à communiquer à ce sujet. Cinq affirment que la recyclabilité du matériel informatique fait partie de leurs critères d'achat.

Pour Ethos, la responsabilité numérique des entreprises est un thème émergent mais essentiel pour l'avenir de l'investissement socialement responsable. Ethos va donc poursuivre son dialogue avec les entreprises ces prochaines années pour les sensibiliser encore davantage aux enjeux liés à la numérisation de l'économie. Les actionnaires jouent en effet un rôle déterminant pour inciter les entreprises dont ils sont les copropriétaires à agir, que ce soit pour mieux protéger les données privées, recourir à l'intelligence artificielle de manière responsable ou réduire l'empreinte sociale et environnementale de leur utilisation des technologies.

Parallèlement, Ethos et EthicsGrade ont prévu de reconduire cette étude en 2022 et 2023 afin de pouvoir mesurer l'évolution des pratiques. En espérant également que les entreprises, davantage conscientes de ces enjeux et de la nécessité de transparence à cet égard, seront plus nombreuses à répondre et à participer activement au questionnaire.



L'Engagement paper publié un an auparavant recensait les bonnes pratiques en matière de responsabilité numérique et dressait une liste de sept attentes envers les sociétés cotées avec lesquelles Ethos engage constamment le dialogue sur des thématiques ESG. Après l'avoir envoyé aux instances dirigeantes des 48 plus grandes entreprises cotées en Suisse (SMI Expanded), Ethos a souhaité évaluer leurs pratiques actuelles afin de pouvoir identifier les lacunes éventuelles et mettre l'accent sur certains points durant ses activités de dialogue.

POURQUOI CETTE ÉTUDE ?

En 2021, la Fondation Ethos a ajouté la responsabilité numérique au rang des thématiques ESG devant être systématiquement abordée avec les instances dirigeantes des entreprises suisses dans le cadre de ses activités de dialogue actionnarial (EEP Suisse). Au vu de la nouveauté du sujet et du peu d'informations publiées jusqu'ici par les entreprises, il a été décidé de se concentrer sur les 48 sociétés appartenant à l'indice SMI Expanded pour recenser les pratiques actuelles de plus grandes entreprises cotées en Suisse. L'objectif principal étant de les sensibiliser sur leur potentiel d'amélioration en matière de responsabilité numérique et notamment de transparence.

Pour réaliser cette étude, la Fondation Ethos a mandaté EthicsGrade, une société basée en Grande-Bretagne spécialisée dans la notation des entreprises par rapport à leur gestion des questions numériques et de l'intelligence artificielle en particulier. En juillet 2021, EthicsGrade a envoyé au nom d'Ethos et des membres de l'EEP Suisse un formulaire de 283 questions à tous les responsables des enjeux liés à la numérisation des 48 sociétés ciblées. Elles avaient jusqu'au mois de septembre pour y répondre.

Les questions ont été réparties en sept chapitres en fonction des principes énoncés par la Fondation Ethos dans son « Engagement Paper », avec pour ambition d'évaluer comment les entreprises suisses gèrent ces différents enjeux à la lumière des critères et des exigences d'Ethos. Parallèlement, les équipes d'EthicsGrade ont analysé l'ensemble des documents des entreprises afin de répondre eux-mêmes au questionnaire sur la seule base des informations accessibles publiquement. En fonction des réponses récoltées, une note finale a pu être attribuée à chaque entreprise et pour chaque chapitre.

Cette première étude a été publiée en janvier 2022. Comme mentionné précédemment, seules 12 sociétés ont répondu au questionnaire.

**INTERVIEW DE CHARLES RADCLYFFE,
CEO D'ETHICSGRADE**

Avez-vous été surpris par la faible participation des entreprises suisses à cette première étude?

Oui, d'autant plus que les attentes d'Ethos en matière de responsabilité numérique des entreprises avaient déjà été publiées et que l'étude n'aurait donc dû surprendre personne. Nous avons cependant davantage été surpris par les entreprises qui ont participé à l'étude, dont certaines n'en étaient qu'aux prémices de leur stratégie de responsabilité numérique, et surtout par celles qui n'ont pas participé. Des entreprises qui ont des enjeux très importants liés à la numérisation n'ont en effet pas répondu à notre questionnaire, ce qui est pour le moins assez surprenant. Nous nous attendons toutefois à une participation bien plus importante cette année.

En termes de responsabilité numérique, diriez-vous que les entreprises suisses sont en avance ou plutôt en retard sur leurs concurrents internationaux?

Mon équipe vient des États-Unis, de l'UE et du Royaume-Uni et nous pensions que la notion de «Swiss made» et toutes ses connotations positives se traduiraient par un niveau relativement bon en matière de responsabilité numérique. Or, ce n'était pas le cas, ou tout du moins nos recherches n'ont pas permis de le mettre en évidence. Une chose est claire cependant: l'engagement d'Ethos sur ce sujet est l'une des premières initiatives de ce type au niveau mondial, et nous espérons qu'il fera office de catalyseur pour conduire à une amélioration des pratiques des entreprises suisses. Nous sommes convaincus qu'elles feront partie des leaders sur ces questions d'ici deux à trois ans.

Dans quels domaines voyez-vous une plus grande marge d'amélioration?

Deux domaines sont particulièrement préoccupants et peuvent être rapidement améliorés. Tout d'abord, la gestion des questions liées à l'utilisation de l'intelligence artificielle est relativement faible. Si certaines entreprises ont publié des principes de gouvernance en la matière, nous n'avons pas vu d'explications détaillées quant à leur mise en application. La deuxième préoccupation concerne la transparence autour des activités sensibles. Or, nous pensons que c'est un domaine dans lequel les entreprises suisses peuvent facilement devenir des leaders et exercer une influence positive sur les autres acteurs du marché, notamment européens. En effet, je ne pense pas que ce soit un problème pour beaucoup d'entreprises suisses que d'interdire formellement le recours à l'intelligence artificielle lorsqu'il porte atteinte aux droits fondamentaux ou permet de limiter la liberté d'expression.

12

SOCIÉTÉS SUR 48

**ONT RÉPONDU
AU QUESTIONNAIRE**



Une année forte pour les thématiques sociales

Anja Seiler, ESG Engagement Specialist chez Ethos, explique pourquoi les problématiques sociales sont à nouveau au cœur des préoccupations des actionnaires. Elle fait également le point sur les activités d'engagement international d'Ethos pour 2021 et 2022.

Un temps plutôt en retrait par rapport aux questions liées à l'environnement et en particulier au climat, les thématiques sociales ont effectué un retour au premier plan dans le monde de la finance durable ces deux dernières années. Comment l'expliquez-vous ?

Le COVID-19 a été un facteur important de ce retour au premier plan. Des problèmes existants ont été aggravés par la pandémie et sont devenus encore plus visibles. Un exemple est celui des couturières dans les pays producteurs de textile qui ont perdu leur emploi sans paiement de salaire ni d'indemnité de licenciement parce que les commandes auprès des entreprises de confection ont été annulées. Un autre exemple se situe dans le secteur de la transformation de la viande aux États-Unis où les mesures d'hygiène et de distanciation n'ont pas été appliquées, ce qui a conduit à l'infection de plusieurs milliers d'employés et employées et à la mort d'au moins 260 d'entre eux.

Les personnes en situation d'emplois précaires ont été les plus durement touchées par la pandémie. De tels manquements sont graves et absolument inacceptables. Les entreprises ont la responsabilité d'offrir une protection supplémentaire aux collaborateurs et collaboratrices particulièrement vulnérables et de réagir face aux menaces à l'encontre de leur santé.

Il n'est donc pas étonnant si les actionnaires ont été d'autant plus actifs sur de nombreux sujets sociaux, non seulement de manière réactive, mais aussi de manière préventive. Les informations sur les conditions d'emploi et le traitement du personnel restent cependant encore

très limitées. A ce sujet, la « Workforce Disclosure Initiative » (WDI) est une initiative qui permet aux entreprises de fournir des informations détaillées sur la gestion de leur personnel, tant au sein de l'entreprise que le long de la chaîne d'approvisionnement, ce qui permet à ceux qui investissent de mieux évaluer la performance sociale des entreprises. En 2021, 173 entreprises ont déjà participé à l'initiative, et la tendance est à la hausse !

Quels sont les critères de sélection des campagnes d'engagement ?

Les initiatives d'engagement doivent correspondre aux thématiques prioritaires de l'Ethos Engagement Pool International, qui sont le changement climatique et la biodiversité, les conditions de travail, les droits humains, et la gouvernance d'entreprise. En outre, nous ne soumettons aux membres que les initiatives dont nous attendons un certain impact et pour lesquelles nous savons que les organisations qui les mettent en œuvre disposent des ressources et de l'expérience nécessaires.

Ethos a lancé en 2021 une étude sur la responsabilité numérique des entreprises suisses dont elle a publié les résultats au début de l'année 2022. La responsabilité numérique a aussi été un sujet important en 2021 au niveau de l'engagement international, pouvez-vous nous en dire plus ?

Durant l'été 2021, Ethos et les membres de l'EEP International ont rejoint une initiative qui se préoccupe de la technologie de reconnaissance faciale responsable. Plus de 25 entreprises internationales ont reçu une déclaration d'investisseurs et d'investisseuses dans laquelle ces derniers expriment leurs inquiétudes quant aux risques éthiques et les potentielles dérives liées à cette technologie. Facebook était l'une des entreprises visées. En novembre 2021, elle a annoncé qu'elle mettait fin à la technologie de reconnaissance faciale automatique. Bien sûr que ceci est dû à un ensemble de forces qui étaient à l'œuvre, mais l'engagement actionnarial a également contribué à cette décision.

Quels sont les éléments dont vous êtes particulièrement fière pour l'année 2021 ?

Tout au long de l'année, une activité de dialogue intensive a eu lieu autour de la thématique du travail forcé dans la région autonome ouïgoure du Xinjiang en Chine. De nombreuses entreprises sont exposées au risque de travail forcé de cette minorité ethnique dans leurs chaînes d'approvisionnement, car cette région sèche et chaude produit, entre autres, 20% du coton mondial. Le sujet est politiquement sensible. L'engagement contribue à la sensibilisation et à la réduction de cette crise des droits humains – certains parlements parlent même de génocide. Le dialogue avec les entreprises permet par exemple de mettre fin aux relations commerciales existantes avec les fournisseurs qui transforment du coton provenant de la région autonome ouïgoure du Xinjiang.

Quels sont les projets pour 2022 ?

2022 sera à nouveau une année riche en projets. Tout porte à croire que le nombre de résolutions d'actionnaires sur des sujets sociaux et le soutien lors des votes aux assemblées générales continueront à croître. Nous préparons quelques initiatives passionnantes à ce sujet. L'EEP International va rejoindre une coalition qui cible les entreprises du secteur de la confection avec pour objectif que soit versé au personnel travailleur un salaire équitable qui leur permette d'avoir un niveau de vie décent. En outre, nous allons lancer un nouvel engagement visant spécifiquement le dialogue avec les entreprises qui enfreignent les normes internationales. L'engagement est un outil important qui nous permet de réaliser des améliorations continues et je me réjouis des changements positifs auxquels nous contribuerons à nouveau en 2022.

173
ENTREPRISES

ONT PARTICIPÉ À « WORKFORCE DISCLOSURE INITIATIVE » EN 2021



La participation d'Ethos à des regroupements

Dans la mesure du possible, Ethos participe aux regroupements d'investisseurs permanents et aux organismes actifs dans les domaines d'activités d'Ethos. En 2021, Ethos était membre ou participait aux organismes et groupements suivants.

SUISSE

- Association pour l'économie sociale et solidaire (APRES) www.apres-ge.ch
- Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP) www.asip.ch
- Coalition pour des multinationales responsables www.responsabilite-multinationales.chg
- Organisation faîtière de l'économie des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (AEE Suisse) www.aeesuisse.ch
- proFonds (Association faîtière suisse des fondations et des associations d'utilité publique) www.profonds.org
- Sustainable Finance Geneva www.sfgeneva.org
- Swissscleantech www.swissscleantech.ch
- Swiss Sustainable Finance www.sustainablefinance.ch
- Transparency International Switzerland www.transparency.ch

INTERNATIONAL

- Access to Medicine Index www.accesstomedicineindex.org
- Association éthique et investissement www.ethinvest.asso.fr
- Association française de gouvernement d'entreprise (AFGE) www.afge-asso.org
- Carbon Disclosure Project (CDP) www.cdp.net
- Extractive Industries Transparency Initiative (EITI) www.eiti.org
- Institutional Investors Group on Climate Change (IIGCC) www.iigcc.org
- Interfaith Center on Corporate Responsibility (ICCR) www.iccr.org
- International Corporate Governance Network (ICGN) www.icgn.org
- Investor Alliance for Human Rights www.investorsforhumanrights.org
- Montréal Carbon Pledge www.montrealpledge.org
- Reporters sans frontières www.rsf.org
- Principes pour l'Investissement Responsable www.unpri.org
- Shareholders for Change (SfC) www.shareholdersforchange.eu
- Sustainable Stock Exchanges Initiative www.sseinitiative.org

LES ACTIVITÉS D'ETHOS SERVICES SA 2021

Aperçu des prestations d'Ethos Services

La société Ethos Services propose les quatre types de produits suivants dans le domaine de l'investissement socialement responsable.



ANALYSES DE DURABILITÉ

Cette gamme de prestations inclut les screenings de portefeuille et de fonds d'investissement selon des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) ainsi que les ratings et analyses ESG de sociétés ou émetteurs suisses et étrangers.

SOLUTIONS D'INVESTISSEMENTS DURABLES

L'ensemble des fonds de placement Ethos, des indices Ethos et des mandats de conseil en gestion durable appliquent une approche d'investissement socialement responsable. Tous les fonds sont ouverts aux investissements privés. Les indices durables peuvent être utilisés par les investisseurs et les investisseuses.

SERVICES D'ANALYSES D'ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Des recommandations de vote et une assistance administrative pour l'exercice des droits de vote sont proposées aux actionnaires.

DIALOGUE ACTIONNARIAL

- L'Ethos Engagement Pool Suisse engage le dialogue avec les instances dirigeantes des sociétés cotées en Suisse;
- L'Ethos Engagement Pool International engage le dialogue au niveau international, notamment sous forme de participation à des initiatives d'engagement collectif.

LES VALEURS D'ETHOS

Indépendance

Ethos est une fondation de droit suisse principalement financée par des investisseurs institutionnels, permettant à Ethos d'agir en toute indépendance. Ethos n'offre pas de services de conseil aux sociétés analysées.

Professionnalisme

Ethos dispose d'une excellente connaissance des sociétés suisses au vu du dialogue actionnarial mené tout au long de l'année.

Transparence

Ethos publie sur son site son rapport annuel et ses comptes. En matière d'exercice des droits de vote, Ethos communique publiquement ses lignes directrices de vote et ses positions de vote.

ETHOS EN BREF

Fondation Ethos

232 institutions membres au 31.12.2021

Ethos Services

Propriété de la Fondation Ethos et de plusieurs de ses membres

24 ans d'expérience de l'investissement socialement responsable :

- CHF 3.5 milliards d'actifs dans les de placement et les répliquions d'indices
- 1'000 analyses d'assemblées générales par an
- Engagement actionnarial avec plus de 500 sociétés dans le monde
- Plus de 2'000 analyses et ratings ESG par an

« BEST FOR THE WORLD 2021 »

Certifiée B Corp depuis mai 2020, Ethos Services SA a été nommée « Best For The World 2021 » dans la catégorie Gouvernance. Cette nomination distingue des entreprises qui répondent aux normes les plus élevées de performance sociale et environnementale, de responsabilité et de transparence. Elle est attribuée chaque année aux 5% des entreprises certifiées B Corp qui obtiennent les meilleures notes dans leur secteur d'activité au sein de l'une des catégories suivantes : la gouvernance, les politiques envers les collaborateurs, les relations avec les clients et la collectivité et le respect de l'environnement.

Ethos Services SA fait ainsi partie des sept entreprises suisses qui ont été nommées « Best For The World » en 2021 dans l'une des cinq catégories couvertes par B Corp. La certification est attribuée par B Lab, un organisme sans but lucratif établi aux États-Unis, en Europe, en Amérique du Sud, au Canada, en Australie et en Nouvelle-Zélande.

3.5

CHF MILLIARDS D'ACTIFS

DANS LES FONDS DE PLACEMENT,
ET LES RÉPLIQUIONS D'INDICES

Analyses de durabilité

ANALYSES EN LIEN AVEC DES CRITÈRES D'EXCLUSION ET DES RATINGS ESG

Pour investir de manière socialement responsable, les actionnaires ont besoin de plus d'informations que les seules données financières. En particulier, les informations dans les domaines liés à la responsabilité environnementale et sociale ainsi qu'à la gouvernance d'entreprise (ESG) jouent un rôle clé.

A cet effet, Ethos Services propose aux investisseurs institutionnels diverses prestations en matière d'analyse extra-financière des sociétés comprises dans les indices SPI, SBI AAA-BBB, MSCI World ex CH ainsi que des 250 plus grandes entreprises de l'indice MSCI Emerging Markets.

Les analyses ESG sont disponibles par le biais de la plateforme électronique d'Ethos. Des rapports sur près de 2'000 sociétés sont ainsi accessibles à tout moment. La plateforme permet également à la clientèle de charger son portefeuille pour avoir un aperçu de son positionnement en matière ESG et de son exposition aux exclusions liées aux produits ou aux sociétés controversées.

ANALYSES ENVIRONNEMENTALE, SOCIALE ET DE GOUVERNANCE (ESG)

La détermination des critères d'analyses et de leur pondération dépend de la bonne pratique en matière ESG, des enjeux sectoriels ainsi que de la pratique des différents marchés. L'analyse quantitative est accompagnée d'une analyse qualitative des produits de l'entreprise ainsi que de son exposition à des controverses sérieuses ou majeures.

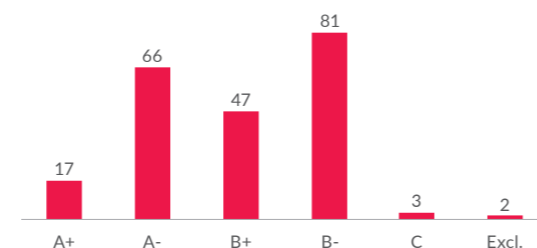
UNIVERS COUVERTS PAR ETHOS

- Swiss Performance Index
- MSCI World ex CH
- MSCI Emerging Markets top 250
- SBI AAA-BBB

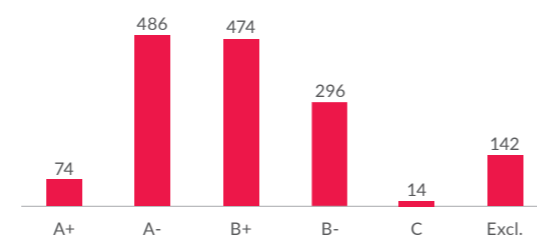
Les analyses de durabilité des sociétés intègrent une évaluation environnementale, sociale et de gouvernance. La partie environnementale et sociale recouvre des thèmes aussi variés que la stratégie et le système de management environnemental, les employés et employées, la durabilité des produits, les droits humains, les fournisseurs et les relations avec la société civile. La dimension liée à la gouvernance comprend des sujets tels que la transparence, la structure du capital, la composition et le fonctionnement du conseil d'administration, le système de rémunération, les droits des actionnaires et l'éthique des affaires.

DISTRIBUTION DES RATINGS ESG

SPI (216 sociétés analysées)



MSCI World ex CH (1'486 sociétés analysées)



DISTRIBUTION DES RATINGS CARBONE

SPI (216 sociétés analysées)



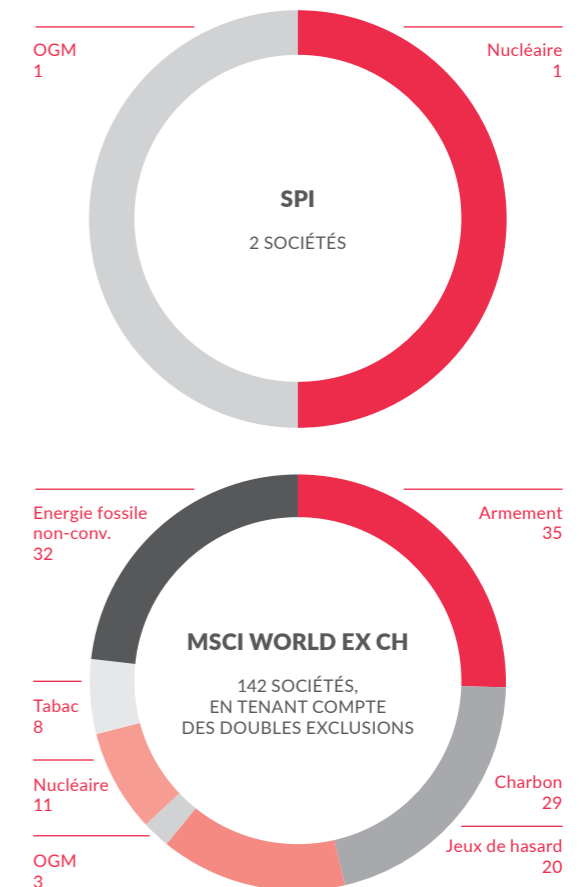
MSCI World ex CH (1'486 sociétés analysées)



FILTRE D'EXCLUSIONS BASÉS SUR LES PRODUITS ET SUR LE COMPORTEMENT

Ethos Services effectue une analyse des sociétés pour vérifier si elles ne devraient pas être exclues d'un portefeuille durable. Cela pourrait par exemple être le cas si une part significative du chiffre d'affaires est réalisée dans un secteur d'activité sensible (armement, tabac, nucléaire, organismes génétiquement modifiés, etc.). Un autre facteur d'exclusion potentiel est lié au comportement des sociétés dans le cadre de leurs activités, notamment dans le cas de violations répétées de conventions internationales ratifiées par la Suisse ou dans le cas de controverses graves en matière environnementale et sociale (violation des droits humains, atteinte majeure à l'environnement naturel, etc.).

NOMBRE DE SOCIÉTÉS SUJETTES À DES EXCLUSIONS LIÉES AUX PRODUITS



SCREENING DE PORTEFEUILLES

Ethos Services effectue des « screenings » de portefeuilles existants, aussi bien en fonction de critères environnementaux, sociaux et de gouvernement d'entreprise prédéfinis que de critères d'exclusion.

A ce titre, les investisseurs et les investisseuses peuvent confier à Ethos un mandat d'analyse ESG de leur portefeuille. L'analyse se fait au niveau du portefeuille dans sa globalité ainsi qu'au niveau de chaque fonds de placement qui le compose.

Solutions d'investissements durables

Au 31.12.2021, Ethos Services conseillait CHF 3.5 milliards au travers de ses différentes solutions d'investissements, à savoir fonds de placement, mandats de conseil en gestion durable et indices. Ethos Services a son propre processus d'investissement qui :

- Privilégie un horizon d'investissement et un actionariat à long terme dans les entreprises ;
- Intègre des critères environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance (ESG) dans l'évaluation des sociétés, en complément de l'analyse classique ;
- Applique deux catégories de critères d'exclusion :
 - Exclusions liées aux produits des sociétés
Exclusion des sociétés qui réalisent plus de 5% de leur chiffre d'affaires dans l'un des secteurs suivants : armement, énergie nucléaire, tabac, organismes génétiquement modifiés dans le secteur agrochimie, jeux de hasard, pornographie, charbon et énergies fossiles d'origine non conventionnelle.

- Exclusions liées au comportement des sociétés
Exclusion des sociétés qui font l'objet d'une controverse grave en matière environnementale, sociale ou de gouvernance.

Les analyses ESG des sociétés sont effectuées par les analystes d'Ethos Services. Pour les sociétés cotées hors de Suisse, Ethos s'appuie également sur les données des consultants Sustainalytics, Reprisk et Trucost.

LISTE DES FONDS ETHOS

	INVESTISSEURS	FORTUNE (31.12.2021)
ACTIONS		
SUISSE		
Ethos II – Swiss Sustainable Equities	Tous	365 Mio
Ethos – Equities CH indexed, CG	Tous	248 Mio
Vontobel Fund (CH) – Ethos Equities Swiss M & S	Tous	1'322 Mio
INTERNATIONALES		
Ethos II – Swiss Sustainable World ex CH	Tous	132 Mio
Clartan-Ethos ESG Europe Small & Mid Cap	Tous	33 Mio
Unigestion – Ethos Environmental Sustainability LP*	Tous	33 Mio
OBLIGATIONS		
SUISSE		
Ethos – Bonds CHF	Tous	125 Mio
INTERNATIONALES		
Ethos – Bonds international	Tous	126 Mio
MIX		
FONDS D'ALLOCATION D'ACTIFS		
Ethos – Sustainable balanced 33	Tous	27 Mio

* Ce fonds est actuellement fermé aux nouveaux actionnaires.

FONDS DE PLACEMENT

Les actifs totaux des fonds de placement conseillés et distribués par Ethos se montaient au 31.12.2021 à CHF 2.3 milliards. Pour la gestion des fonds, Ethos collabore avec plusieurs partenaires bancaires (BCV, Clartan, Vontobel et Unigestion).

Les fonds sont évalués quotidiennement. Ethos publie les performances et des factsheets mensuelles sur www.ethosfund.ch.

MANDATS DE CONSEIL EN GESTION DURABLE

Pour les investisseurs institutionnels souhaitant investir avec une approche d'investissement socialement responsable (ISR) sans passer par l'un des fonds de placement existants, Ethos propose de mettre en place des solutions de mandats de conseil discrétionnaire. Leur valeur totale au 31.12.2021 s'est élevée à CHF 261 millions.

INDICES ETHOS

L'indice Ethos Index on MSCI World a pour but d'exclure de l'indice traditionnel MSCI World les sociétés répondant aux critères d'exclusions définis ci-dessus. La famille d'indices Ethos Swiss Corporate Governance Index (ESCGI) privilégie les entreprises qui respectent les meilleures pratiques en matière de gouvernement d'entreprise. L'indice ESCGI se base sur les sociétés cotées en Suisse (SPI), tandis que l'ESCGI Large se concentre sur les 20 plus grandes capitalisations de la bourse (SPI Large).

Au 31.12.2021, les indices ESCGI étaient répliqués par des actifs totalisant CHF 1.15 milliards (incluant CHF 248 millions du fonds Ethos - Equities CH indexed, CG).

NOUVEAUTÉS EN 2021

Le 25 novembre 2021, les trois fonds d'investissement Ethos qui avaient été soumis pour certification au Forum allemand pour les investissements durables (FNG) ont obtenu un label FNG deux étoiles pour l'année 2022. Ce label certifie que les fonds répondent aux normes de qualité pour les investissements durables telles que définies par l'organisme indépendant FNG.

Le 1^{er} avril 2021, six fonds de la gamme Ethos ont été transférés auprès de la BCV. Ils sont désormais gérés par BCV Asset Management et administrés par Gérifonds, filiale du groupe en charge de la direction des fonds.

PERFORMANCES 2021 DES INDICES ETHOS

Ethos Swiss Corporate Governance Index

	ESCGI TR	SPI TR
2021	23.74%	23.38%
Depuis lancement 27.01.2017 (ann.)	12.82%	12.63%

Indice calculé par SIX Swiss Exchange

Ethos Index on MSCI World

	ETHOS INDEX	MSCI WORLD
2021	26.67%	26.11%
Depuis lancement 27.01.2015 (ann.)	13.16%	12.58%

Indice calculé par MSCI sur la base des exclusions Ethos

Service d'analyse d'assemblées générales

Ethos Services propose aux investisseurs institutionnels l'analyse des assemblées générales d'actionnaires avec recommandations de vote pour l'ensemble des sociétés cotées en Suisse ainsi que les principales sociétés cotées hors de Suisse.

Les 24 ans d'expérience d'Ethos dans le domaine de la gouvernance et de l'analyse des assemblées générales permettent à Ethos de proposer un service de haute qualité pour répondre aux exigences législatives de l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés cotées (ORAb), obligeant les caisses de pension suisses à exercer leurs droits de vote pour les actions de sociétés cotées en Suisse détenues en direct.

De plus, Ethos offre, via sa plateforme électronique, un accès facilité à ses analyses et recommandations de vote ainsi qu'à des informations sur les sociétés analysées. La plateforme permet également aux clients et aux clientes d'établir facilement des rapports individualisés de leurs propres positions de vote.

LIGNES DIRECTRICES DE VOTE

L'ensemble des recommandations de vote formulées par Ethos Services sont basées sur ses lignes directrices de vote. Ces lignes directrices se fondent sur la Charte d'Ethos, qui repose elle-même sur le concept de développement durable, ainsi que sur les principaux codes de bonne pratique en matière de gouvernement d'entreprise. Etant donné que les lois et la pratique évoluent rapidement, les lignes directrices sont revues et adaptées chaque année.

Les lignes directrices de vote sont disponibles sur www.ethosfund.ch.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES SUISSES

Durant l'année 2021, Ethos Services a analysé l'ordre du jour de l'ensemble des sociétés comprises dans l'indice Swiss Performance Index et voté lors de toutes les assemblées générales des sociétés cotées en Suisse comprises dans les différents fonds de placement d'Ethos. L'ensemble des positions de vote ont été définies conformément aux lignes directrices de vote d'Ethos.

Les positions de vote concernant les sociétés suisses sont publiées sur www.ethosfund.ch cinq jours avant les assemblées générales. Une revue trimestrielle des positions adoptées par Ethos est communiquée sur le même site internet.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES NON SUISSES

Ethos Services formule des recommandations de vote pour les sociétés comprises dans l'indice MSCI Europe ainsi que pour les 200 plus grandes sociétés nord-américaines et les 100 plus grandes sociétés de la zone Asie-Pacifique.

La plupart des analyses des assemblées générales étrangères ont été effectuées par les partenaires d'Ethos et font l'objet d'une vérification afin d'assurer le respect des lignes directrices de vote d'Ethos. L'approche par le biais d'un groupe de partenaires locaux permet de tenir compte des spécificités nationales, tout en respectant les règles fondamentales de bonne pratique en matière de gouvernance d'entreprise et en appliquant le concept de responsabilité sociale de l'entreprise.

Pour les sociétés européennes, les analyses ont été effectuées par les différents membres nationaux du réseau de consultants ECGS (Expert Corporate Governance Service) dont Ethos est le membre suisse. Les analyses des assemblées générales des sociétés basées en Amérique du Nord ont été effectuées en collaboration avec le consultant canadien Groupe investissement responsable (GIR).

Une revue trimestrielle des positions adoptées par Ethos est communiquée sur www.ethosfund.ch.

LARGE COUVERTURE D'ANALYSES

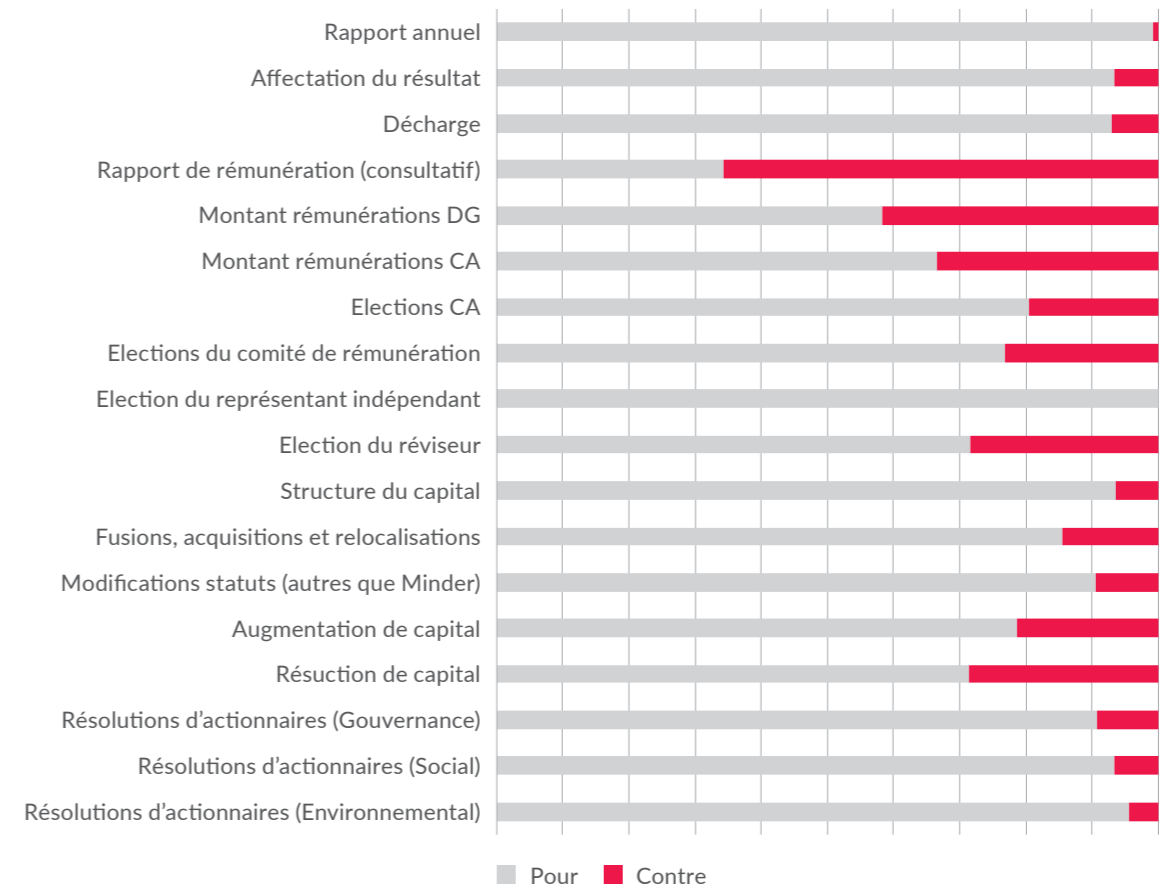
- Cinq univers suisses (SPI, 100 plus grandes sociétés suisses, SMI Expanded, SLI, SMI)
- MSCI Europe
- MSCI North America (200 plus grandes sociétés)
- MSCI Asia Pacific (100 plus grandes sociétés)

LES POSITIONS DE VOTE 2021 POUR LES SOCIÉTÉS SUISSES ET ÉTRANGÈRES

Nombre d'analyses et résolutions

	NB D'ANALYSES	NB DE RÉOLUTIONS ANALYSÉES	RECOMMANDATIONS DE VOTE ETHOS	
			POUR	CONTRE
Suisse	245	4'150	78%	22%
Etranger	701	9'596	79%	21%
TOTAL	946	13'746	78%	22%

Taux d'approbation par sujet



Dialogue actionnarial

Engager le dialogue avec les sociétés est une condition nécessaire pour tout investisseur à long terme guidé par le concept de développement durable. Le dialogue a pour but de sensibiliser les entreprises aux bonnes pratiques en matière de gouvernement d'entreprise et aux exigences du développement durable, afin d'entamer un processus d'amélioration. L'objectif est d'augmenter de manière durable la valeur de l'entreprise pour ses actionnaires, et parallèlement pour l'ensemble de ses parties prenantes.

ETHOS ENGAGEMENT POOL SUISSE

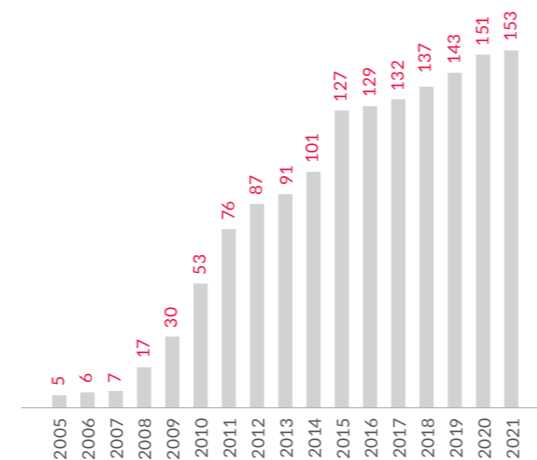
Afin de permettre aux institutions suisses exonérées fiscalement, en particulier aux caisses de pension suisses, d'engager le dialogue de manière conjointe, Ethos Services a lancé en 2004 l'Ethos Engagement Pool Suisse (EEP Suisse). Ce programme collectif de dialogue reçoit le mandat d'entreprendre, au nom de ses membres, un dialogue actif avec les entreprises cotées en Suisse. Au 31.12.2021, l'EEP Suisse comptait 153 membres (151 membres à fin 2020). La liste des institutions membres est communiquée sur www.ethosfund.ch.

En 2021, le dialogue a été mené avec les 150 plus grandes sociétés comprises dans l'indice SPI. Les principaux thèmes de dialogue ont été les suivants:

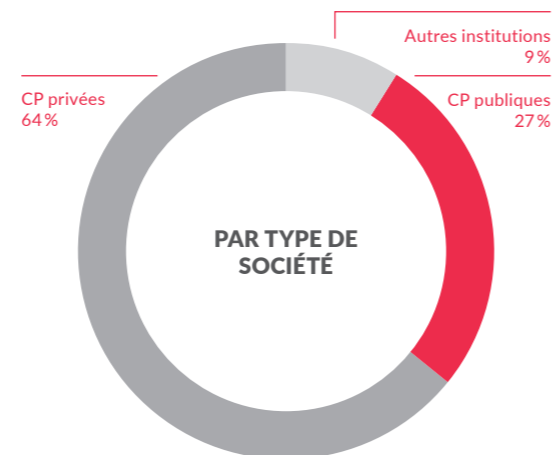
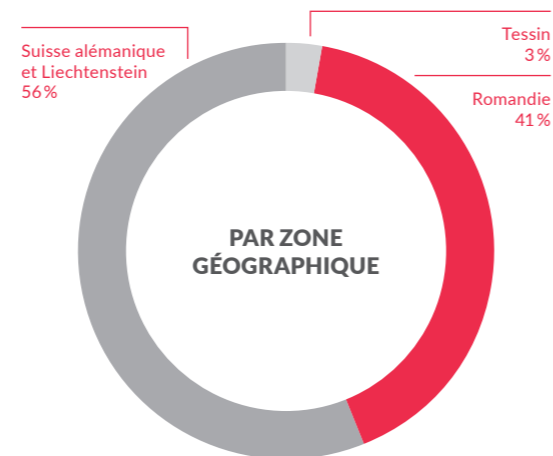
- Gouvernement d'entreprise**
 Composition et fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités, couverture des enjeux et mise en œuvre du code de conduite, rémunérations des instances dirigeantes, responsabilité fiscale des entreprises.
- Responsabilité environnementale et sociale**
 Reporting environnemental et social, stratégie face au changement climatique, conditions de travail et respect des droits humains, notamment au sein de la chaîne d'approvisionnement.

Le choix des thèmes est effectué annuellement par les membres de l'EEP Suisse. Le financement du pool est assuré exclusivement par ses membres; la participation financière est fonction du montant détenu en actions suisses.

Evolution des membres



Répartition des membres en Suisse



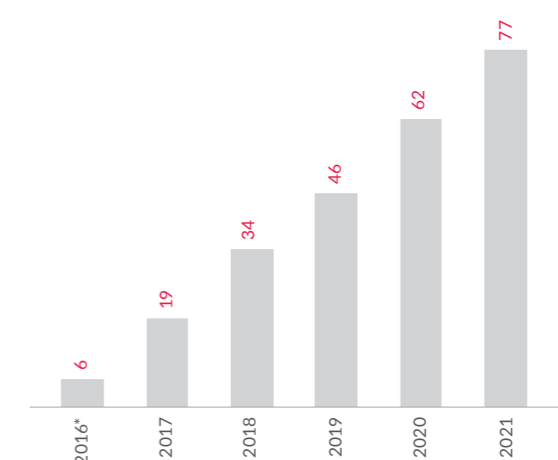
ETHOS ENGAGEMENT POOL INTERNATIONAL

À la suite du succès du programme de dialogue avec les sociétés cotées en Suisse, l'Ethos Engagement Pool International (EEP International) a été lancé en 2017 pour étendre ce dialogue aux sociétés cotées à l'étranger. Au 31.12.2021, l'EEP comptait 77 membres (62 membres à fin 2020). La liste des institutions membres est communiquée sur www.ethosfund.ch.

Le dialogue sur la gouvernance et la responsabilité sociale et environnementale est engagé soit sous la forme de participation à des initiatives d'engagement collectif international soit directement avec les sociétés. Ethos assure une veille des initiatives d'engagement depuis de nombreuses années déjà. Cela a amené les membres de l'EEP International à participer en 2021 activement à 38 initiatives d'engagement collectif international sur des sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance. Le résumé des démarches d'engagement entreprises au nom de l'EEP International est publié dans le rapport synthétique 2021, disponible sur www.ethosfund.ch.

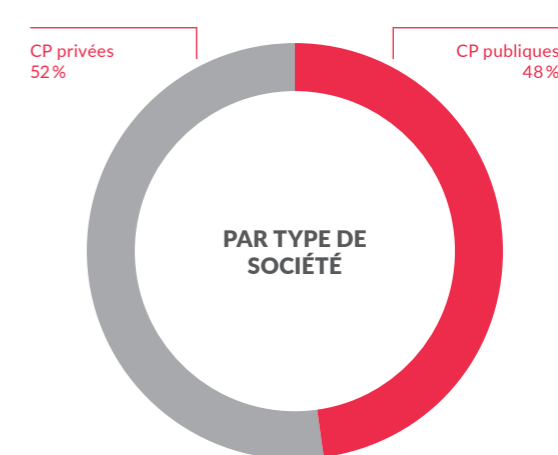
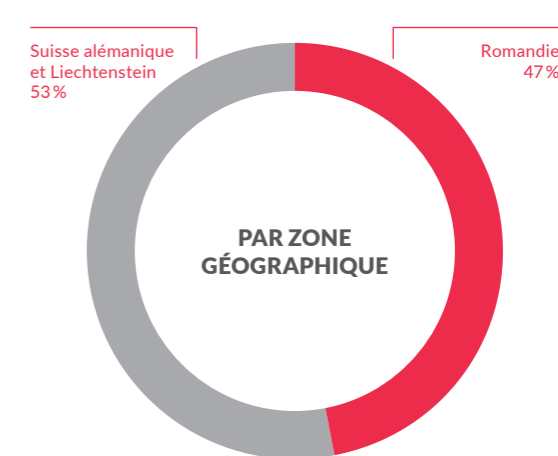
Leur regroupement au sein de l'EEP International permet aux investisseurs institutionnels de profiter du réseau international constitué d'investisseurs institutionnels ou de groupements d'investisseurs dont Ethos fait partie depuis de nombreuses années.

Evolution des membres



* L'EEP International a été fondé par 6 caisses de pension en 2016.

Répartition des membres en Suisse





LA RESPONSABILITÉ
SOCIALE, NUMÉRIQUE,
ENVIRONNEMENTALE
ET CLIMATIQUE
D'ETHOS

La responsabilité sociale d'Ethos

Ethos Services est particulièrement attentif aux conditions de travail de ses collaborateurs et collaboratrices, notamment la formation, l'égalité salariale et le bien-être au travail.

A ce sujet, Ethos Services encourage activement la formation continue et contribue régulièrement à la formation et l'encadrement d'étudiants et d'étudiantes dans le cadre de recherches menées dans les domaines de spécialisation d'Ethos.

FORMATIONS

Ethos Services a financé 16 formations et certifications pour 11 collaborateurs et collaboratrices différents en 2021. En 2021 deux étudiants ont eu l'opportunité d'intégrer l'équipe d'Ethos pour des stages entre trois et quatre mois.

La politique salariale d'Ethos Services tient uniquement compte des compétences et de l'expérience, indépendamment du genre.

Par ailleurs, Ethos Services a intégré dans son règlement la possibilité d'effectuer un jour de télétravail par semaine pour l'ensemble du personnel pour qui la nature du cahier des charges le permet.

Ethos Services a mandaté un médiateur externe en tant que « personne de confiance en entreprise », auquel son personnel a accès en permanence en cas de besoin, notamment en cas de conflits, harcèlement, violation des réglementations de l'entreprise ou pour un soutien psychologique. L'appel à ce service est confidentiel. En 2021, un seul appel a eu lieu, notamment dans la catégorie « soutien psychologique ».

Dans la mesure du possible, les fournisseurs locaux sont favorisés.

Les directives d'Ethos prévoient que le personnel et les membres des conseils s'engagent à respecter les dispositions de la Charte de l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP), ainsi que le Code de conduite d'Ethos. Ce code de conduite repose sur les valeurs précisées dans la Charte d'Ethos, elle-même fondée sur le concept de développement durable. Cela implique une vision à long terme, un respect des plus hauts standards en matière d'éthique des affaires et une attention à l'ensemble des parties prenantes d'Ethos. En 2021, les directives ci-dessus étaient signées par l'intégralité des équipes et la vérification de ce mécanisme fait partie du mandat de révision.

Ethos propose à ses collaboratrices et collaborateurs 20 semaines de congé maternité et 4 semaines de congé paternité. La rémunération est maintenue à 100% durant l'intégralité du congé.

EGALITÉ SALARIALE

Ethos Services a participé de manière volontaire à l'analyse de l'égalité salariale par le biais de l'utilisation de l'outil « Logib » fourni par la Confédération suisse.

Le score calculé par l'outil indique s'il existe, au niveau de l'entreprise, un déséquilibre entre les femmes et les hommes en comparaison avec ce qui est attendu au vu de la fonction, de l'expérience personnelle et de la formation (plus le score est bas, plus le risque d'inégalité est faible). Ethos a obtenu un score global de 1.5 (aucun déséquilibre en défaveur d'un sexe).

Risque en matière de non-respect de l'égalité salariale



Extrait du récapitulatif de l'analyse de l'outil « Logib »

INDICATEURS	2021	2020
Nombre d'employés au 31.12	28	24
Equivalent postes à plein temps	25.2	22.6
Dont femmes	9.4	9.8
Dont hommes	15.8	12.8
Nombre d'employés à temps partiel	11	5
Dont femmes	5	1
Dont hommes	6	4
Rotation du personnel	3.8%	8.3%
Congé maternité	2	1
Congé paternité	1	1

100%

DE LA RÉMUNÉRATION
DU PERSONNEL

EST MAINTENUE DURANT
LES CONGÉS MATERNITÉS
ET PATERNITÉS



La responsabilité numérique d'Ethos

Ethos Services a souhaité mettre en place une politique claire en matière de responsabilité numérique. Le conseil d'administration a constitué un comité ESG & Digitalisation pour l'assister, notamment dans le domaine de la transformation numérique responsable.

Dans le cadre de ses analyses, Ethos Services collecte ou achète des données publiquement disponibles sur les sociétés analysées et a mis en place des processus d'automatisation de traitement des données.

En matière de données personnelles, Ethos Services restreint la collecte de données au minimum nécessaire pour ses opérations. Dans le cadre des sites internet d'Ethos Services notamment:

- Aucune donnée personnelle n'est vendue ni transmise à des tiers;
- Lors de l'accès à la plateforme client, Ethos Services collecte des données d'accès et d'utilisation et a accès à l'activité du client, ceci uniquement afin de garantir un niveau de sécurité élevé et une optimisation des performances du site;
- Lors de l'accès au site public d'Ethos, Ethos Services enregistre uniquement des données d'utilisation non personnelles, notamment par l'utilisation de Google Analytics. Ces données sont conservées 26 mois et peuvent être utilisées dans des buts statistiques internes à Ethos Services ou pour des objectifs d'optimisation des performances du site;
- Lors de l'enregistrement d'une adresse électronique aux newsletters d'Ethos Services, les données sont stockées dans une banque de données séparée, qui ne possède aucun lien avec des fichiers journaux anonymes. L'enregistrement des données peut être annulé à tout moment.

Ethos Services n'utilise pas d'algorithme, ni de technique de profilage dans le cadre du traitement des données personnelles.

Des audits de sécurité et de protection de données sont effectués régulièrement avec des prestataires externes. Ces audits incluent la protection des données d'Ethos Services, de son personnel et de sa clientèle. Une campagne de formation du personnel à la sécurité informatique et à la protection des données a été lancée en 2021.

100 %

DES CENTRES DE DONNÉES D'ETHOS

**UTILISENT DE L'ÉNERGIE
RENOUVELABLE**



La responsabilité environnementale et climatique d'Ethos

Ethos agit en permanence pour essayer de réduire au maximum l'empreinte environnementale et climatique de ses activités. Cela concerne en particulier ses activités d'investissements, qui ont un impact important sur l'environnement et le climat, mais également ses propres activités opérationnelles.

Consciente de ses responsabilités, Ethos a pour ambition de montrer l'exemple et d'appliquer à soi-même les meilleures pratiques ESG qu'elle prône auprès des entreprises cotées.

En décembre 2021, Ethos a signé l'initiative « Net Zero Asset Managers » et s'est ainsi formellement engagé à réduire ses émissions nettes de gaz à effet de serre (GES) à un niveau compatible avec l'objectif de l'Accord de Paris d'ici à 2050.

L'objectif « Net Zero » représente un état dans lequel les émissions produites par les activités humaines seraient entièrement absorbées par des puits de carbone naturels ou artificiels. Si cet objectif ne peut être réalisé qu'à l'échelle de la planète, les entreprises et les actionnaires qui les financent jouent un rôle crucial pour contribuer à l'atteindre.

GOVERNANCE CLIMATIQUE

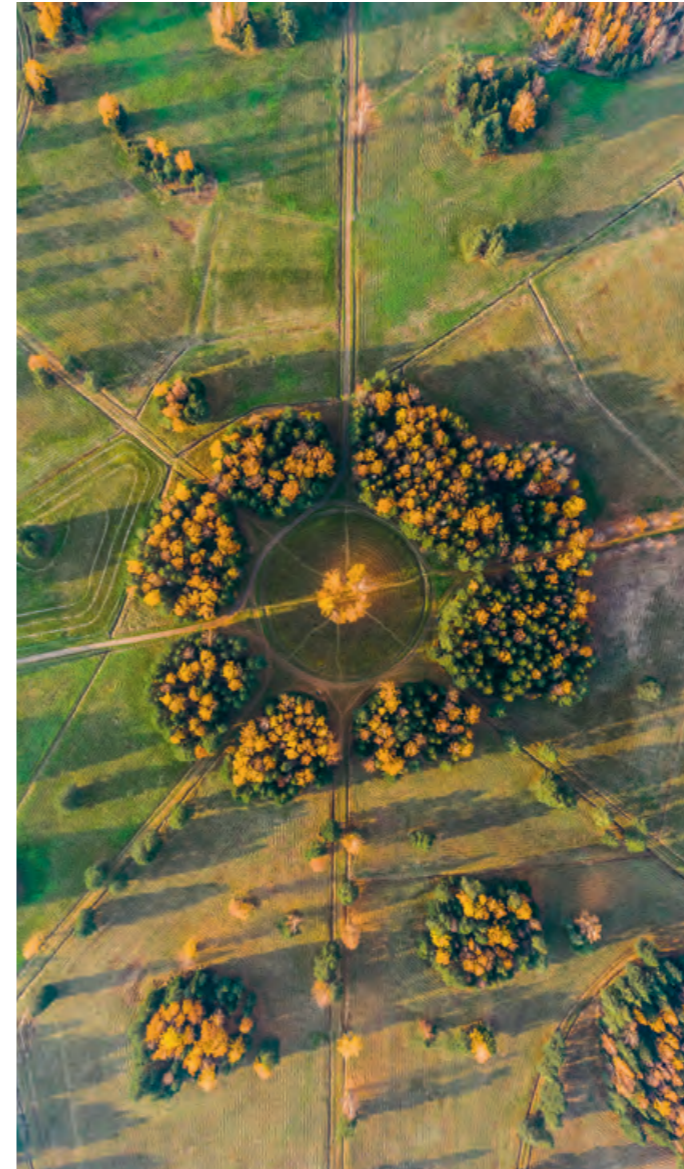
Le conseil de fondation est l'organe suprême de la Fondation Ethos. Selon les statuts, il a pour devoir de veiller à l'exécution des deux buts inscrits dans la Charte de la fondation :

- Favoriser l'investissement socialement responsable (ISR);
- Promouvoir un environnement socio-économique stable et prospère.

Le conseil d'administration d'Ethos Services est chargé de superviser la mise en œuvre et l'exécution de la stratégie, y compris la stratégie climatique. Il s'est doté en 2020 d'un comité ESG & Digitalisation dont le but est notamment de l'assister dans ses responsabilités en regard du contrôle des pratiques et de la stratégie ESG d'Ethos et de sa transformation numérique (données, technologie et stratégie d'innovation technologique). Ses tâches sont les suivantes :

- Vérifier le suivi de l'empreinte environnementale (énergie, déchets et émission de CO₂);
- Préparer à l'intention du conseil une revue de l'impact d'Ethos en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) comprenant un rapport sur l'inclusion des genres, l'éthique, l'intégrité des affaires et l'impact des activités d'Ethos sur la société et l'environnement;
- Soutenir la direction dans l'engagement ESG d'Ethos Services et dans l'application et la mise en œuvre des valeurs définies par la Fondation Ethos.

De son côté, le comité de gestion du conseil d'administration d'Ethos Services est responsable d'approuver, sur proposition de la direction, le lancement de nouveaux produits d'investissement, les changements de méthodologie d'investissement ainsi que les directives d'investissement des différents fonds et mandats sous conseil en gestion, y compris dans le domaine du changement climatique.



La direction, quant à elle, veille à la mise en œuvre de la stratégie. En 2021, elle a ainsi décidé de mettre en place un comité de pilotage afin d'élaborer une feuille de route devant permettre à Ethos d'atteindre son objectif « Net Zero ». Ce comité est composé du directeur, du responsable de l'administration générale, du responsable de l'Engagement international, du project manager ainsi que de représentants des équipes d'analystes ESG.

La stratégie climatique qui en résultera sera soumise aux votes des membres de la Fondation Ethos et des actionnaires d'Ethos Services lors des assemblées générales 2022 qui se tiendront le 9 juin prochain et sera ensuite publiée sur son site internet.

EN SIGNANT L'INITIATIVE « NET ZERO ASSET MANAGERS », ETHOS S'EST ENGAGÉ À :

- Travailler en partenariat avec ses clients sur les objectifs de décarbonation, conformément à l'ambition « Net Zero » d'ici 2050 ou plus tôt pour tous les actifs conseillés;
- Fixer des objectifs intermédiaires pour 2030, conformément au rapport sur le réchauffement climatique du GIEC qui exige une réduction des émissions globales de 50% d'ici là;
- Revoir ces objectifs intermédiaires au moins tous les cinq ans, en vue d'augmenter la proportion d'actifs conseillés couverts jusqu'à ce que 100% des actifs soient inclus;
- Prendre en compte les émissions du portefeuille (domaines 1 et 2) et, dans la mesure du possible, les émissions matérielles du portefeuille (domaine 3);
- Donner la priorité à la réalisation de réductions d'émissions de l'économie réelle dans les secteurs et les entreprises dans lesquels nous investissons;
- En cas de compensation, investir dans l'élimination du carbone à long terme, là où il n'y a pas d'alternative technologiquement et/ou financièrement viable pour éliminer les émissions;
- Au besoin, créer des produits d'investissement alignés sur des émissions nettes nulles d'ici 2050 et faciliter l'augmentation des investissements dans les solutions climatiques;
- Fournir à la clientèle propriétaire d'actifs des informations et des analyses sur l'investissement « Net Zero » et les risques et opportunités climatiques;
- Mettre en œuvre une stratégie d'engagement, avec une politique claire d'escalade et de vote, qui soit conforme à notre ambition d'atteindre l'objectif « Net Zero » d'ici 2050 ou avant;
- Publier chaque année un rapport selon les recommandations du TCFD, y compris une stratégie climatique, et les soumettre à l'approbation des membres et actionnaires pour examen afin de s'assurer que l'approche appliquée est basée sur une méthodologie robuste, conforme à l'objectif « Net Zero » et aux engagements pris ici.

GESTION DES RISQUES CLIMATIQUES

La stratégie climatique d'Ethos repose sur une double analyse des risques et des opportunités liés au climat et s'inscrit dans le cadre d'un objectif de décarbonation de ses fonds d'investissement et de réduction de ses propres émissions. Elle vise également à aider ses membres et sa clientèle à réduire leur empreinte carbone.

Le rôle central du secteur financier dans la transition énergétique est reconnu dans l'Accord de Paris, qui stipule qu'il est nécessaire de « rendre les flux financiers compatibles avec une trajectoire vers de faibles émissions de GES et un développement résilient au changement climatique ». Les institutions financières disposent en effet d'une influence unique sur les autres acteurs économiques auxquels elles fournissent des capitaux et des services indispensables à leur développement. Il est donc essentiel qu'elles utilisent cette influence pour inciter les entreprises à réduire leurs émissions de GES et contribuer ainsi à la décarbonation de l'économie mondiale.

A ce titre, Ethos continue de développer en permanence son offre et ses prestations en matière de finance durable et s'engage activement pour un monde à zéro émission nette de GES en intégrant le risque climatique dans la gestion des risques à l'échelle de l'entreprise et dans ses propres opérations.

Le changement climatique et ses conséquences représentent un risque à part entière pour les actionnaires. En investissant dans des sociétés qui refusent de s'adapter à la transition énergétique, ils s'exposent à d'importantes pertes financières. Il y a d'une part les risques physiques que font peser les événements climatiques sur les actifs des entreprises, mais également les risques dits de transition – liés aux évolutions technologiques, aux changements réglementaires ou aux dégâts de réputation – qui peuvent conduire au blocage et finalement à la perte de valeurs de certains actifs (« stranded assets »). Parmi les exemples les plus connus, on peut citer les réserves en hydrocarbures, les mines et les centrales de charbon, les infrastructures existantes ou encore les droits d'exploration de gisements qui ne pourront jamais être exploités.

Pour Ethos, la gestion de ces risques climatique est cruciale et s'articule autour de plusieurs piliers. Premièrement, les analyses ESG, l'application du filtre « best-in class », le rating carbone ainsi que les exclusions sectorielles et les controverses appliquées par Ethos en amont de l'investissement permettent de sélectionner dans les portefeuilles d'investissement les entreprises qui sont les moins exposées aux risques climatiques. Le risque de mauvaise évaluation du profil climat d'un émetteur est atténué par l'utilisation de nombreuses sources de données différentes :

- Trucost
- Sustainalytics
- CDP
- RepRisk

Dans un second temps, l'utilisation d'outils d'analyse en aval de l'investissement permet d'identifier les entreprises en portefeuille qui ont un impact climatique important afin de les cibler prioritairement lors des activités de dialogue actionnarial menées par Ethos via ses programmes d'engagement. Toutefois, lorsque le dialogue n'aboutit pas, Ethos peut prendre les mesures suivantes :

- Prise de position lors de l'assemblée générale ;
- Recommandation de vote contre les propositions faites par les instances dirigeantes ;
- Dépôt d'une résolution d'actionnaires ;
- Collaboration avec d'autres actionnaires ;
- Engagement de démarches juridiques ;
- Recommandation d'exclusion et désinvestissement.

Ethos cherche également à protéger les actifs de sa clientèle en l'accompagnant dans l'évaluation et la gestion des risques et opportunités liés au climat. En tant qu'institution financière, il est de la responsabilité d'Ethos d'aider ses clients et clientes à relever les défis de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Ethos les aide ainsi à évaluer, gérer et protéger leurs actifs contre les risques liés au climat en proposant des produits et des services innovants en matière d'ISR et de recherche. L'offre élargie de ses prestations permet à sa clientèle de réduire l'empreinte carbone de son portefeuille tout en respectant son objectif financier.

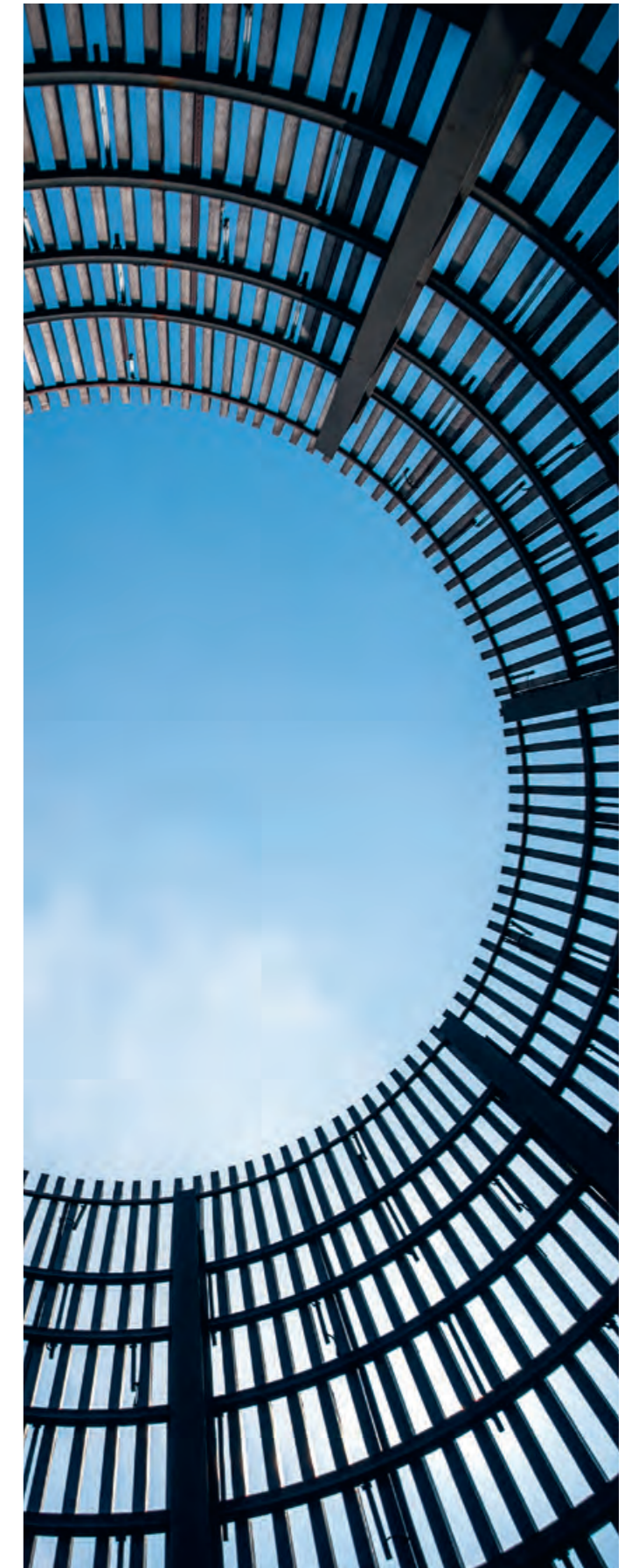
Ethos permet en outre à sa clientèle institutionnelle, des caisses de pension suisses principalement, d'examiner l'empreinte carbone de leurs portefeuilles et de comparer les empreintes carbonées relatives des participations de leur société à celle de l'indice de référence.

Enfin, Ethos agit pour réduire l'empreinte de ses propres activités opérationnelles sur l'environnement et le climat. Ces dernières années, Ethos Services a ainsi pris les mesures suivantes :

- Sauf situation exceptionnelle, l'ensemble des déplacements professionnels du personnel en Suisse s'effectuent en transports publics ;
- Les émissions de CO₂ des vols en avion qui ne peuvent être évités (0 vol en 2021) sont compensées par une contribution à la Fondation MyClimate qui favorise entre autres la promotion des énergies renouvelables ;
- L'abonnement annuel aux transports publics ainsi qu'au parking à vélos sont remboursés au personnel dans le but d'encourager la mobilité douce pour se rendre au travail ;
- L'ensemble des publications se font sur du papier recyclé entièrement à base de vieux papiers ;
- Tout le courrier envoyé par poste bénéficie du label « pro clima » décerné par la Poste suisse ;
- Les bureaux de Genève et de Zurich utilisent l'énergie électrique 100% renouvelable ;
- Le siège principal d'Ethos a déménagé en 2020 dans un bâtiment labélisé Minergie qui répond aux meilleurs standards de la certification DGNB.

Par ailleurs, Ethos Services s'engage continuellement auprès de ses fournisseurs afin de promouvoir l'utilisation d'énergies renouvelables. Les prestataires choisis pour l'hébergement internet utilisent ainsi uniquement des énergies renouvelables.

En 2021, Ethos a entrepris de mesurer précisément ses émissions directes de CO₂ à l'aide de MyClimate, une fondation suisse qui a pour objectif d'aider les entreprises à calculer et réduire leurs émissions. L'empreinte carbone a été mesurée selon la norme « GHG Protocol » et inclut toutes les émissions qui sont sous le contrôle opérationnel d'Ethos Services. En 2021, les émissions directes se sont ainsi élevées à 9.5 tonnes de CO₂e contre 9 tonnes en 2020. Cette augmentation est principalement due au renouvellement partiel du parc informatique en cours d'année.



INDICATEURS

INDICATEURS	2021	2020
Consommation bureau (KWh)	11'360	11'696
Dont énergie renouvelable	100%	100%
Chauffage / refroidissement (KWh)*	42'461	-
Consommation mazout (litres)**	0	2431
Consommation papier (pages A4)	113'410	155'591
Dont papier recyclé	100%	100%
Consommation papier (kg par ETP)	12.42	18.38
Nombre de vols professionnels	0	0

* Données disponibles uniquement depuis 2021.
 ** Depuis le 23 septembre 2020, le siège de Genève est situé dans un bâtiment sans consommation mazout.

INDICATEURS	2021	2020
Empreinte carbone - domaine 1*	2.2	8.75
Empreinte carbone - domaine 2*	7.3	0.20
Empreinte carbone - domaine 3 (activités opérationnelles)*	21.9	16.21
Empreinte carbone - domaine 3 (en lien avec les fonds Ethos)**	34'159	24'480
Intensité CO ₂ des fonds Ethos***	40.0	41.1

* Calculé à l'aide de l'outil MyClimate, en tonnes de CO₂
 ** En tonnes de CO₂, en prenant en compte les domaines 1 et 2 des sociétés investies dans les fonds en actions.
 *** Intensité empreinte CO₂ des fonds Ethos en actions en tonnes de CO₂ par millions de chiffre d'affaires selon la méthode de la moyenne pondérée des intensités (source Trucost).

34'159

EMPREINTE CARBONE EN LIEN AVEC LES FONDS ETHOS AU 31.12.2021

Les émissions absolues sont déterminées en multipliant les émissions totales de CO₂e des entreprises (domaine 1 et 2) par le pourcentage de la capitalisation boursière des entreprises détenues en portefeuille conformément au GHG Protocol, domaine 3 catégorie 15 investissements.

$$\sum_n \left(\frac{\text{Current value of investment } i}{\text{Economic value including cash } i} \right) \times \text{issuer's emissions}$$

40.0

INTENSITÉ CO₂ DES FONDS ETHOS AU 31.12.2021

L'intensité CO₂ est déterminée en divisant les émissions totales de CO₂e des entreprises (domaine 1 et 2) par le chiffre d'affaires de l'entreprise. Le résultat final est obtenu par la pondération de chaque entreprise au sein du portefeuille.

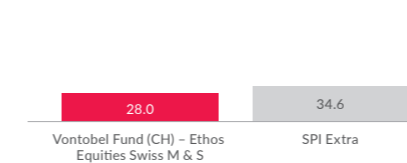
$$\sum_n \left(\frac{\text{Current value of investment } i}{\text{Current portfolio value}} \times \frac{\text{issuer's Scope 1 and Scope 2 GHG emissions } i}{\text{issuer's \$M revenue } i} \right)$$

EMISSIONS CO₂e DES FONDS EN ACTIONS

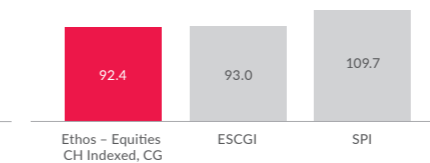
Intensité carbone (tonnes CO₂e / MCHF chiffre d'affaires) au 31.12.2021

Au 31 décembre 2021, l'empreinte carbone des fonds actions Ethos (domaines 1 et 2) était entre 13% et 70% inférieure à celle de leurs indices de référence. Seul le fonds « Clartan Ethos ESG Europe Small & Mid Cap » avait une empreinte carbone supérieure à celle de son indice de référence du fait que l'objectif du fonds est de cibler les entreprises dont les produits ou les services ont un impact positif sur l'environnement ou la société plutôt que celles qui ont une faible intensité carbone.

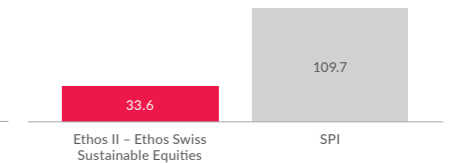
Vontobel Fund (CH) – Ethos Equities Swiss Mid&Small



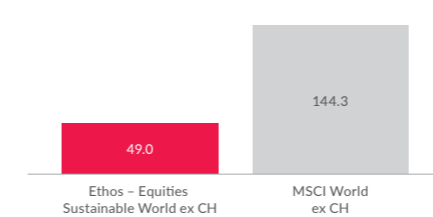
Ethos – Equities CH Indexed, CG



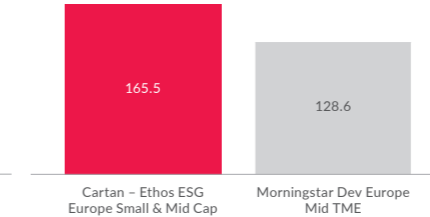
Ethos II – Ethos Swiss Sustainable Equities



Ethos – Equities Sustainable World exCH



Clartan – Ethos ESG Europe Small & Mid Cap

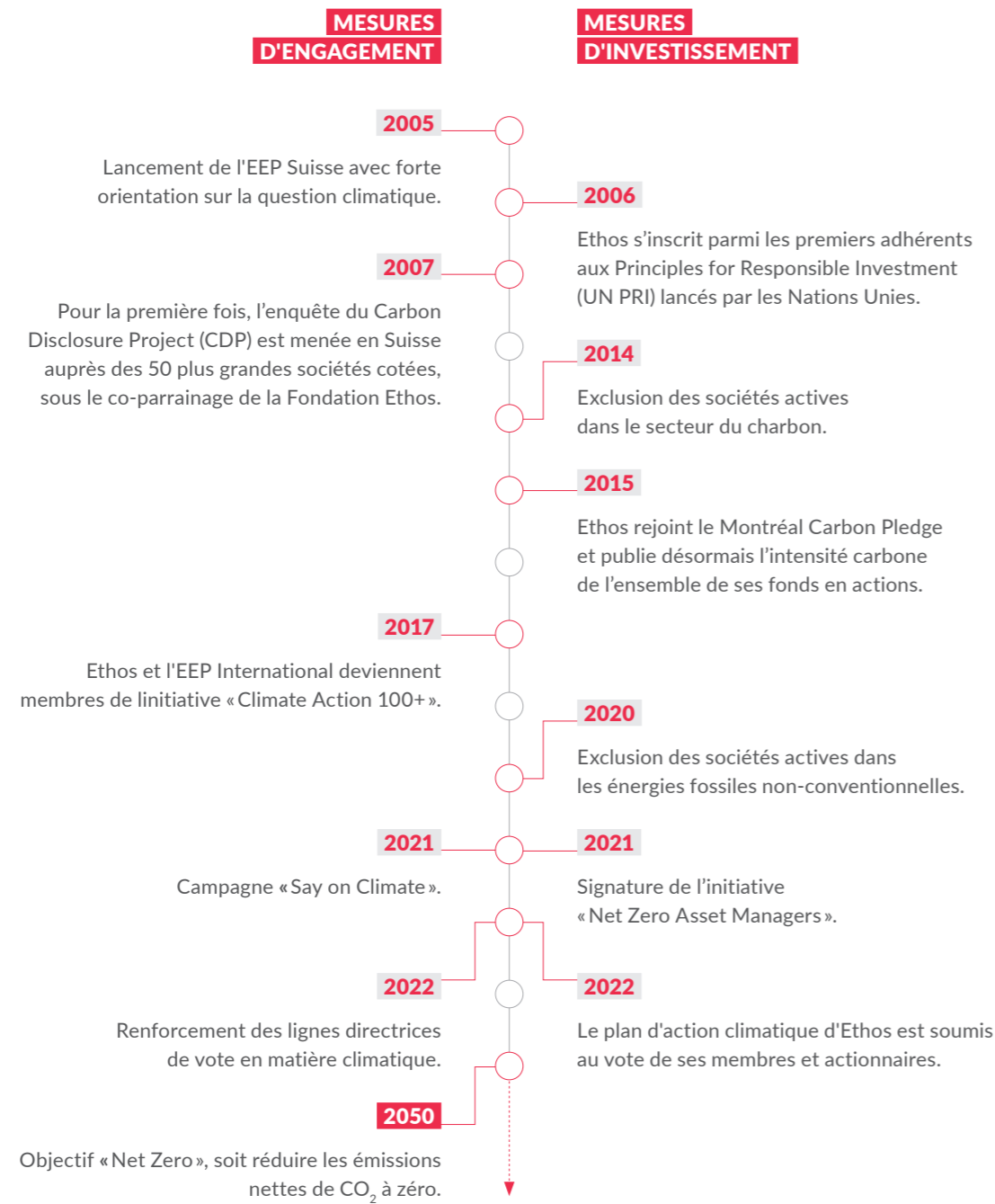


STRATÉGIE CLIMATIQUE

Dans le cadre de son engagement « Net Zero 2050 », Ethos a élaboré une stratégie climatique axée sur les trois mesures suivantes :

- Action 1 : réduire les émissions liées à ses activités de fonds d'investissement
- Action 2 : inciter et aider ses membres et clients à réduire leurs émissions
- Action 3 : réduire ses propres émissions directes et indirectes

Les mesures détaillées de cette stratégie climatique sont présentées dans un document spécifique « Engagement et stratégie climatique d'Ethos » qui sera soumis au vote des actionnaires et des membres de la Fondation Ethos (« Say on Climate »).





RAPPORT DE GOUVERNANCE ET ÉTATS FINANCIERS

2021



Sommaire



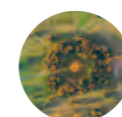
LES CHIFFRES-CLÉS DE 2021

5



LE MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE, DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR

6



GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE 2021

9

- LE GROUPE ETHOS 10
- LA FONDATION ETHOS 12
- ETHOS SERVICES 19



ÉTATS FINANCIERS 2021

29

- LES RÉSULTATS 2021 30
- LES COMPTES DE LA FONDATION ETHOS 32
- LES COMPTES D'ETHOS SERVICES SA 36
- LES COMPTES CONSOLIDÉS 42

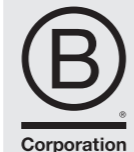
La **Fondation Ethos** regroupe plus de 220 caisses de pension et institutions suisses exonérées fiscalement. Créée en 1997, elle a pour but de promouvoir l'investissement socialement responsable et de favoriser un environnement socioéconomique stable et prospère.

Signatory of:



La société **Ethos Services** assure des mandats de conseil dans le domaine des investissements socialement responsables. Ethos Services propose des fonds de placement socialement responsables, des analyses d'assemblées générales d'actionnaires avec recommandations de vote, un programme de dialogue avec les entreprises ainsi que des ratings et analyses environnementales, sociales et de gouvernance des sociétés. Ethos Services appartient à la Fondation Ethos et à plusieurs membres de la Fondation.

Certified



Conception
BuxumLunic
www.buxumlunic.ch

Imprimé sur « RecyStar »,
100% à base de vieux papiers
sans azurant optique.

©© Ethos, mai 2022



Les chiffres-clés

FONDATION ETHOS

ETHOS SERVICES SA

	2021	2020	2019	2018	2017
FINANCES					
Revenus	1'128'508	688'121	585'297	483'344	374'601
Dépenses	-524'594	-437'266	-361'927	-426'755	-371'709
Résultat net	513'862	218'325	214'075	54'140	-858
Fonds propres	2'307'620	1'793'758	1'575'432	1'361'357	1'307'217
MEMBRES					
Nombre de membres	232	231	232	230	229
Fortune des membres (Mrd CHF)	329	291	255	258	235
FINANCES					
Revenus	9'761'144	7'982'174	6'397'759	5'997'289	5'544'693
Dépenses	-6'895'196	-6'009'750	-5'086'856	-4'919'370	-4'847'029
Résultat net	2'412'525	1'729'397	993'622	830'735	546'201
Fonds propres	7'848'280	6'555'165	5'521'968	5'074'026	4'674'091
Rendement des fonds propres	30.7%	26.4%	18.0%	16.4%	11.7%
Dividende par action	1'100*	785	450	380	300
PRESTATIONS					
Actifs sous gestion conseillés (Mio CHF)	3'534	2'099	1'592	1'419	1'637
Dont répliation des indices Ethos (Mio CHF)**	1'150	710	378	222	187
EEP Suisse - Nombre de membres	153	151	143	137	132
EEP Suisse - Fortune des membres (Mrd CHF)	295	264	223	218	189
EEP International - Nombre de membres	77	62	46	34	19
EEP International - Fortune des membres (Mrd CHF)	217	186	138	94	57
ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ					
Collaboratrices et collaborateurs (Equivalents plein temps)	25.2	22.6	20.7	16.1	17.4
Empreinte CO ₂ e des fonds Ethos en actions (tonnes CO ₂ e / Mio CHF)	40.0	41.1	38.1	57.2	68.9
Consommation électrique (KWh)	11'360	11'696	20'726	23'235	24'343
Consommation papier (pages A4)	113'410	155'591	177'277	198'221	216'152

* Dividende proposé à l'assemblée générale du 9 juin 2022

** Hors fonds Ethos

Le message de la présidente, du président et du directeur

Cette année 2021 marque un tournant historique dans l'histoire de la finance durable. Selon la dernière étude de Swiss Sustainable Finance, les fonds de placement qui tiennent compte d'une ou plusieurs approches durables ont en effet connu une croissance de 31 % pour s'élever à plus de CHF 1'500 milliards à fin 2021 dépassant ainsi pour la première fois le volume des approches de gestion traditionnelle.

Comme preuves de ce tournant les actionnaires responsables actifs ont récolté un taux de soutien record de plus de 39 % aux résolutions d'actionnaires climatiques déposées auprès des sociétés américaines. Les sociétés suisses ont rencontré le taux de contestation le plus élevé jamais enregistré en assemblée générales avec notamment un record de 14 propositions refusées par les actionnaires et 13 propositions retirées avant qu'elles ne soient votées.

Les caisses de pensions qui se sont regroupées il y a 25 ans pour créer la Fondation Ethos et proposer des fonds durables n'avaient certainement pas imaginé à l'époque que la gestion durable deviendrait si rapidement la norme.

Entre temps, notre planète a connu une accélération des changements climatiques, une perte de biodiversité sans précédent, une augmentation des inégalités sociales et de nombreux scandales liés à une mauvaise gouvernance de certaines entreprises. Ces tendances alarmantes démontrent la nécessité urgente de réformer en profondeur le modèle économique actuel et mettre au cœur des investissements les intérêts de l'ensemble des parties prenantes ; la mission d'Ethos est encore plus pertinente qu'à ses débuts.

La pandémie de COVID-19 et les multiples violations des droits humains dans le monde, et plus particulièrement depuis le début de l'invasion de la Russie en Ukraine, nous rappellent à quel point il est nécessaire d'intégrer également les dimensions sociales et le respect des droits humains dans les processus d'investissement.

En parallèle, il est impossible d'ignorer les conclusions du troisième rapport du GIEC paru en avril 2022 qui nous rappelle qu'il ne nous reste plus que trois ans pour inverser la courbe des émissions de gaz à effet de serre et tenter ainsi de limiter le réchauffement climatique à 1.5°C.

ETHOS BIEN POSITIONNÉ

En tant qu'acteur pionnier et entièrement dédié aux services financiers durables, Ethos est particulièrement bien positionné pour maintenir la croissance de ses activités enregistrée ces dernières années. Le chiffre d'affaires d'Ethos Services SA a ainsi progressé de 22 % l'an dernier pour atteindre CHF 9.7 millions. La Fondation Ethos bénéficie de cette croissance et enregistre pour la première fois des revenus supérieurs à CHF 1 million.

La masse sous gestion des fonds durables labellisés Ethos et proposés en partenariat avec différentes banques a progressé de 38 % pour atteindre CHF 2.3 milliards au 31 décembre, représentant ainsi une croissance historique de CHF 653.5 millions dont CHF 324 millions ont été liés à de nouvelles souscriptions nettes. Cette croissance des actifs a significativement contribué à la hausse du chiffre d'affaires d'Ethos Services SA en 2021.

Les autres services d'Ethos Services SA ont également connu une forte demande en 2021, notamment les services d'engagement proposés par le biais des Ethos Engagement Pools. La qualité des services et leur impact sur le comportement des entreprises visées attirent toujours davantage d'investisseurs institutionnels. Cela augmente non seulement l'influence d'Ethos auprès des entreprises mais permet également de renforcer les équipes d'analystes pour intensifier le dialogue, couvrir plus d'entreprises et aborder de nouvelles thématiques, telles que la responsabilité numérique en 2021.

Les excellents résultats 2021 d'Ethos Services SA sont le fruit d'une hausse de la demande pour les fonds et les services d'Ethos mais également de la forte croissance des marchés financiers en 2021. Une partie du chiffre d'affaires d'Ethos Services SA restant tributaire des marchés financiers, il est indispensable de maintenir une certaine prudence sur les dépenses comme nous le rappelle les nombreuses incertitudes du premier trimestre 2022.

Nous tenons ici à remercier les membres de la Fondation Ethos ainsi que les actionnaires et les clients d'Ethos Services SA qui sont chaque année plus nombreux à nous faire confiance et à choisir les prestations d'Ethos dans le cadre de la mise en œuvre de leur propre stratégie de durabilité.

CROISSANCE DES ÉQUIPES

Les résultats financiers réjouissants ont permis à Ethos de recruter quatre nouveaux collègues en 2021 et déjà trois depuis le début de l'année 2022 permettant à Ethos de dépasser les 30 collaboratrices et collaborateurs pour la première fois de son histoire.

Les équipes de Genève et de Zurich ont à nouveau travaillé sans relâche en 2021 pour permettre d'atteindre de tels résultats. La grande qualité des prestations d'Ethos est le fruit de la motivation de la part de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs qui partagent toutes et tous les mêmes convictions pour la durabilité et la finance responsable. Au nom de la direction et des conseils de fondation et d'administration nous souhaitons ici les remercier chaleureusement pour leur engagement.



Rudolf Rechsteiner
Président Conseil de Fondation d'Ethos



Beth Krasna
Présidente Conseil d'administration
d'Ethos Services



Vincent Kaufmann
Directeur



GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE 2021

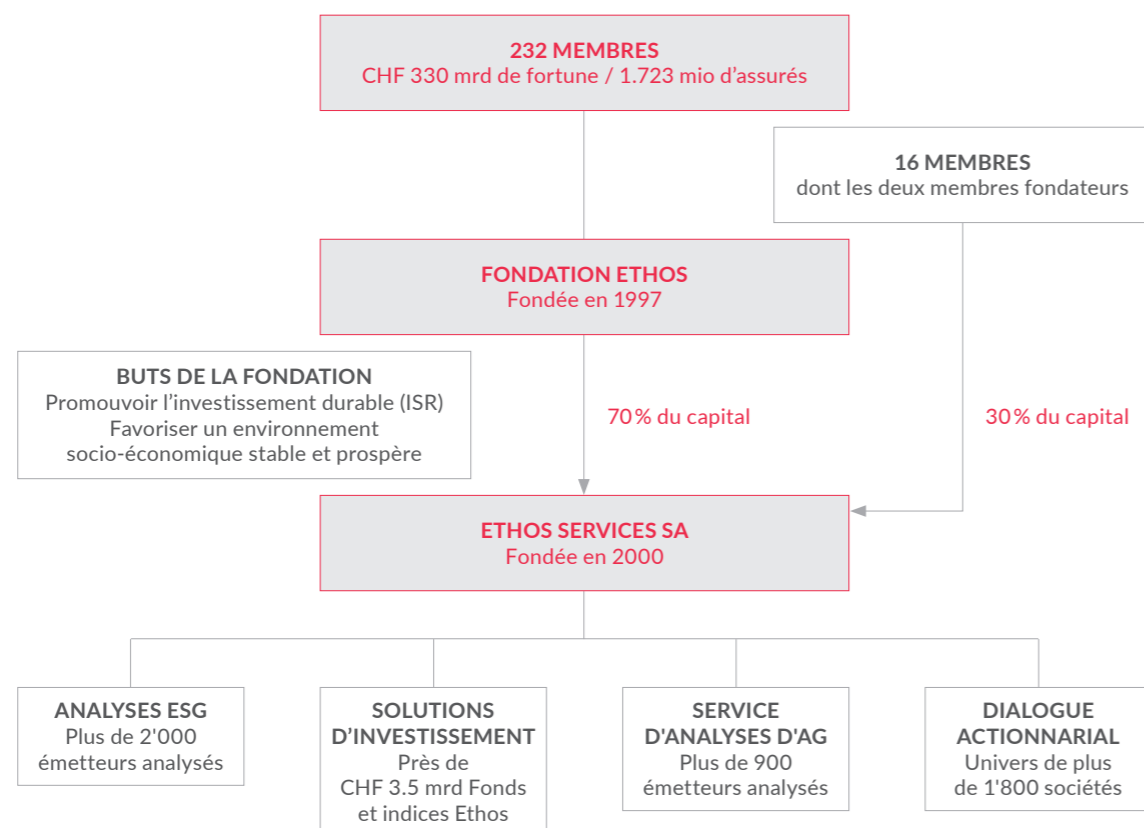
1. Le Groupe Ethos

1.1 STRUCTURE ET GOUVERNANCE

Le Groupe Ethos se compose de la Fondation Ethos et de la société Ethos Services. Toutes les activités des deux entités du groupe Ethos se fondent sur les buts précisés dans la Charte d’Ethos et les Huit Principes d’Ethos pour l’investissement socialement responsable, eux-mêmes fondés sur le concept de développement durable.

Ethos privilégie une information transparente aussi bien par rapport à ses membres, respectivement ses actionnaires, que vis-à-vis de la société civile en général. Ethos veille à maintenir son indépendance envers les sociétés analysées et un professionnalisme dans toutes ses activités.

La Fondation Ethos est placée sous la surveillance du Département fédéral de l’intérieur. La législation sur les fondations donne les pouvoirs au conseil de fondation. Cependant, pour garantir un échange de vue et permettre aux membres de s’exprimer sur la gouvernance de la Fondation, une assemblée générale annuelle est organisée durant laquelle les membres peuvent exprimer des recommandations à l’attention du conseil de fondation. Aussi bien la Fondation Ethos qu’Ethos Services se soumettent volontairement à une révision ordinaire de leurs comptes bien que les conditions d’une telle révision ne soient pas réunies.



1.2 RÉPARTITION DES RÔLES DES PRÉSIDENTS

Dans le cadre de la répartition des tâches entre les deux présidences, le président de la Fondation a des tâches spécifiques en matière de communication, de représentation d’Ethos auprès des membres ainsi qu’en matière de dialogue avec les sociétés cotées en assurant avec la direction les rencontres avec les présidents des sociétés cotées. La présidente d’Ethos Services assure, quant à elle, la supervision des activités opérationnelles.

Un membre du conseil de fondation d’Ethos siège au conseil d’administration d’Ethos Services en qualité de représentant de la Fondation Ethos, actionnaire majoritaire d’Ethos Services. Dans un souci de coordination, des séances régulières sont organisées entre le président du conseil de fondation, la présidente du conseil d’administration, le directeur et le directeur adjoint.

« BEST FOR THE WORLD 2021 »

Certifiée B Corp depuis mai 2020, Ethos Services SA a été nommée « Best For The World 2021 » dans la catégorie Gouvernance. Cette nomination distingue des entreprises qui répondent aux normes les plus élevées de performance sociale et environnementale, de responsabilité et de transparence. Elle est attribuée chaque année aux 5% des entreprises certifiées B Corp qui obtiennent les meilleures notes dans leur secteur d’activité au sein de l’une des catégories suivantes: la gouvernance, les politiques envers les collaborateurs, les relations avec les clients et la collectivité et le respect de l’environnement.

Ethos Services SA fait ainsi partie des sept entreprises suisses qui ont été nommées « Best For The World » en 2021 dans l’une des cinq catégories couvertes par B Corp. La certification est attribuée par B Lab, un organisme sans but lucratif établi aux États-Unis, en Europe, en Amérique du Sud, au Canada, en Australie et en Nouvelle-Zélande.

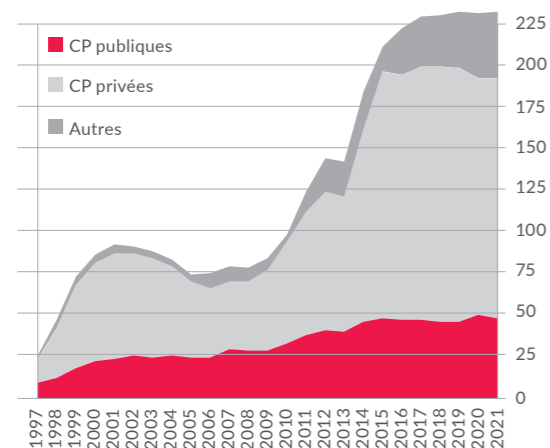


2. La Fondation Ethos

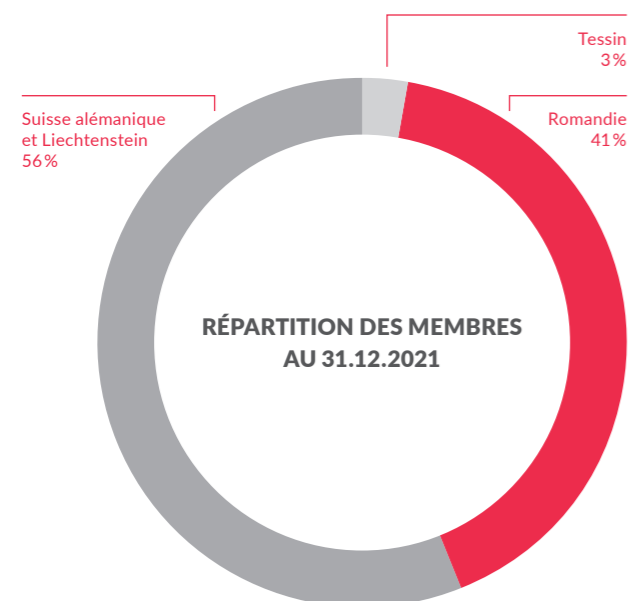
2.1 MEMBRES

Durant l'année 2021, la Fondation a accueilli 17 nouveaux membres. En parallèle, Ethos a vu la démission de 16 membres. La Fondation Ethos comptait ainsi 232 membres au 31.12.2021 (231 membres à fin 2020). La liste des membres est communiquée sur www.ethosfund.ch.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MEMBRES DEPUIS LA CRÉATION DE LA FONDATION



La répartition géographique des membres est la suivante :



Les conditions d'admission pour les nouveaux membres sont précisées dans les « Principes d'application pour l'adhésion de nouveaux membres » qui sont disponibles sur www.ethosfund.ch. L'adhésion est gratuite, mais les membres doivent respecter les conditions suivantes :

- Être une institution de prévoyance en faveur du personnel domiciliée en Suisse, une fondation d'utilité publique ou une institution analogue ;
- Être exonérée de l'impôt fédéral direct et de l'impôt anticipé ;
- Être impliquée dans la réalisation des buts de la Fondation Ethos, c'est-à-dire satisfaire au moins à l'une des trois conditions suivantes :
 - Avoir souscrit des parts de l'un des compartiments des différents fonds de placement conseillés par Ethos Services ;
 - Être cliente d'Ethos Services ;
 - Contribuer financièrement à la réalisation des buts de la Fondation Ethos.

2.2 BUTS ET STRUCTURES

2.2.1 BUTS

Ethos, Fondation suisse pour un développement durable, a été créée en 1997 à Genève par deux caisses de pension. Les statuts et le règlement d'organisation sont disponibles sur www.ethosfund.ch. La Fondation Ethos a les deux buts suivants :

- Favoriser la prise en compte, dans les activités d'investissement, des principes du développement durable et des règles de bonne pratique en matière de gouvernement d'entreprise ;
- Promouvoir un environnement socio-économique stable et prospère, au bénéfice de la société civile dans son ensemble et qui préserve les intérêts des générations futures.

Ethos est une fondation soumise à la surveillance du Département fédéral de l'intérieur. Le conseil de fondation est l'organe suprême. L'assemblée générale de la Fondation Ethos dispose d'un rôle consultatif, elle est convoquée au moins une fois par année dans les six mois suivant la fin de l'exercice. Ses compétences sont définies à l'article 11 des statuts de la Fondation Ethos.

2.2.2 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Au cours de l'exercice 2021, l'assemblée générale ordinaire des membres de la Fondation Ethos a eu lieu le 10 juin 2021 à Genève. En raison de la pandémie, l'AG s'est tenue de manière virtuelle. Il a été possible de la suivre par visioconférence et d'intervenir pour poser des questions. L'assemblée a notamment recommandé :

- d'approuver les comptes et le rapport annuel 2020 ;
- de réélire les membres non nommés par les fondatrices ; le conseil a par la suite nommé Rudolf Rechsteiner président et Aldo Ferrari, représentant de la caisse fondatrice CPPIC, vice-président ;
- d'approuver le rapport de rémunération des instances dirigeantes ;
- de réélire Deloitte SA comme société de révision pour un mandat d'une année.

A l'issue de la partie officielle, Ethos a organisé un événement virtuel ouvert au public sur le thème des risques liés au changement climatique et aux « stranded assets » pour les caisses de pension. M. Mark Campanale, fondateur de la « Carbon Tracker Initiative », M. Adam Rose, Senior Corporate Governance Specialist pour le « Institutional Investors Group on Climate Change » et Susanne Vincenz-Stauffacher, conseillère nationale PLR ont donné des conférences sur les thèmes des « stranded assets », de « Climate Action 100+ » et de la révision de la loi sur le CO₂. Ces conférences ont été suivies d'une table ronde, réunissant, outre Mark Campanale et Adam Rose, Sabine Döbeli, CEO de Swiss Sustainable Finance, ainsi que David Engel, responsable Asset Management de la Aargauische Pensionskasse.

Les procès-verbaux des assemblées générales des années précédentes ainsi qu'une vidéo de l'événement sur les risques liés au changement climatique et les « stranded assets » sont disponibles sur le site Internet d'Ethos.

2.2.3 CODES ET DÉCLARATIONS

La Fondation Ethos est signataire des documents suivants :

- Charte de l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP) www.asip.ch
- Code suisse de bonnes pratiques pour le gouvernement d'entreprise www.economiesuisse.ch
- Lignes directrices pour les investisseurs institutionnels en vue de l'exercice des droits sociaux dans les sociétés anonymes www.swissinvestorscode.ch
- Montréal Carbon Pledge www.montrealpledge.org
- Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) www.unpri.org
- UN Global Compact www.unglobalcompact.org

2.3 CONSEIL DE FONDATION

Les membres du conseil de fondation sont élus par cooptation pour des mandats d'une année et sont rééligibles, conformément à l'article 8 des statuts. L'assemblée générale des membres formule des recommandations à ce sujet. Par ailleurs, les deux institutions fondatrices (CPEG et CPPIC) nomment chacune un représentant au conseil de fondation. En outre, un membre du conseil de fondation siège au sein du conseil d'administration d'Ethos Services en tant que représentant de la Fondation Ethos.

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2021

MEMBRES	FONCTION	ANNÉE DE NAISSANCE	AU CONSEIL DEPUIS
Rudolf Rechsteiner	Président	1958	2018
Aldo Ferrari	Vice-président	1962	2016
Marc Chesney	Membre	1959	2020
Cornelia Diethelm	Membre	1972	2020
Jacques Folly	Membre	1958	2018
Andrea Frost-Hirschi	Membre	1959	2018
Laura Sadis	Membre	1961	2020

Les CV détaillés et actualisés sont disponibles sur le site Internet d'Ethos.



RUDOLF RECHSTEINER
(1958, Suisse)

Président du conseil de fondation d'Ethos depuis juin 2018

Activité professionnelle et principaux mandats:

- Consultant indépendant
- Membre du conseil d'administration des Services industriels bâlois
- Membre du conseil d'administration de la Caisse de pension de Bâle-Ville



ALDO FERRARI
(1962, Suisse)

Représentant de la Caisse Paritaire de Prévoyance de l'Industrie et de la Construction (CPPIC) au conseil de fondation d'Ethos depuis 2016

Vice-président du conseil de fondation depuis juin 2018

Activité professionnelle et principaux mandats:

- Coresponsable de la direction du secteur des arts et métiers d'Unia
- Président du conseil de fondation de la CIEPP (Caisse Inter-Entreprises de Prévoyance professionnelle)
- Président du conseil de la Fondation RESOR
- Vice-président du conseil de la Fondation Proparis
- Vice-président du conseil de la Fondation de Prévoyance de la Métallurgie du Bâtiment Genève
- Vice-président du conseil de la Fondation de la Métallurgie Vaudoise du Bâtiment
- Vice-président du conseil de fondation de la Caisse de pension d'Unia
- Vice-président du conseil de fondation de la CPPIC
- Vice-président du conseil de la Spida Fondation de prévoyance
- Membre du conseil de la Fondation 2^e pilier swissstaffing
- Membre du conseil d'administration de Spida Assurances sociales



MARC CHESNEY
(1959, Suisse)

Membre indépendant du conseil de fondation d'Ethos depuis 2020

Activité professionnelle et principaux mandats:

- Professeur de finances mathématiques au département de banque et finance de l'Université de Zurich
- Fondateur et directeur du Centre de compétence pour la finance durable de l'Université de Zurich
- Président de l'AREF (Association pour le Renouveau de la Recherche et de l'Enseignement en Économie et en Finance)



JACQUES FOLLY
(1958, Suisse)

Représentant de la Caisse de pension de l'Etat de Genève (CPEG) au conseil de fondation d'Ethos depuis juin 2018

Activité professionnelle et principaux mandats:

- Attaché au développement économique du commerce de la direction générale du développement économique, de la recherche et de l'innovation du canton de Genève
- Membre du comité de la CPEG et vice-président de sa commission d'audit et d'organisation
- Président de l'Union des cadres supérieurs de l'administration cantonale genevoise



CORNELIA DIETHELM
(1972, Suisse)

Membre indépendante du conseil de fondation d'Ethos depuis juin 2020

Représentante de la Fondation Ethos au conseil d'administration d'Ethos Services

Activité professionnelle et principaux mandats:

- Propriétaire et directrice générale de Shifting Society SA
- Copropriétaire de Datenschutzpartner SA
- Fondatrice du Centre for Digital Responsibility (CDR)
- Vice-présidente du conseil d'administration de Metron SA
- Responsable de filière d'études et chargée de cours à la Haute école de gestion de Zurich
- Membre du comité consultatif de l'association pour la protection des données des entreprises (Verein Unternehmens-Datenschutz VUD)
- Membre du jury « Green Business Award »



ANDREA FROST-HIRSCHI
(1959, Suisse)

Membre du conseil de fondation depuis juin 2018 en tant que représentante de la Caisse de pension bernoise (BPK)

Activité professionnelle et principaux mandats:

- Responsable du conseil juridique au sein de l'Association suisse des infirmiers et infirmières (ASI), section de Berne
- Juge spécialisée en droit du travail au Tribunal régional de Bern-Mittelland et au Tribunal régional d'Oberland
- Juge spécialisée à titre accessoire au Tribunal arbitral des assurances sociales du canton de Berne
- Membre de la commission administrative, vice-présidente du comité des placements et membre du comité de nomination et d'indemnisation de la Caisse de pension bernoise (BPK)
- Membre du comité de PK-Netz 2. Säule
- Membre du Conseil communal de Spiez



LAURA SADIS
(1961, Suisse)

Membre indépendante du conseil de fondation d'Ethos depuis juin 2020

Activité professionnelle et principaux mandats:

- Membre du conseil de fondation de l'Internationale Stiftung Preis E. Balzan-Fonds
- Membre du conseil de la Fondazione Internazionale Premio Balzan
- Membre du conseil d'administration d'AlpTransit Gotthard SA
- Membre du conseil d'administration de la Immobilière Suisse
- Membre du comité de Pro Infirmis
- Membre du Comité international de la Croix-Rouge
- Vice-présidente du comité de l'association SOS Ticino

2.3.1 ACTIVITÉS

Le tableau ci-dessous présente le nombre de séances du conseil de fondation ainsi que la participation individuelle aux séances de chacun des membres.

Tout au long de l'année, le conseil de fondation a régulièrement été informé par la direction de l'évolution des activités. Lors de la séance stratégique annuelle, tenue conjointement avec le conseil d'administration d'Ethos Services, une réflexion a été menée sur le positionnement de la Fondation Ethos et son engagement au sein de la société civile ainsi que sur les orientations stratégiques à moyen et long terme de la société Ethos Services.

PARTICIPATIONS AUX SÉANCES 2021

MEMBRES	SÉANCES ORDINAIRES	SÉANCES EXTRAORDINAIRES
Marc Chesney	4/4	1/1
Cornelia Diethelm	4/4	0/1
Aldo Ferrari	4/4	1/1
Jacques Folly	4/4	1/1
Andrea Frost-Hirschi	3/4	0/1
Rudolf Rechsteiner	4/4	1/1
Laura Sadis	4/4	1/1
Total de séances	4*	1

* Dont une séance de deux jours tenue conjointement avec le conseil d'administration d'Ethos Services

2.4 DIRECTION ET ADMINISTRATION

2.4.1 COMPOSITION

La direction de la Fondation Ethos est assurée par un directeur.



VINCENT KAUFMANN
(1980, Suisse)

Directeur

Vincent Kaufmann est directeur de la Fondation Ethos et de la société Ethos Services depuis 2015. Depuis octobre 2020, il est également Head Proxy Voting, Swiss ESG and Engagement ad interim. Il a rejoint Ethos en 2004 comme Corporate Governance Analyst, puis il a travaillé successivement comme Senior Analyst et Deputy Head Corporate Governance. Depuis 2011, il a été membre de la direction d'Ethos Services, responsable en particulier de la gestion de fortune, et directeur adjoint depuis 2013.

Depuis 2014, il siège au conseil d'administration du consultant en vote Proxinvest SAS à Paris et, depuis juin 2019, il est membre du comité de Swiss Sustainable Finance.

2.4.2 FONCTIONNEMENT

L'administration de la Fondation Ethos est assurée, sur mandat, par le secrétariat d'Ethos Services. La Fondation Ethos lui verse CHF 37'000 par année pour les frais administratifs et une participation au loyer (3.5%). Par ailleurs, Ethos Services a le droit d'utiliser la marque « Ethos » contre un montant forfaitaire calculé en pourcentage du chiffre d'affaires réalisé en lien avec la marque, soit CHF 339'908 en 2021.

2.5 RAPPORT DE RÉMUNÉRATION

2.5.1 CONSEIL DE FONDATION

Les honoraires du conseil de fondation d'Ethos ont été fixés par lui-même. Le rapport de rémunération fait l'objet d'un vote consultatif à l'assemblée générale de la Fondation.

Le président du conseil de fondation d'Ethos reçoit CHF 30'000 annuellement par taux d'activité de 10%. Sa charge de travail est estimée à un taux d'activité de 30% d'un plein temps. Le vice-président du conseil de fondation reçoit une indemnité supplémentaire de CHF 3'000 par an.

Les autres membres du conseil de fondation d'Ethos reçoivent un forfait annuel de CHF 3000 ainsi qu'une rémunération par séance à laquelle ils participent. Cette rémunération est fonction de la durée de la séance :

- Séance < 3 heures: CHF 500
- Séance de 3 à 5 heures: CHF 750
- Séance > 5 heures: CHF 1000

HONORAIRES VERSÉS AU CONSEIL DE FONDATION EN 2021

MEMBRES	HONORAIRES
Marc Chesney	CHF 7'000
Cornelia Diethelm*	CHF 5'500
Aldo Ferrari	CHF 10'000
Jacques Folly	CHF 7'000
Andrea Frost-Hirschi	CHF 6'000
Rudolf Rechsteiner	CHF 90'000
Laura Sadis	CHF 7'000
TOTAL	CHF 132'500

* Pour les séances conjointes entre le conseil de fondation d'Ethos et le conseil d'administration d'Ethos Services, C. Diethelm, qui siège aux deux conseils, reçoit 50% des honoraires de séance par conseil.

2.5.2 DIRECTION

Le directeur de la Fondation Ethos a un contrat de travail avec Ethos Services et est rémunéré par cette dernière (voir 3.5.2).

2.6 PARTICIPATION

La Fondation Ethos possède la majorité du capital de la société Ethos Services, avec siège à Lancy (voir point 3). De ce fait, le rapport annuel de la Fondation Ethos comprend également les comptes d'Ethos Services, ainsi que les comptes consolidés du groupe.

Par ailleurs, la Fondation Ethos détient un portefeuille comprenant en principe une action de chaque société comprise dans l'indice boursier suisse SPI. Ces titres permettent à la Fondation Ethos de représenter d'autres actionnaires pour l'exercice des droits de vote en assemblée générale. Les titres sont comptabilisés à la valeur la plus basse entre la valeur d'acquisition et la valeur boursière. Au 31.12.2021, la valeur comptable du portefeuille était de CHF 76'646 (valeur boursière: CHF 229'991).

2.7 ORGANE DE RÉVISION

La révision des comptes de la Fondation Ethos, de la société Ethos Services ainsi que des comptes consolidés est assurée par Deloitte depuis 2014. L'organe de révision a un mandat annuel. Par ailleurs, une rotation de l'auditeur responsable a été effectuée en 2021.

Pour l'exercice 2021, les honoraires de révision se sont élevés à CHF 2'000 pour les comptes de la Fondation Ethos, à CHF 23'500 pour les comptes d'Ethos Services et à CHF 4'000 pour les comptes consolidés. Deloitte a également assuré le mandat de contrôler le respect par Ethos Services de la « Directive pour la distribution de placements collectifs de capitaux » de l'AMAS (CHF 2'500).

2.8 POLITIQUE D'INFORMATION

Les différents documents officiels sont disponibles sur www.ethosfund.ch ainsi que sur demande auprès du secrétariat de la Fondation Ethos :

Siège

Place de Pont-Rouge 1
Case postale 1051
1211 Genève 26
T +41 22 716 15 55
F +41 22 716 15 56

Bureau de Zurich

Bellerivestrasse 3
8008 Zurich
T +41 44 421 41 11
F +41 44 421 41 12

3. Ethos Services

3.1 BUT

La société Ethos Services a été créée sous forme de société anonyme en juin 2000. Elle assure l'ensemble des activités d'investissement et de conseil du groupe Ethos. Elle est spécialisée dans le domaine des investissements socialement responsables. Les différents types de produits proposés par Ethos Services sont présentés dans le rapport d'activité.

Ethos Services intègre dans toutes ses activités le concept de développement durable et les principes de la Charte de la Fondation Ethos. Ses prestations s'adressent à la fois à des clients institutionnels et privés, suisses et étrangers.

3.2 STRUCTURE

3.2.1 STRUCTURE DU CAPITAL

Au 31.12.2021, Ethos Services disposait d'un capital nominal de CHF 1'436'000 réparti en 1'436 actions d'une valeur nominale de CHF 1'000. Le capital était détenu à 69.64% par la Fondation Ethos, à 29.66% par 16 membres de la Fondation et à 0.70% par Ethos Services (voir liste des actionnaires ci-dessous). Les 10 actions détenues par Ethos Services sont conservées comme actions propres de la société, sans droit de vote ni droit au dividende.

3.2.2 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale ordinaire a eu lieu le 10 juin 2021. Les comptes, le rapport annuel et la décharge du conseil d'administration ont été acceptés.

Les six membres du conseil d'administration ont été réélus pour un mandat d'une année. Le conseil d'administration a ensuite reconduit Beth Krasna dans sa fonction de présidente et Philippe Doffey dans celle de vice-président.

ACTIONNAIRES D'ETHOS SERVICES SA AU 31.12.2021

	INSTITUTION	SIÈGE	POURCENTAGE
1	Fondation Ethos	Genève	69.64%
2	Pensionskasse Post	Berne	6.96%
3	Retraites Populaires	Lausanne	6.96%
4	Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève CPEG	Genève	6.96%
5	Pensionskasse Bühler AG Uzwil	Uzwil	2.09%
6	Luzerner Pensionskasse	Lucerne	1.39%
7	Stiftung Abendrot	Bâle	1.39%
8	Caisse paritaire de prévoyance de l'industrie et de la construction (CPPIC)	Genève	1.04%
9	Gebäudeversicherung Luzern	Lucerne	0.70%
10	Pensionskasse der Gemeinde Weinfelden	Weinfelden	0.70%
11	Fondation de prévoyance NODE LPP	Genève	0.35%
12	Fondation rurale de prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité	Lausanne	0.35%
13	Prosperita Stiftung für die berufliche Vorsorge	Berne	0.35%
14	Fonds cantonal de compensation de l'assurance maternité	Genève	0.14%
15	Fonds cantonal de compensation des allocations familiales	Genève	0.14%
16	Caisse de pensions du personnel de Naef & Cie SA	Genève	0.07%
17	terre des hommes schweiz (Sektion deutsche Schweiz)	Bâle	0.07%
TOTAL			99.3%
	Actions propres détenues par Ethos Services SA		0.70%

3.3 CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du conseil d'administration sont élus par l'assemblée générale pour des mandats d'une année, renouvelables.

Un membre du conseil de fondation siège au sein du conseil d'administration d'Ethos Services en tant que représentant de la Fondation Ethos.

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2021

MEMBRE	FONCTION	ANNÉE DE NAISSANCE	AU CONSEIL DEPUIS	COMITÉ D'AUDIT ET DES RISQUES	COMITÉ DE GESTION	COMITÉ ESG & DIGITALISATION
Beth Krasna	Présidente	1953	2018	-	Membre	Présidente
Philippe Doffey	Vice-président	1960	2012	Président	-	-
Dominique Becht	Membre	1969	2020	-	Membre	-
Nicole Beiner	Membre	1964	2020	Membre	-	-
Cornelia Diethelm	Membre	1972	2019	-	-	Membre
René Sieber	Membre	1955	2002	Membre	Président	-

Les CV détaillés et actualisés sont disponibles sur le site Internet d'Ethos.



BETH KRASNA
(1953, Suisse et Américaine)

Présidente du conseil d'administration d'Ethos Services depuis juin 2018

Activité professionnelle et principaux mandats:

- Vice-présidente du conseil d'administration de Symbiotics
- Présidente de la Fondation de l'Institut pour les hautes études internationales et du développement
- Membre du conseil de l'Université de la Suisse italienne
- Membre du conseil d'administration de Roberto Giori Company SA



PHILIPPE DOFFEY
(1960, Suisse)

Membre du conseil d'administration d'Ethos Services depuis 2012 en tant que représentant de Retraites Populaires

Vice-président du conseil d'administration depuis 2017

Activité professionnelle et principaux mandats:

- Directeur général de Retraites Populaires
- Membre du conseil de fondation de la Caisse de pension ECA-RP
- Trésorier de la Fondation Toms Pauli
- Vice-président du comité de l'Association Genilem



DOMINIQUE BECHT
(1969, Suisse)

Membre du conseil d'administration d'Ethos Services depuis juin 2020, auparavant membre du conseil de fondation depuis 2019 en tant que représentant de la Fondation Abendrot

Activité professionnelle et principaux mandats:

- Chef du département Gestion de la Fondation Abendrot
- Entrepreneur indépendant dans le secteur alimentaire (Solomania GmbH)
- Membre du conseil d'administration d'EBL Wind SA
- Membre du comité de Swiss Sustainable Finance



NICOLE BEINER
(1964, Suisse)

Membre du conseil d'administration d'Ethos Services depuis juin 2020

Activité professionnelle et principaux mandats:

- Propriétaire et directrice de Beiner conseil d'entreprises SA
- Senior Advisor du centre de formation pour les professionnels de l'investissement (AZEK)
- Membre de la Commission d'examens de la Swiss Financial Analysts Association (SFAA)
- Vice-présidente du conseil d'administration des Rentes Genevoises
- Présidente du conseil d'administration de la maison de titres suisse Fidurhône SA
- Membre du conseil d'administration de la société Suisse Estate Group (SEG)



CORNELIA DIETHELM
(1972, Suisse)

Membre du conseil d'administration d'Ethos Services depuis 2019

Représentante de la Fondation Ethos au sein du conseil d'administration d'Ethos Services depuis juin 2020

(voir curriculum vitae complet sous 2.3)



RENÉ SIEBER
(1955, Suisse)

Membre du conseil d'administration d'Ethos Services depuis 2002

Activité professionnelle et principaux mandats :

- Professeur invité auprès de la faculté d'économie et de management (GSEM) de l'Université de Genève
- Chargé de cours auprès du Centre de formation des professionnels de l'investissement (AZEK)
- Membre du conseil d'administration de GMG Asset Management SA
- Membre du conseil d'administration de GAMA Asset Management SA
- Président du jury des GFSI & ZFSI Swiss Sustainable Funds Awards
- Membre de l'Advisory Board du Centre de compétence pour la finance durable (CCSF) de l'Université de Zurich

3.3.1 ACTIVITÉS

Le tableau ci-dessous présente le nombre de séances du conseil d'administration, du comité de gestion, du comité d'audit et des risques et du comité ESG & Digitalisation, ainsi que la participation individuelle aux séances de chacun des membres.

Tout au long de l'année, le conseil d'administration a régulièrement été informé par la direction de l'évolution des activités. Lors de la séance stratégique annuelle, tenue conjointement avec le conseil de fondation d'Ethos, une réflexion a été menée sur le positionnement de la Fondation Ethos et son engagement au sein de la société civile ainsi que sur les orientations stratégiques à moyen et long terme de la société Ethos Services.

PARTICIPATIONS AUX SÉANCES 2021

MEMBRES	CONSEIL	COMITÉ DE GESTION	COMITÉ D'AUDIT ET DES RISQUES	COMITÉ ESG&D
Dominique Becht	4/4	4	-	-
Nicole Beiner*	4/4	-	2	-
Cornelia Diethelm	4/4	-	-	2
Philippe Doffey	4/4	-	2	-
Beth Krasna	4/4	4	2	2
René Sieber**	4/4	4	2	-
TOTAL	4***	4	2	2

* A également participé aux séances du groupe de travail ad hoc « Risques ».

** A également participé aux séances du groupe de travail ad hoc « Gestion ».

*** Dont une séance de deux jours conjointement avec le conseil de fondation d'Ethos.



3.4 DIRECTION ET ADMINISTRATION

3.4.1 COMPOSITION

La direction d'Ethos Services est composée d'un directeur, d'un directeur adjoint et d'un membre et chapeaute une direction élargie constituée de trois membres supplémentaires. Le directeur préside la direction et la direction élargie, dont les décisions sont prises à la majorité simple des voix.

Les CV détaillés et actualisés sont disponibles sur le site Internet d'Ethos.

DIRECTION



VINCENT KAUFMANN
(1980, Suisse)

Directeur

Directeur et Head Proxy Voting, Swiss ESG and Engagement ad interim (fonction ad interim depuis le 01.10.2020).

Voir Curriculum vitae sous 2.4.1



ANTHONY GLOOR
(1981, Suisse)

Directeur adjoint

Anthony Gloor a rejoint Ethos en 2015 en tant que Head Corporate Services, membre de la Direction et est Directeur adjoint depuis janvier 2021. Il est responsable de l'administration générale, des finances, des publications et des instruments de communication, des projets informatiques ainsi que du système de contrôle interne et de la conformité. En parallèle de sa fonction chez Ethos, il est professeur vacataire à la Haute école de gestion de Genève (HES-SO).

Anthony Gloor est titulaire d'un master en systèmes d'information et de communication de l'Université de Genève, avec spécialisation en gestion d'entreprise.



MICHAEL SPALDING
(1967, Suisse)

Head Client Relations

Michael Spalding est membre de la direction d'Ethos Services depuis 2011, responsable des relations avec les membres et les clients d'Ethos. Il a été engagé en 2010 en qualité de Senior Relationship Manager auprès du bureau d'Ethos à Zurich.

Michael Spalding est économiste d'entreprise, diplômé de la Haute école de gestion de Zurich (HWV). Il est également titulaire du diplôme d'analyste CIA (Certified International Investment Analyst).

DIRECTION ÉLARGIE



DAVID JEANNET
(1982, Suisse)

Head Responsible Investment and ESG International

David Jeannet a été nommé Head Responsible Investment and ESG International en octobre 2020. A ce titre, il est responsable du suivi de la gestion externe des fonds, mandats et indices Ethos et des activités liées aux analyses et ratings ESG des sociétés internationales. David Jeannet a rejoint Ethos en janvier 2019 en tant que Senior Business Development Manager.

Après un Master en relations internationales de l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID) en 2007, David Jeannet a obtenu en 2015 un Diploma of Advanced Studies (DAS) en management durable de l'Université de Genève.



VALÉRIE ROETHLISBERGER
(1986, Suisse)

Head ESG Methodology and Data Quality

Valérie Roethlisberger a été nommée Head ESG Methodology and Data Quality en octobre 2020. A ce titre, elle est responsable du contrôle qualité lié aux activités de vote, recherche ESG et d'engagement et participe aux développements des méthodologies d'analyse d'Ethos. Valérie Roethlisberger a rejoint Ethos en 2011 comme Corporate Governance Analyst.

Valérie Roethlisberger est titulaire d'un Bachelor en management et d'un Master en comptabilité, contrôle et finance de l'Université de Lausanne.



MATTHIAS NARR
(1981, Suisse)

Head Engagement International

Matthias Narr est Head Engagement International auprès d'Ethos. A ce titre, il est responsable de la direction du programme de dialogue EEP International et des activités d'engagement international effectuées par Ethos. Matthias Narr a rejoint Ethos en mars 2017 en qualité de Senior Engagement Specialist, Il est membre du Stewardship Advisory Committee des PRI.

Matthias Narr est titulaire d'un master en sciences politiques de l'Université de Zurich et de l'Université de Paris X.

3.4.2 FONCTIONNEMENT

La direction assure la responsabilité de l'administration d'Ethos Services. Au 31.12.2021, la société occupait 28 collaboratrices et collaborateurs (10 femmes et 18 hommes) pour 25.2 postes de travail à plein temps (24 personnes et 22.6 postes au 31.12.2020). Deux collaborateurs temporaires ont été engagés pendant la période des assemblées générales d'actionnaires pour renforcer l'équipe d'analystes.

3.5 RAPPORT DE RÉMUNÉRATION

3.5.1 CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les honoraires du conseil d'administration d'Ethos Services ont été fixés par lui-même. Le rapport de rémunération fait l'objet d'un vote consultatif à l'assemblée générale ordinaire de la société.

Depuis 2018, la présidente du conseil d'administration d'Ethos Services reçoit CHF 30'000 annuellement par taux d'activité de 10%. La charge de travail de la présidente du conseil d'administration d'Ethos Services est estimée en 2021 à un taux d'activité de 30% d'un plein temps.

Le vice-président du conseil d'administration reçoit une indemnité supplémentaire de CHF 3'000 par an et les présidents des comités de CHF 1'500.

Les autres membres du conseil d'administration d'Ethos Services reçoivent un montant forfaitaire de CHF 7'000 par année, ainsi qu'une rémunération par séance à laquelle ils participent. Celle-ci est fonction de la durée de la séance :

- Séance < 3 heures : CHF 750
- Séance de 3 à 5 heures : CHF 1'125
- Séance > 5 heures : CHF 1'500

HONORAIRES VERSÉS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2021

MEMBRES	HONORAIRES
Dominique Becht	CHF 16'750
Nicole Beiner	CHF 16'000
Cornelia Diethelm*	CHF 13'000
Philippe Doffey	CHF 19'000
Beth Krasna	CHF 90'000
René Sieber	CHF 20'500
Total	CHF 175'250

* Pour les séances conjointes entre le conseil de fondation d'Ethos et le conseil d'administration d'Ethos Services, C. Diethelm, qui siège aux deux conseils, reçoit 50% des honoraires de séance par conseil.

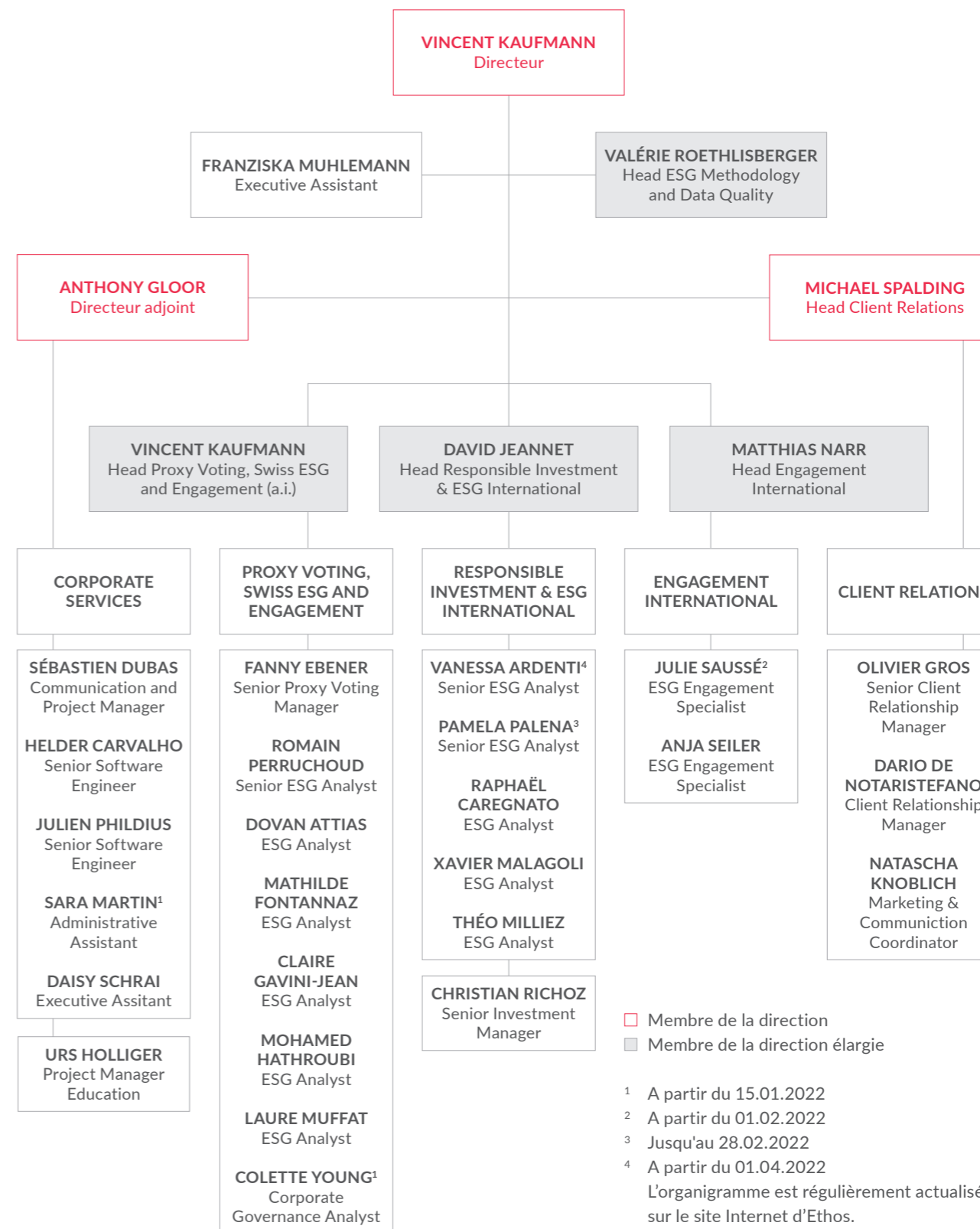
3.5.2 DIRECTION ET COLLABORATEURS

Le conseil d'administration fixe l'enveloppe globale des traitements des collaborateurs, ainsi que la rémunération des membres de la direction. La dernière indexation des traitements a été effectuée en janvier 2019 par une augmentation de 1%. Dans le cadre d'une volonté de reconnaître la contribution de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs à la croissance continue d'Ethos Services, le conseil d'administration a mis en place à partir de l'exercice 2019 un mécanisme de participation au bénéfice. Pour l'exercice 2021, cette prime a également pu être versée au personnel d'Ethos Services et s'est élevée à un montant global de CHF 61'721. La prime a consisté en une somme fixe de CHF 2'000 par personne, complétée par un montant calculé au prorata des années d'ancienneté (CHF 100 par année).

En complément de cette participation, une prime de CHF 1'000 par personne a été versée en reconnaissance d'un engagement en période compliquée en marge de la situation sanitaire.

Pour l'exercice 2021, le montant total des traitements versés par Ethos Services s'est élevé à CHF 3'681'911 (y compris la participation au bénéfice et la prime). En fin d'année, l'échelle des traitements appliquait un ratio de 2.3 entre la rémunération du directeur et la moyenne des salaires des autres personnes. Le directeur est la personne la mieux rémunérée. En 2021, il a reçu une rémunération fixe brute de CHF 279'000 ainsi que CHF 4'700 dans le cadre des primes versées à l'ensemble du personnel.

3.5.3 ORGANIGRAMME D'ETHOS SERVICES À PARTIR DU 31.12.2021



□ Membre de la direction
 ■ Membre de la direction élargie

¹ A partir du 15.01.2022
² A partir du 01.02.2022
³ Jusqu'au 28.02.2022
⁴ A partir du 01.04.2022
 L'organigramme est régulièrement actualisé sur le site Internet d'Ethos.

3.6 ORGANE DE RÉVISION

La révision des comptes de la Fondation Ethos, de la société Ethos Services, ainsi que des comptes consolidés est assurée par Deloitte à Genève depuis 2014. L'organe de révision a un mandat annuel. Par ailleurs, une rotation de l'auditeur responsable a été effectuée en 2021.

Pour l'exercice 2021, les honoraires de révision se sont élevés à CHF 2'000 pour les comptes de la Fondation Ethos, à CHF 23'500 pour les comptes d'Ethos Services et à CHF 4'000 pour les comptes consolidés. Deloitte a également assuré le mandat de contrôler le respect par Ethos Services de la « Directive pour la distribution de placements collectifs de capitaux » de l'AMAS (CHF 2'500).

3.7 POLITIQUE D'INFORMATION

Les différents documents officiels sont disponibles sur www.ethosfund.ch ainsi que sur demande auprès du secrétariat de la Fondation Ethos :

Siège

Place de Pont-Rouge 1
Case postale 1051
1211 Genève 26
T +41 22 716 15 55
F +41 22 716 15 56

Bureau de Zurich

Bellerivestrasse 3
8008 Zurich
T +41 44 421 41 11
F +41 44 421 41 12

ÉTATS FINANCIERS 2021

4. Les résultats 2021

4.1 COMPTES DE LA FONDATION ETHOS

Au cours de l'exercice 2021, la Fondation Ethos a augmenté ses revenus, notamment grâce à l'augmentation du dividende versé par Ethos Services au titre de l'exercice 2020.

Les dépenses de la Fondation Ethos ont augmenté de manière moindre, permettant à la Fondation Ethos de dégager un bénéfice de CHF 513'862 (2020: bénéfice de CHF 218'325). Le total du bilan s'est élevé à CHF 2'554'556 au 31.12.2021 (+36% par rapport à l'année précédente).

Au 31.12.2021, la réserve légale s'est élevée à CHF 1'200'000, dont CHF 1'000'000 sont immobilisés dans le capital de la société Ethos Services.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

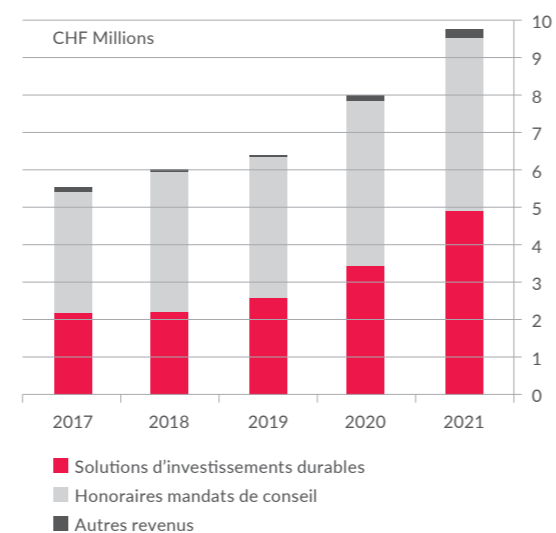
RÉPARTITION DU RÉSULTAT	
Résultat de l'exercice 2021	CHF 513'862
Report de l'exercice précédent	CHF 543'758
Report sur nouvel exercice	CHF 1'057'620

4.2 COMPTES D'ETHOS SERVICES

En 2021, le chiffre d'affaires d'Ethos Services a augmenté de 22.3% pour s'élever à CHF 9'761'144. Cette hausse s'explique par l'excellente performance des marchés et des nouvelles souscriptions au sein des fonds de placement Ethos ainsi que par la croissance du nombre de membres de l'Ethos Engagement Pool International. Les charges d'exploitation ont, quant à elles, augmenté de 14.7% à CHF 6'895'196 (voir le tableau ci-dessous).

Ethos Services a dégagé un bénéfice après impôt de CHF 2'412'525 (+39%). Le bénéfice net 2021 représente un rendement de 30.7% sur les fonds propres moyens 2021.

L'origine et l'évolution des revenus se présentent comme suit :



DÉCOMPOSITION DES CHARGES D'EXPLOITATION AVANT IMPÔTS

CHARGES	2021	2020
Charges de personnel	68.3%	66.2%
Instances	2.9%	2.4%
Consultants	9.1%	10.5%
Frais administratifs	18.5%	19.9%
Amortissements	1.1%	1.0%

Au 31.12.2021, le total du bilan d'Ethos Services s'est monté à CHF 9'266'145 (2020: CHF 7'514'337) dont 84% sous forme de fonds propres. Les fonds propres se sont élevés au 31.12.2021 à CHF 7'848'280, soit une hausse de 20% par rapport au 31.12.2020. En tenant compte du report à nouveau de l'exercice 2020 de CHF 749'755, le résultat à disposition au 31.12.2021 s'élève à CHF 3'162'280.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale d'Ethos Services du 09.06.2022 le versement d'un dividende de CHF 1'100 par action, soit un total de CHF 1'568'600 (hors actions propres, pour lesquelles un dividende n'est pas distribué), représentant un taux de distribution de 65% du bénéfice net 2021 d'Ethos Services. Le dividende sera versé par prélèvement sur le résultat à disposition.

Il est également proposé d'affecter un montant de CHF 700'000 à la réserve légale issue du bénéfice.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

RÉPARTITION DU RÉSULTAT	
Résultat de l'exercice 2021	CHF 2'412'525
Report de l'exercice précédent	CHF 749'755
Résultat à disposition	CHF 3'162'280
Affectation réserve légale	CHF -700'000
Distribution ordinaire proposée	CHF -1'568'600
Report sur nouvel exercice	CHF 893'680

4.3 COMPTES CONSOLIDÉS

Ethos présente volontairement des comptes consolidés qui incluent la Fondation Ethos et Ethos Services. L'exercice 2021 a dégagé un bénéfice consolidé de CHF 2'141'387 (+43%). La part attribuable à la Fondation Ethos est de CHF 1'408'894, alors que celle qui revient aux intérêts minoritaires est de CHF 732'493.

La somme de bilan consolidée s'est élevée au 31.12.2021 à CHF 10'684'213 (+29%). Les fonds propres consolidés se sont élevés, quant à eux, à CHF 9'155'900, dont CHF 6'737'150 attribuables à la Fondation Ethos. Le solde de CHF 2'418'750 correspond à la part des fonds propres consolidés attribuable aux intérêts minoritaires.

5. Les comptes de la Fondation Ethos

FONDATION ETHOS - COMPTE DE RÉSULTAT POUR L'EXERCICE 2021

EN CHF	2021	2020
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Droit d'utilisation de la marque Ethos	339'908.10	238'121.15
Dividende d'Ethos Services SA	785'000.00	450'000.00
Produits divers d'exploitation	3'600.00	0.00
Total des produits d'exploitation	1'128'508.10	688'121.15
CHARGES D'EXPLOITATION		
Honoraires et frais du conseil	(154'273.11)	(148'847.75)
Consultants	(224'808.07)	(126'422.98)
Frais administratifs	(145'513.04)	(161'995.72)
Total des charges d'exploitation	(524'594.22)	(437'266.45)
Résultat d'exploitation	603'913.88	250'854.70
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers	3'624.81	5'223.62
Charges financières	(6'637.26)	(1'157.72)
Total des charges et produits financiers, net	(3'012.45)	4'065.90
CHARGES ET PRODUITS HORS PÉRIODE		
Produits hors période	(3'338.95)	(1'095.05)
Total des charges et produits hors période	(3'338.95)	(1'095.05)
Résultat avant impôts	597'562.48	253'825.55
Impôts	(83'700.00)	(35'500.45)
Résultat de l'exercice	513'862.48	218'325.10
Report de l'exercice précédent	543'757.59	325'432.49
RÉSULTAT AU BILAN	1'057'620.07	543'757.59

FONDATION ETHOS - BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2021

EN CHF	NOTES	31.12.2021	31.12.2020
ACTIF			
Liquidités	1	1'076'101.63	521'040.16
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	2	401'809.01	155'381.19
Compte courant Ethos Services SA	3	0.00	120'743.05
Actif circulant		1'477'910.64	797'164.40
Titres à long terme, net	5	76'646.27	76'804.19
Participation	5	1'000'000.00	1'000'000.00
Actif immobilisé		1'076'646.27	1'076'804.19
TOTAL DE LACTIF		2'554'556.91	1'873'968.59
PASSIF			
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services		11'667.89	23'024.00
Créanciers proches (Ethos Services SA)		136'488.95	0.00
Passifs de régularisation	4	98'780.00	57'187.00
Capitaux étrangers à court terme		246'936.84	80'211.00
Capital de la fondation		50'000.00	50'000.00
Réserve légale issue du capital		1'200'000.00	1'200'000.00
Résultat des exercices précédents		543'757.59	325'432.49
Résultat de l'exercice		513'862.48	218'325.10
Capitaux propres		2'307'620.07	1'793'757.59
TOTAL DU PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		2'554'556.91	1'873'968.59

FONDATION ETHOS - FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE 2021

EN CHF	2021	2020
Résultat de l'exercice	513'862.48	218'325.10
VARIATIONS NON-OPÉRATIONNELLES		
Revenus sur participation	(785'000.00)	(450'000.00)
Revenus sur titres	(3'315.75)	(4'535.17)
VARIATION SANS INCIDENCE SUR LES LIQUIDITÉS		
Résultat sur vente de titres	(250.50)	(360.06)
VARIATION DE L'ACTIF CIRCULANT NET		
Variation des débiteurs	(246'427.82)	(147'491.26)
Variation compte courant Ethos Services SA	257'232.00	(47'676.00)
Variation des actifs de régularisation	0.00	0.00
Variation des créanciers	(11'356.11)	17'369.40
Variation des passifs de régularisation	41'593.00	37'085.90
Flux de fonds provenant de l'activité opérationnelle	(233'662.70)	(377'282.09)
Acquisition de titres	(1'601.36)	(615.84)
Cession de titres	2'009.78	736.47
Revenus sur participation	785'000.00	450'000.00
Revenus sur titres	3'315.75	4'535.17
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	788'724.17	454'655.80
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	-	-
Liquidités en début d'exercice	521'040.16	443'666.45
Liquidités en fin d'exercice	1'076'101.63	521'040.16
VARIATION DES LIQUIDITÉS	555'061.47	77'373.71

FONDATION ETHOS - ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

NOTES GÉNÉRALE

A	Les états financiers sont établis selon le droit comptable suisse. Les produits et les charges sont comptabilisés sur la base des prestations et engagements convenus.
B	Le siège de la Fondation se situe à Lancy.
C	La Fondation atteste que la moyenne annuelle des emplois à plein temps n'est pas supérieure à 10 en 2021 et 2020.
D	La pandémie COVID-19 n'a pas eu d'incidence significative sur les activités commerciales. Le résultat d'exploitation ainsi que les comptes de la Fondation de l'exercice clos le 31 décembre 2021 n'ont pas été matériellement impactés. La Fondation n'a pas eu recours à des indemnités ou des crédits en lien avec la pandémie COVID-19.
E	Aucun événement postérieur à la clôture n'a eu lieu.

NOTES SUR CERTAINS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

1	Les liquidités sont évaluées à leur valeur nominale.
2	Les débiteurs sont comptabilisés à leur valeur nominale. Aucun doute n'est comptabilisé, car aucune créance douteuse n'est détectée.
3	Le compte courant avec Ethos Services SA correspond à des créances résultant de droits d'utilisation de la marque Ethos.
4	Les actifs et passifs de régularisation servent à la délimitation périodique du compte de résultat des charges et produits. Ils regroupent les charges payées d'avance et les produits à recevoir d'une part (actif) et les charges à payer et les produits reçus d'avance d'autre part (passif).
5	Portefeuille de titres détenus à long terme comptabilisé à la valeur d'acquisition (2021: CHF 76'646.27 - 2020: CHF 76'804.19). Participation et droit de vote dans la société Ethos Services SA (69.64%), dont le but est d'assurer des mandats de conseil en gestion durable ainsi que des services en matière de gouvernance d'entreprise (2021 et 2020: CHF 1'000'000). Le siège d'Ethos Services SA se situe à Lancy.

FONDATION ETHOS - RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

Deloitte.

Deloitte SA
Rue du Pré-de-la-Bichette 1
1202 Geneva
Switzerland

Phone: +41 (0)58 279 8000
Fax: +41 (0)58 279 8800
www.deloitte.ch

Rapport de l'organe de révision

Au Conseil de Fondation de
Ethos - Fondation suisse pour un développement durable, Lancy

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Ethos - Fondation suisse pour un développement durable, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

Responsabilité du Conseil de Fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et à l'acte de fondation, incombe au Conseil de Fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de Fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.


Opinion d'audit


Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes à la loi suisse et à l'acte de fondation. **Rapport sur d'autres dispositions légales**
Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 83b CC en relation avec l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de Fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Deloitte SA


Joelle Herbette
Experte-réviser agréée
Réviser responsable


Julien Buthod-Garçon
Expert-réviser agréé

Genève, le 25 mars 2022
JH/JBG/hai

Annexe : Comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie et annexe)

6. Les comptes d'Ethos Services SA

ETHOS SERVICES SA - COMPTE DE RÉSULTAT POUR L'EXERCICE 2021

EN CHF	NOTES	2021	2020
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Commissions de conseil de gestion		4'918'026.49	3'446'765.36
Honoraires mandats de conseil		4'793'642.97	4'490'616.06
Autres revenus opérationnels		49'475.00	44'792.23
Total des produits d'exploitation		9'761'144.46	7'982'173.65
CHARGES D'EXPLOITATION			
Charges de personnel	10	(4'710'259.97)	(3'981'221.19)
Honoraires et frais du conseil		(200'911.10)	(141'587.65)
Consultants		(628'821.50)	(629'265.38)
Frais administratifs	7	(1'279'045.40)	(1'197'839.00)
Amortissements	5	(76'158.05)	(59'836.48)
Total des charges d'exploitation		(6'895'196.02)	(6'009'749.70)
Résultat d'exploitation		2'865'948.44	1'972'423.95
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS			
Dotation à la provision sur immobilisations financières		12'597.00	(5'917.00)
Charges financières		(20'515.72)	(43'305.09)
Produits financiers		11'353.85	35'946.41
Total des charges et produits financiers, net		3'435.13	(13'275.68)
CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Produits exceptionnels	4	0.00	78'571.60
Total des charges et produits exceptionnels		0.00	78'571.60
CHARGES ET PRODUITS HORS PÉRIODE			
Produits hors période		4'872.54	(19.65)
Total des charges et produits hors période		4'872.54	(19.65)
Résultat avant impôts		2'874'256.11	2'037'700.22
Impôts de l'exercice		(461'731.10)	(308'302.88)
Résultat de l'exercice		2'412'525.01	1'729'397.34
Report de l'exercice précédent		749'755.10	889'767.76
RÉSULTAT AU BILAN		3'162'280.11	2'619'165.10

ETHOS SERVICES SA - BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2021

EN CHF	NOTES	31.12.2021	31.12.2020
ACTIF			
Liquidités	1	4'138'794.18	3'120'875.14
Dépôts en banque	1	0.00	951'172.35
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	2	1'669'030.33	1'554'344.25
Débiteurs proches (Ethos Fondation)	6	136'488.95	0.00
Autres créances		46'555.05	0.00
Actifs de régularisation	3	319'217.50	266'940.76
Actif circulant		6'310'086.01	5'893'332.50
Immobilisations financières, net	8	2'553'089.25	1'140'477.77
Participation, net	4	0.00	0.00
Immobilisations corporelles, net	5	399'098.18	470'230.78
Immobilisations incorporelles, net	5	3'872.00	10'295.65
Actif immobilisé		2'956'059.43	1'621'004.20
TOTAL DE LACTIF		9'266'145.44	7'514'336.70
PASSIF			
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services		283'649.57	281'675.59
Compte courant Fondation Ethos	6	0	120'743.05
Passifs de régularisation	3	734'215.76	556'752.96
Capitaux étrangers à court terme		1'017'865.33	959'171.60
Réserves de cotisations patronales LPP		400'000.00	0.00
Capitaux étrangers à long terme		400'000.00	0.00
Capital actions		1'436'000.00	1'436'000.00
Propres parts du capital	9	(50'000.00)	(50'000.00)
Réserve légale issue du capital		0.00	0.00
Réserve légale issue du bénéfice		3'300'000.00	2'550'000.00
Résultat reporté des exercices précédents		749'755.10	889'767.76
Résultat de l'exercice		2'412'525.01	1'729'397.34
Capitaux propres		7'848'280.11	6'555'165.10
TOTAL DU PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		9'266'145.44	7'514'336.70

ETHOS SERVICES SA - FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE 2021

EN CHF	2021	2020
Résultat de l'exercice	2'412'525.01	1'729'397.34
VARIATIONS NON-OPÉRATIONNELLES		
Revenus sur participation	0.00	0.00
VARIATION SANS INCIDENCE SUR LES LIQUIDITÉS		
Dotation à la provision sur titre	(12'597.00)	5'917.00
Dissolution provision sur participation	0.00	(78'571.60)
Perte de change sur vente participation	0.00	14'754.42
Amortissements	76'158.05	59'836.48
VARIATION DE L'ACTIF CIRCULANT NET		
Variation des débiteurs	(251'175.03)	(391'212.85)
Variation des autres créances	(46'555.05)	0.00
Variation des actifs de régularisation	(52'276.74)	(77'066.84)
Variation des créanciers	1'973.98	122'689.38
Variation du compte courant Ethos Fondation	(120'743.05)	47'676.00
Variation des passifs de régularisation	190'302.80	178'327.01
Variation des dettes à long terme	400'000.00	0.00
Flux de fonds provenant de l'activité opérationnelle	2'597'612.97	1'613'351.34
Variation des immobilisations financières	(14.60)	(107'371.00)
Variation de la réserve de cotisations patronales LPP	(400'000.00)	0.00
Investissement fonds Ethos-Sustainable Balanced 33	(999'999.88)	(7'237.07)
Vente participation	0.00	165'008.83
Revenus sur participation	0.00	0.00
Acquisitions immobilisations corporelles et incorporelles	(11'441.80)	(483'578.83)
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	(1'411'456.28)	(433'178.07)
Distribution du dividende	(1'119'410.00)	(487'669.70)
Propres parts du capital	0.00	(50'000.00)
Distribution de la réserve légale issue d'apport en capital	0.00	(158'530.30)
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	(1'119'410.00)	(696'200.00)
Liquidités et dépôts en banque en début d'exercice	4'072'047.49	3'588'074.22
Liquidités et dépôts en banque en fin d'exercice	4'138'794.18	4'072'047.49
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	66'746.69	483'973.27

ETHOS SERVICES SA - ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

NOTES GÉNÉRALE

A	Les états financiers sont établis selon le droit comptable suisse. Les produits et les charges sont comptabilisés sur la base des prestations et engagements convenus.
B	Le siège de la société se situe à Lancy. Elle a également un bureau à Zurich.
C	La société atteste que la moyenne annuelle des emplois à plein temps est supérieure à 10 et inférieure à 50 en 2021 et 2020.
D	Crédit-bail - Engagement pour photocopieurs qui arrivera à échéance le 31.12.2023: CHF 24'096 - Engagement pour le bail à loyer à Lancy qui arrivera à échéance 30.04.2030 CHF 1'943'833 (8 ans et 4 mois). Le contrat peut être résilié de manière anticipée sans préavis. La condition de la libération de l'engagement consiste en la présentation d'un locataire solvable qui reprendrait le bail aux mêmes conditions. - Engagement pour le bail à loyer à Zürich qui arrivera à échéance le 30.09.2022: CHF 11'500 (9 mois)
E	Dettes en faveur d'institution de prévoyance 2021: CHF 8'185 (2020: CHF 3'434).
F	La variation des liquidités indiquée dans le tableau de flux de trésorerie comprend les liquidités ainsi que les dépôts en banque.
G	La pandémie COVID-19 n'a pas eu d'incidence significative sur les activités commerciales. Le résultat d'exploitation ainsi que les comptes de la SA de l'exercice clos le 31 décembre 2021 n'ont pas été matériellement impactés. Ethos Services n'a pas eu recours à des indemnités ou des crédits en lien avec la pandémie COVID-19.
H	Aucun événement postérieur à la clôture n'a eu lieu.

NOTES SUR CERTAINS POSTES DU BILAN, DU COMPTE DE RÉSULTAT ET FLUX DE TRÉSORERIE

1	Les liquidités et les dépôts en banque sont évalués à leur valeur nominale. Les liquidités libellées en monnaies étrangères sont converties au cours de l'Administration fédérale des contributions au 31.12.
2	Les débiteurs sont comptabilisés à leur valeur nominale. Aucun doute n'est comptabilisé, car aucune créance douteuse n'a été détectée.
3	Les actifs et passifs de régularisation servent à la délimitation périodique des charges et produits. Ils regroupent les charges payées d'avance et les produits à recevoir d'une part (actif) et les charges à payer et les produits reçus d'avance d'autre part (passif).
4	La participation à hauteur de 16.28% du capital-actions de la société Proxinvest SAS (Paris), société active en France dans le même domaine qu'Ethos a été vendue courant 2020. La provision correspondante à la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur des fonds propres de Proxinvest SAS a été dissoute. Un gain comptable net de CHF 63'871 a été réalisé après dissolution de cette provision.
5	Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition et présentées à leur valeur nette d'amortissements au bilan. L'augmentation des immobilisations corporelles en 2020 est due à l'aménagement des nouveaux locaux de Genève. Les immobilisations corporelles et incorporelles sont amorties selon la méthode indirecte linéaire. Les immobilisations sont amorties dès l'utilisation effective du bien.
6	Le compte courant Fondation Ethos correspond à des créances résultant de prestations de services et n'est pas rémunéré.
7	Les frais administratifs contiennent notamment le droit d'utilisation du nom Ethos pour un montant total de CHF 339'908 en 2021 (CHF 238'121 en 2020).
8	Les immobilisations financières incluent un investissement de CHF 2'000'000 dans le fonds Ethos Sustainable Balanced 33 et des garanties loyers pour CHF 145'852 et d'une réserve pour cotisations patronales de prévoyance pour CHF 400'000. Les titres sont comptabilisés au cours d'acquisition, une provision pour titres est constituée en cas de valeur du marché inférieure au cours d'acquisition.
9	Actions propres détenues par Ethos Services SA.
10	Un versement de CHF 400'000 a été fait auprès de la CIEPP à titre de réserves patronales.

ETHOS SERVICES SA - PROPOSITION POUR L'UTILISATION DU RÉSULTAT

EN CHF	Proposition 2021	2020
Résultat de l'exercice	2'412'525.01	1'729'397.34
Report de l'exercice précédent	749'755.10	889'767.76
Résultat à disposition	3'162'280.11	2'619'165.10
Affectation à la réserve légale issue du bénéfice	700'000.00	750'000.00
Distribution de dividende ordinaire prélevée sur le résultat	1'568'600.00	1'119'410
Report du solde sur le nouvel exercice	893'680.11	749'755.10
Résultat au bilan	3'162'280.11	2'619'165.10

ETHOS SERVICES SA - RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

Deloitte.

Deloitte SA
Rue du Pré-de-la-Bichette
1
1202 Geneva
Switzerland
Phone: +41 (0)58 279 8000
Fax: +41 (0)58 279 8800
www.deloitte.ch

Rapport de l'organe de révision

A l'Assemblée générale de
Ethos Services SA, Lancy

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Ethos Services SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Deloitte SA



Joelle Herbette
Experte-réviser agréée
Réviser responsable



Julien Buthod-Garçon
Expert-réviser agréé

Genève, le 25 mars 2022

JH/JBG/hai

Annexes :

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie et annexe)
- Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

7. Les comptes consolidés

ETHOS CONSOLIDÉ - COMPTE DE RÉSULTAT POUR L'EXERCICE 2021

EN CHF	NOTES	2021	2020
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Commissions de conseil de gestion		4'918'026.49	3'446'765.36
Honoraires mandats de conseil		4'627'422.94	4'387'756.06
Autres revenus		22'075.00	5'125.23
Total des produits d'exploitation		9'567'524.43	7'839'646.65
CHARGES D'EXPLOITATION			
Charges de personnel	8	(4'710'259.97)	(3'981'221.19)
Honoraires et frais des instances		(355'184.21)	(290'435.40)
Consultants		(687'409.54)	(652'828.36)
Frais administratifs		(1'053'650.34)	(1'082'046.57)
Amortissements		(76'158.05)	(59'836.48)
Total des charges d'exploitation		(6'882'662.11)	(6'066'368.00)
Résultat d'exploitation		2'684'862.32	1'773'278.65
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS			
Dotations à la provision sur immobilisations financières		12'597.00	(5'917.00)
Charges financières		(27'152.98)	(44'462.81)
Produits financiers		14'978.66	41'170.03
Total des charges et produits financiers		422.68	(9'209.78)
CHARGES ET PRODUITS HORS EXPLOITATION			
Produits exceptionnels	4	0.00	77'476.55
Charges exceptionnelles		1'533.59	(19.65)
Total des charges et produits hors exploitation		1'533.59	77'456.90
Résultat avant impôts		2'686'818.59	1'841'525.77
Impôts		(545'431.10)	(343'803.33)
Résultat de l'exercice		2'141'387.49	1'497'722.44
Dont part attribuable aux intérêts minoritaires		(732'493.67)	(525'081.64)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE ATTRIBUABLE À LA FONDATION		1'408'893.82	972'640.80

ETHOS CONSOLIDÉ - BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2021

EN CHF	NOTES	31.12.2021	31.12.2020
ACTIF			
Liquidités	1	5'214'895.81	3'641'915.30
Dépôts en banque	1	0.00	951'172.35
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	2	2'070'839.34	1'709'725.44
Autres créances		46'555.05	0.00
Actifs de régularisation	3	319'217.50	266'940.76
Actif circulant		7'651'507.70	6'569'753.85
Immobilisations financières, net	6	2'553'089.25	1'140'477.77
Mobilier et installations, net	5	399'098.18	470'230.78
Participation et titres à long terme, net	4	76'646.27	76'804.19
Logiciels informatiques, net	5	3'872.00	10'295.65
Actif immobilisé		3'032'705.70	1'697'808.39
TOTAL DE L'ACTIF		10'684'213.40	8'267'562.24
PASSIF			
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services		295'317.46	304'699.59
Passifs de régularisation	3	832'995.76	613'939.96
Capitaux étrangers à court terme		1'128'313.22	918'639.55
Réserves de cotisations patronales LPP		400'000.00	0.00
Capitaux étrangers à long terme		400'000.00	0.00
Capital de dotation		50'000.00	50'000.00
Propres parts du capital	7	(50'000.00)	(50'000.00)
Bénéfices cumulés et autres réserves		6'737'150.12	5'328'256.30
Capitaux propres attribuables à la fondation		6'737'150.12	5'328'256.30
Intérêts minoritaires		2'418'750.06	2'020'666.39
Capitaux propres		9'155'900.18	7'348'922.69
TOTAL DU PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		10'684'213.40	8'267'562.24

ETHOS CONSOLIDÉ - FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE 2021

EN CHF	2021	2020
Résultat de l'exercice	2'141'387.49	1'497'722.44
VARIATIONS NON-OPÉRATIONNELLES		
Revenus sur participation	0.00	0.00
Revenus sur titres	(11'517.37)	(15'669.12)
VARIATION SANS INCIDENCE SUR LES LIQUIDITÉS		
Dotations à la provision sur titre	(12'597.00)	5'917.00
Dissolution provision sur participation	0.00	(78'571.60)
Perte de change sur vente participation	0.00	14'754.42
Résultat sur vente de titres	(250.50)	(360.06)
Amortissements	76'158.05	59'836.48
VARIATION DE L'ACTIF CIRCULANT NET		
Variation des débiteurs	(407'668.95)	(538'704.11)
Variation actifs de régularisation	(52'276.74)	(77'066.84)
Variation créanciers	(9'382.13)	140'058.78
Variation passifs de régularisation	231'895.80	217'017.91
Variation dettes à long terme	400'000.00	0.00
Flux de fonds provenant de l'activité opérationnelle	2'355'748.65	1'224'935.30
VARIATION DE LA TRÉSORERIE		
Variation des immobilisations financières	(400'014.60)	(107'371.00)
Investissement Fonds Ethos Sustainable Balanced 33	(999'999.88)	(7'237.07)
Vente participation	0.00	165'008.83
Revenus sur participation	0.00	0.00
Acquisition immobilisations corporelles et incorporelles	(11'441.80)	(483'578.83)
Acquisition de titres	(1'601.36)	(615.84)
Cession de titres	2'009.78	736.47
Revenus sur titres	11'517.37	15'669.12
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	(1'399'530.49)	(417'388.32)
Propres parts du capital	0.00	(50'000.00)
Distribution de la réserve légale issue d'apport en capital aux intérêts minoritaires	(334'410.00)	(196'200.00)
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	(334'410.00)	(246'200.00)
Liquidités et dépôts en banque en début d'exercice	4'593'087.65	4'031'740.67
Liquidités et dépôts en banque en fin d'exercice	5'214'895.81	4'593'087.65
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	621'808.16	561'346.98

ETHOS CONSOLIDÉ - ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

NOTES GÉNÉRALE

A	Les états financiers sont établis selon le droit comptable suisse. Les produits et les charges sont comptabilisés sur la base des prestations et engagements convenus.
B	Principe et périmètre de consolidation: Le périmètre de consolidation comprend la participation dans la société Ethos Services SA, Lancy, au capital-actions de CHF 1'436'000, créée le 16 juin 2000, détenue à 69.64% par Ethos - Fondation suisse pour un développement durable et dont le but est d'assurer des mandats de conseil en gestion durable ainsi que des services en matière de gouvernance d'entreprise. Ethos - Fondation suisse pour un développement durable ne détient pas d'autres participations qui pourraient être consolidées. La méthode de consolidation retenue pour la présentation des comptes consolidés d'Ethos Fondation suisse pour un développement durable est la méthode d'intégration globale.
C	Le siège du Groupe Ethos se situe à Lancy. Ethos Services a également un bureau à Zurich.
D	Le Groupe Ethos atteste que la moyenne annuelle des emplois à plein temps est supérieure 10 et inférieure à 50 pour 2021 et 2020.
E	Crédit-bail - Engagement pour photocopieurs qui arrivera à échéance le 31.12.2023: CHF 24'096 - Engagement pour le bail à loyer à Lancy qui arrivera à échéance 30.04.2030 CHF 1'943'833 (8 ans et 4 mois). Le contrat peut être résilié de manière anticipée sans préavis. La condition de la libération de l'engagement consiste en la présentation d'un locataire solvable qui reprendrait le bail aux mêmes conditions. - Engagement pour le bail à loyer à Zurich qui arrivera à échéance le 30.09.2022: CHF 11'500 (9 mois)
F	Dettes en faveur d'institution de prévoyance 2021: CHF 8'185 (2020: CHF 3'434).
G	La variation des liquidités indiquées dans le tableau de flux de trésorerie comprend les liquidités ainsi que les placements en banque à terme.
H	La pandémie COVID-19 n'a pas eu d'incidence significative sur les activités commerciales. Donc les résultats d'exploitation ainsi que les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021 n'ont pas été matériellement impactés. Le Groupe Ethos n'a pas eu recours à des indemnités ou des crédits en lien avec la pandémie COVID-19.
I	Aucun événement postérieur à la clôture n'a eu lieu.

NOTES SUR CERTAINS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

1	Les liquidités et les dépôts en banque sont évalués à leur valeur nominale. Les liquidités libellées en monnaies étrangères sont converties au cours de l'Administration fédérale des contributions au 31.12.
2	Les débiteurs sont comptabilisés à leur valeur nominale. Aucun doute n'est comptabilisé, car aucune créance douteuse n'a été détectée.
3	Les actifs et passifs de régularisation servent à la délimitation périodique du compte de résultat des charges et produits. Ils regroupent les charges payées d'avance et les produits à recevoir d'une part (actif) et les charges à payer et les produits reçus d'avance d'autre part (passif).
4	Portefeuille de titres détenus à long terme comptabilisé à la valeur d'acquisition (2021: CHF 76'646.27 - 2020: CHF 76'804.19). La participation à hauteur de 16.28% du capital-actions de la société Proxinvest SAS (Paris), société active en France dans le même domaine qu'Ethos a été vendue courant 2020. La provision correspondante à la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur des fonds propres de Proxinvest SAS a été dissoute. Un gain comptable net de CHF 63'871 a été réalisé après dissolution de cette provision.
5	Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition et présentées à leur valeur nette d'amortissements au bilan. L'augmentation des immobilisations corporelles en 2020 est due à l'aménagement des nouveaux locaux de Genève. Les immobilisations corporelles et incorporelles sont amorties selon la méthode indirecte linéaire. Les immobilisations sont amorties dès l'utilisation effective du bien.
6	Les immobilisations financières incluent un investissement de CHF 2'000'000 dans le fonds Ethos Sustainable Balanced 33 et des garanties loyers pour CHF 145'852 et d'une réserve pour cotisations patronales de prévoyance pour CHF 400'000. Les titres sont comptabilisés au cours d'acquisition, une provision pour titres est constituée en cas de valeur du marché inférieure au cours d'acquisition.
7	Actions propres détenues par Ethos Services SA.
8	Un versement de CHF 400'000 a été fait auprès de la CIEPP à titre de réserves patronales.

Deloitte.

Deloitte SA
Rue du Pré-de-la-Bichette 1
1202 Geneva
Switzerland

Phone: +41 (0)58 279 8000
Fax: +41 (0)58 279 8800
www.deloitte.ch

Rapport de l'organe de révision

Au Conseil de Fondation de
Ethos - Fondation suisse pour un développement durable, Genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés ci-joints de Ethos - Fondation suisse pour un développement durable, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

Responsabilité du Conseil de Fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux dispositions légales et à l'acte de Fondation, incombe au Conseil de Fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de Fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 83b CC en relation avec l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 83b al. 3 CC en relation avec l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de Fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Deloitte SA



Joelle Herbet
Experte-réviser agréée
Réviser responsable



Julien Buthod-Garçon
Expert-réviser agréé

Genève, le 25 mars 2022
FBR/JBG/hai

Annexe : Comptes consolidés (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie et annexe)

Siège

Place de Pont-Rouge 1
Case postale 1051
1211 Genève 26

T +41 22 716 15 55
F +41 22 716 15 56

Bureau de Zurich

Bellerivestrasse 3
8008 Zurich

T +41 44 421 41 11
F +41 44 421 41 12

info@ethosfund.ch
www.ethosfund.ch